



MERCREDI 30 OCTOBRE 1991

No 34887 - 111e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. 039/211135
Fax 039/285852
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

L'Impartial

Conflit israélo-arabe

Un peuple, deux terres

Alors qu'Israéliens et Arabes assoiront aujourd'hui à la même table, nous retraçons ici la genèse d'un conflit qui a fait des milliers de victimes. Tout en définissant les grandes lignes de la conférence de paix de Madrid, nous vous présentons également les positions des participants.

Page 2

Madrid

Bush et Gorbatchev décidés

A la veille de l'ouverture officielle de la conférence sur le Proche-Orient, les présidents Mikhaïl Gorbatchev et George Bush (photo archives-ASL) sont convenus à Madrid d'utiliser «tous les moyens à leur disposition» pour parvenir à la paix dans la région, même s'ils n'entendent pas imposer de règlement pré-établi aux parties en présence.



Page 4

Progression de la rage

Goupil inquiète

Les renards pullulent. Appréciés généralement pour leur fait de campagnols et de charogne, ils inquiètent aujourd'hui. Parce que la rage progresse, tout comme un parasite qu'ils peuvent transmettre à l'homme, le ténia ecchinocoque. Goupil n'a plus la cote...

Page 21

Traité sur l'Espace économique européen

Vote du peuple fin 1992

Le peuple et les cantons devraient se prononcer en décembre 1992 sur l'approbation du traité instituant un Espace économique européen (EEE). D'ici là, l'Administration fédérale puis le Parlement devront procéder à un gros travail: adapter la législation suisse à toute la partie du droit de la Communauté européenne reprise par l'EEE (l'«acquis communautaire»). Hier, le conseiller fédéral Arnold Koller a indiqué quelles entorses au droit de référendum seront nécessaires si on veut que le traité entre en vigueur le 1er janvier 1993.

Berne

François NUSSBAUM

En décembre 1992, le peuple et les cantons auront à se prononcer sur un arrêté fédéral en plusieurs points. D'abord l'approbation du traité sur l'EEE, ensuite une modification constitutionnelle autorisant la mise en vigueur de lois révisées (ou de nouvelles lois) non soumises au référendum facultatif et, peut-être, une liste de révisions urgentes. Mais une seule réponse sera possible: un «oui» ou un «non» global à l'arrêté.



DÉFINIR ET ADAPTER L'«ACQUIS»

La participation de la Suisse à l'EEE implique la réalisation, dans les 19 pays concernés, des quatre «libres circulations» (des personnes, des marchandises, des services et des capitaux), ainsi que de plusieurs politiques dites «d'accompagnement» (environnement, consommateurs, recherche, etc). Comme le droit suisse n'est pas en mesure, actuellement, de gérer ces quatre libertés, il faudra procéder à des adaptations.

Mais la Suisse - comme ses six partenaires de l'AELE - prend le train en marche: toute

la législation nécessaire à ces libres circulations est pratiquement déjà en vigueur dans les douze pays de la Communauté européenne. Le premier travail de la négociation sur l'EEE a donc consisté à définir la partie du droit communautaire (l'«acquis») que l'AELE allait devoir reprendre à son compte.

PROGRAMME «EUROLEX»

Ce travail effectué (1400 actes législatifs communautaires ont été répertoriés), il a fallu envisager l'adaptation du droit suisse à ces nouvelles exigences: quelles sont les lois et ordonnances à modifier ou à créer, comment va-t-on les présenter au Parle-

ment, lesquelles seront soumises au référendum facultatif, quelles modifications touchent les cantons? Cette tâche a fait l'objet d'un programme interdépartemental appelé «Eurolex».

Hier, le chef du Département fédéral de justice et police, Arnold Koller, a pu indiquer les grandes lignes de ce programme. Une soixantaine de lois et d'ordonnances seront touchées par cette adaptation de l'acquis communautaire. Pour la plupart, il s'agit de correctifs ponctuels à apporter à des textes existants. Quant aux grands dossiers (politique des étrangers, Lex Friedrich), des délais d'adaptation ont été acceptés

par les négociateurs de Bruxelles.

QUELQUES ENTORSES

Mais le gros problème politique consistait à dresser la liste des modifications qui ne pourront être soumises au référendum facultatif. Dans cette liste figurent, d'une part, les textes qui doivent impérativement entrer en vigueur le 1er janvier 1993 et, d'autre part, ceux qui ne laissent aucune marge de manœuvre au législateur suisse. Le droit référendaire, bien que fondamental en démocratie suisse, devra donc subir quelques entorses.

Le Conseil fédéral propose de soustraire un certain nombre d'actes législatifs au référendum. Mais, d'une part, cette décision implique une modification de la Constitution suisse et, d'autre part, une telle modification doit être approuvée par le peuple et les cantons. C'est pourquoi un vote populaire sera nécessaire pour faire accepter globalement ces restrictions au droit référendaire.

Le vote - en principe en décembre 1992 - portera donc à la fois sur l'approbation du traité EEE et sur le renoncement au référendum facultatif pour toute une série de modifications législatives. La procédure équivaut à une délégation de compétence du peuple au Parlement.

D'ici là, l'Administration fédérale aura achevé le programme «Eurolex» (début 1992) et le Parlement aura pu examiner l'ensemble de l'adaptation législative. Deux à trois sessions spéciales des Chambres fédérales, l'an prochain, seront toutefois nécessaires à cet examen. F.N.

● Lire aussi en page 6

OPINION

Vivre d'amour et d'eau partagée

On ne peut pas survivre éternellement. Il y a un jour où il faut vivre normalement, boire, manger et dormir avec plus de passion au cœur que de haine aux frontières, entre les peuples.

Arabes et Israéliens sont enfin réunis à la même table. Très fragile rencontre, mais ce rendez-vous était inéluctable.

Au tour de la Méditerranée, le problème fondamental n'est pas tant de savoir si des accords peuvent être noués, mais à partir de quand l'espace économique méditerranéen va basculer dans une situation si inextricable et désespérée qu'un nouvel ordre devra y être imposé comme ce fut le cas autour du Golfe pour casser l'armement atomique de l'Irak.

D'Agadir à Jérusalem et d'Istanbul à Aden, c'est une autre explosion que nous devons déjà tous nous employer à contenir, celle de la bombe démographique qui va affronter tout le Proche-Orient, Israël compris, à des problèmes d'eau et de nourriture.

La soif et la famine menacent les 130 millions d'Arabes et d'Israéliens riverains de la Méditerranée, c'est pourquoi il faudra parler de robinets, d'engrais et d'écoles avant qu'il ne soit trop tard. Les économistes, les agronomes et les instituteurs devraient occuper les premières places autour de la table, à Madrid, ce matin, à la place des politiciens et de leurs conseillers militaires.

Dans le conflit israélo-arabe, l'équation terre et eau est fondamentale. Un Israélien consomme quatre fois plus d'eau qu'un Palestinien et les colons juifs, sept fois plus que les habitants du village arabe voisin, systématiquement ceinturé et dépossédé de ses terres.

Sur cinq litres d'eau pompés en Cisjordanie occupée, quatre sont consommés en Israël. Pour arroser le mythe du désert que l'on fait fleurir, les Israéliens doivent dépenser autant que les Saoudiens qui sont devenus exportateurs de blé, mais à quel prix! Les investissements d'irrigation portent à 5600 dollars la tonne de blé contre 175 dollars au port de Bâle en provenance du Marché commun.

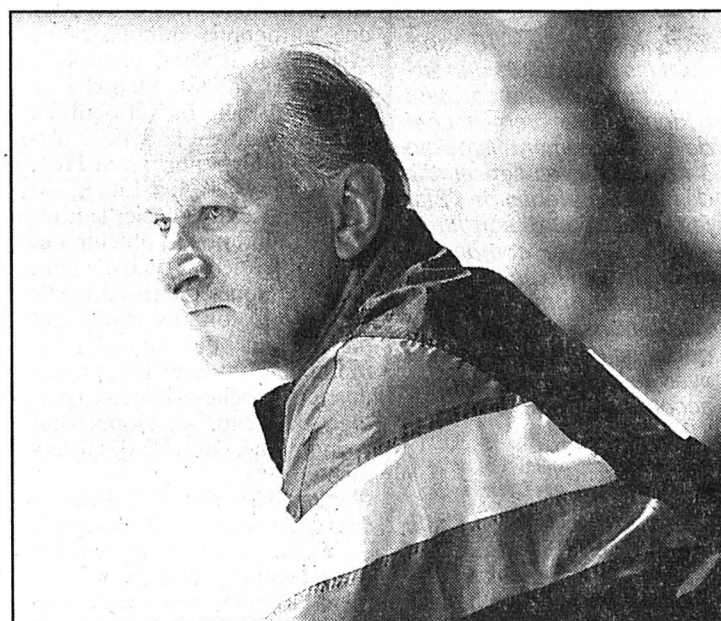
Cet effroyable gaspillage de l'économie agraire du Proche-Orient ne permettra pas de faire face à la croissance démographique.

En 1900, les Arabes étaient 36 millions. Dans moins de deux générations ils seront un demi-milliard. Dans ces pays de prophètes, nul ne se risque à prédire quand la rupture de l'équilibre économique se produira. Mais si rien de constructif n'est rapidement engagé, ce qui n'est aujourd'hui qu'une catastrophe prévisible sera un cataclysme dans lequel l'Europe tout entière sera entraînée...

Gil BAILLOD

Hockey sur glace - Victoire du HCC à Genève

Nonante secondes de folie



Zdenek Haber

Ravi par la performance des siens aux Vernets.

(Impar-Galley)

● Lire en page 11

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 91 AUX ÉDITIONS D'EN HAUT S.A.

ELZINGRE signera sa BD

DUO DU BANC III

ce jour de 14 à 22 h au stand

typoffset
dynamic sa

EN VENTE EN LIBRAIRIES OU CHEZ L'ÉDITEUR 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

modhac

EDH

La genèse du conflit israélo-arabe: de guerre en guerre

Deux peuples pour une terre

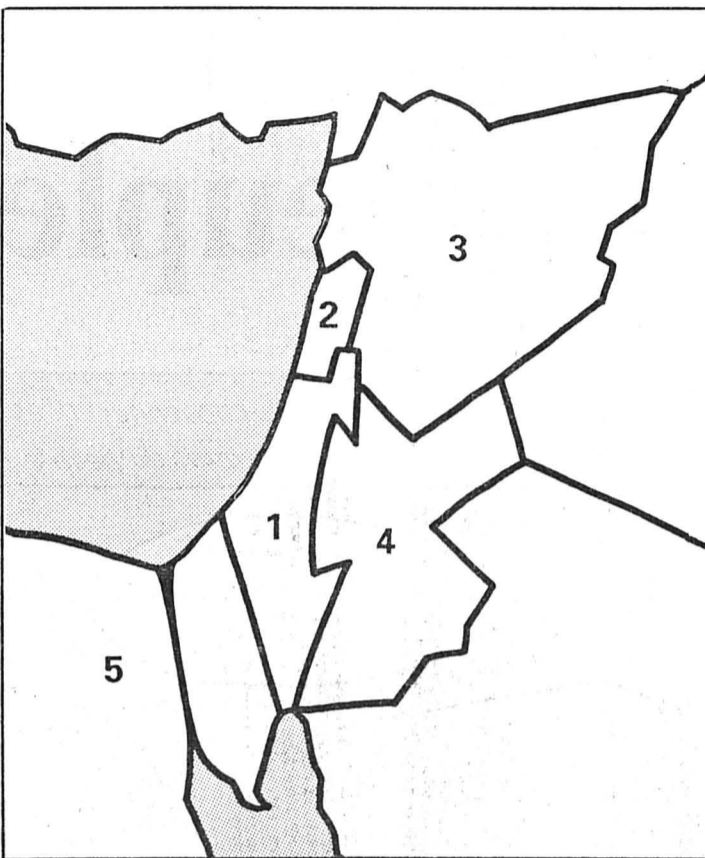
Le conflit israélo-arabe est dû avant tout à la présence sur une même terre de deux peuples – les Juifs et les Arabes de Palestine – qui en revendiquent la propriété fondée sur une occupation historique, et auxquels la France et surtout la Grande-Bretagne ont fait des promesses contradictoires après la première guerre mondiale.

C'est à l'aube du XXe siècle que, sous l'impulsion du jeune mouvement sioniste, des colons juifs s'installent en Palestine qui, à l'époque, dépend de l'Empire ottoman.

«LIVRE BLANC»

Durant la Première Guerre mondiale, les Britanniques promettent en 1915 au chérif Hussein de la Mecque, moyennant un soulèvement contre les Turcs alliés des Allemands, la création d'un royaume arabe dont il serait le chef. Mais en 1916, Londres et Paris se répartissent, par les accords Sykes-Picot, des zones d'influence au Proche-Orient: la Palestine échoit aux Anglais. Nouvelle promesse: le 2 novembre 1917, Londres s'engage par la Déclaration Balfour à faciliter la création en Palestine d'un «foyer national juif».

ISRAËL ET SES VOISINS ARABES



1	Israël 20 770 km ² 4,82 millions d'habitants 141 000 soldats PNB / hab.: 9 750 \$
2	Liban 10 400 km ² 2,97 millions d'habitants 17 500 soldats PNB / hab.: 700 \$
3	Syrie 185 180 km ² 12,78 millions d'habitants 404 000 soldats PNB / hab.: 1 020 \$
4	Jordanie 97 740 km ² 4,28 millions d'habitants 101 000 soldats PNB / hab.: 1 730 \$
5	Egypte 1 million de km ² 56,02 millions d'habitants 420 000 soldats PNB / hab.: 630 \$

Dans une Palestine sous administration britannique, l'implantation des colons juifs provoque en 1936 la révolte des Arabes qui s'estimant spoliés. En 1939, Londres s'engage dans un «livre blanc», à bloquer l'immigration après une dernière grande vague au profit des Juifs menacés par l'hitlérisme.

Après le génocide, un Etat

juif s'impose et, le 29 novembre 1947, l'ONU adopte un plan de partage entre un Etat juif de 14.400km², un Etat arabe et la ville de Jérusalem, dont le statut reste à définir. La Ligue arabe le rejette et, le jour même de la création d'Israël, le 15 mai 1948, la guerre éclate. Israël l'emporte et des armistices sont signés en 1949, sans que jamais la paix ne

soit signée, sauf avec l'Egypte, en 1979 à Camp David.

Trois autres guerres suivront en 1956, 1967 et 1973, toutes remportées par Israël.

Après les armistices, Israël compte 20.700km² et déplace sa capitale de Tel-Aviv à Jérusalem-ouest. L'Egypte annexe la bande de Gaza et le roi Abdallah de Transjordanie (grand-

père du roi Hussein) annexe la Cisjordanie et Jérusalem-est pour former le royaume de Jordanie.

NOUVELLES CONQUÊTES

En 1967, à l'issue de la guerre des Six jours, Israël occupe la bande de Gaza et la péninsule du Sinaï aux dépens de l'Egypte, les hauteurs du Golan prises à la Syrie, la Cisjordanie et Jérusalem-est. Israël annexe cette dernière et proclame Jérusalem réunifiée capitale éternelle d'Israël.

La guérilla palestinienne contre Israël, appuyée sur l'Organisation de libération de la Palestine créée en 1964, n'a jamais cessé mais a revêtu des formes diverses, en fonction des soutiens accordés par les pays arabes voisins. Depuis décembre 1987, avec l'Intifada, c'est une révolte intérieure qu'Israël doit affronter.

SANS SUITE

La répression étant insuffisante, le premier ministre israélien propose en 1989 le «plan Shamir» prévoyant des élections dans les territoires et une autonomie limitée pour ces derniers, espérant obtenir l'appui de notables palestiniens indépendants de l'OLP, toujours considérée comme une organisation terroriste. Ce projet restera sans suite. Il faudra attendre la fin de la guerre froide, la guerre du Golfe et la détermination des Etats-Unis à en finir avec le conflit israélo-arabe pour qu'Arabes et Israéliens acceptent enfin de s'asseoir autour d'une même table de négociations. (ap)

LES TÊTES

James Baker

James Baker a réussi à rassembler à une même table des ennemis qui refusaient de se parler directement depuis 43 ans: quelle que soit l'issue de la conférence de Madrid, le secrétaire d'Etat américain a déjà accompli un exploit, fruit de huit mois de négociations incessantes et de huit tournées au Proche-Orient. Agé de 61 ans, Texan comme son ami le président George Bush, plutôt rustre au premier abord, James Allison Baker III, avocat de formation, est en réalité un charmeur et un négociateur hors pair qui a eu l'occasion d'exercer ses talents auprès du Congrès depuis son entrée en politique en 1976.

Boris Pankine

Boris Pankine, qui dirige la diplomatie soviétique depuis la fin du mois d'août dernier seulement, n'a pas joué dans l'organisation de la conférence de Madrid un rôle aussi essentiel que celui de son homologue américain: il n'en est pas responsable, le poids de l'URSS sur la scène internationale a considérablement décliné et M. Pankine lui-même a pris le train en marche. Cet homme de 60 ans, qui a succédé à Alexandre Bessmertnykh ne s'est rendu qu'une seule fois au Proche-Orient.

Yitzhak Shamir

Yitzhak Shamir, 75 ans, dont les détracteurs dénoncent l'intransigeance, sera néanmoins le premier chef de gouvernement israélien à négocier avec l'ensemble des voisins arabes de l'Etat juif. A cet égard, son itinéraire peut être comparé à celui de son prédécesseur, Menahem Begin, nationaliste intransigeant lui aussi, qui signa néanmoins la paix avec les Egyptiens par les accords de Camp David en 1979.

Hadar Abd el-Chafi

Le Dr Hadar Abd el-Chafi, qui conduira la délégation palestinienne au sein d'une représentation commune avec la Jordanie, est un homme peu connu en dehors des territoires occupés. Agé de 72 ans, Hadar Abd el-Chafi est un homme discret et aimable, respecté par l'ensemble des organisations palestiniennes. Il passe pour un proche du Parti communiste palestinien. Depuis 1972, il est président du Croissant rouge palestinien de Gaza.

Conférence de paix à Madrid

Des positions tranchées

La conférence de paix de Madrid s'ouvre aujourd'hui. Voici les grandes lignes des positions des six principales délégations du Proche-Orient.

● **Israéliens:** Ils souhaitent conclure des traités de paix avec les voisins arabes, par des négociations directes bilatérales, comme ce fut le cas avec l'Egypte en 1979. Ils refusent le principe d'un échange de la terre contre la paix car ils estiment qu'ils ont déjà appliqué la résolution 242 de l'ONU, qui prévoit ce principe, en restituant le Sinaï à l'Egypte entre 1982 et 1985.

A propos des Palestiniens, les Israéliens sont prêts à négocier une autonomie administrative excluant Jérusalem, considérée comme la capitale éternelle de l'Etat d'Israël. Ils refusent en outre de rendre à la Syrie le plateau du Golan, annexé en 1981. Concernant le Sud-Liban, ils sont disposés à négocier leur retrait à condition d'obtenir des garanties sérieuses qu'il n'y aura plus d'attaques menées à partir de cette région. Ils souhaitent par ailleurs des négociations multilatérales sur les grands dossiers proche-orientaux (partage de l'eau, développement économique, contrôle des armements).

● **Palestiniens:** Ils souhaitent un Etat palestinien en Cisjordanie et Gaza avec Jérusalem-Est pour capitale, avec éventuellement, ensuite, son intégration au sein d'une confédération jordano-palestinienne. Ils revendiquent leurs droits à l'autodétermination mais sont disposés à négocier un régime transitoire en attendant la réalisation de ce qu'ils estiment être leurs droits nationaux. Ils demandent qu'Israël se retire de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et de Gaza, occupés en 1967 et entendent soulever la question de Jérusalem à la conférence.

● **Jordanien:** Ils composent une délégation commune avec les Palestiniens mais estiment que les questions palestiniennes doivent être négociées par les seuls Palestiniens. Ils ont coupé tout lien légal avec la Cisjordanie (jordanienne entre 1948 et 1967) depuis 1988. Le gouvernement jordanien exige le retrait d'Israël de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et de la bande de Gaza. Ils attendent en outre la restitution de deux zones de la Transjordanie occupées par Israël.

Les Jordanien ne refusent pas d'envisager par la suite une confédération jordano-palestinienne. Tout comme Israël, ils ont accepté en principe de participer aux négociations multilatérales.

● **Syriens:** Ils souhaitent un règlement au Proche-Orient qui incluerait l'évacuation par Israël de tous les territoires occupés. Ils sont disposés à mener des négociations avec Israël. Le gouvernement syrien attache de

l'importance au retrait d'Israël de la partie du Liban-Sud qu'il occupe. Ils refusent, tant qu'ils n'auront pas obtenu des gages territoriaux, de participer aux négociations multilatérales.

● **Libanais:** Ils acceptent de participer à la conférence de Madrid et aux négociations bilatérales. Ils exigent l'application de la résolution 425 du Conseil de sécurité (1978) qui prévoit le retrait d'Israël de la partie du Liban-Sud qu'il occupe depuis 1978. Les Libanais souhaitent la dissociation de la 425 et de la 242, qui demande le retrait d'Israël de (ou des) territoires occupés en 1967. Ils refusent de participer pour le moment aux négociations multilatérales.

● **Egyptiens:** Ils ont signé la paix avec Israël en 1979, obtenant la restitution du Sinaï et exigent qu'Israël évacue les autres territoires arabes occupés, y compris Jérusalem-Est. Ils ont accepté en principe de participer aux négociations multilatérales. (ats, afp)

Processus de négociations

Trois phases prévues

La conférence sur la paix au Proche-Orient se déroulera en trois phases. Au total, les pourparlers pourraient durer des mois voire – et c'est le plus probable – des années.

La première phase, qui s'ouvre aujourd'hui à Madrid, durera en principe trois jours. Elle sera une simple «prise de contact». Elle sera ouverte par les présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, dont les pays coparraineront la rencontre. Chaque chef de délégation – les ministres des Affaires étrangères, sauf Israël, représenté par son premier ministre – prononcera un discours, à l'exception de l'observateur de l'ONU, qui n'interviendra pas.

La deuxième phase commencera le 2 novembre en un lieu qui reste à déterminer. Des négocia-

tions bilatérales, conduites par de hauts fonctionnaires, s'ouvriront entre Israël et chacun de ses voisins arabes: les Syriens, les Libanais et les Jordanien-Palestiniens. Les Egyptiens, qui ont déjà fait la paix avec Israël, n'y participeront pas.

SANS LA SYRIE

La troisième phase commencera le 12 novembre. Elle permettra aux pays concernés de participer à des négociations multilatérales sur les grands problèmes régionaux, comme la répartition des ressources hydrauliques, le désarmement et la sécurité, l'environnement, les échanges économiques et le développement. La Syrie a déclaré qu'elle n'y participerait pas tant qu'Israël n'annoncerait pas son intention de se retirer des territoires occupés. (ap)

Quatre organisations représentées

Observateurs de prestige

Mis à part les pays arabes, Israël, les Etats-Unis et l'Union soviétique, quatre organisations ont envoyé des délégués pour la conférence de Madrid. Ils joueront le rôle d'observateurs.

● **CEE:** les Douze seront représentés par le ministre néerlandais des Affaires étrangères Hans van den Broek, dont le pays assure la présidence tournante de la Communauté. Avocat de formation, M. van den Broek a 55 ans. Il dirige la diplomatie de son pays depuis 1982.

● **ONU:** l'ONU, qui ne participe à la conférence qu'en tant qu'observateur, sera représentée par le diplomate suisse Edouard Brunner, 59 ans, nommé en mars dernier «représentant spécial de l'ONU pour le Proche-

Orient». De 1984 à 1989, il a été secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères après avoir été notamment en poste à Washington et à La Haye.

● **Le Conseil de coopération du Golfe (CGC, comprend l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, Qatar, Oman et les Emirats arabes unis):** il sera représenté par son secrétaire général, M. Abdallah Yacoub Bichara, un Koweïtien de 55 ans, ancien ambassadeur à l'ONU.

● **L'Union du Maghreb arabe (UMA, comprend l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye):** elle sera représentée par son secrétaire général, un Tunisien de 58 ans, qui a été désigné à ce poste le 22 octobre dernier. (ap)

Un précédent: Genève

La conférence de paix sur le Proche-Orient qui s'ouvre aujourd'hui a eu un seul précédent dans l'Histoire: la conférence de la paix de Genève, où Arabes et Israéliens se sont retrouvés, pour la première fois, autour d'une table pour une négociation directe.

La conférence, proposée par l'URSS et les Etats-Unis, le 28 novembre 1973, à la suite de la guerre d'octobre, est issue de la résolution 338 du 22 octobre du Conseil de sécurité de l'ONU, qui prévoyait que des négociations seraient engagées entre tous les intéressés «sous les auspices appropriés». L'Egypte et Israël, qui avaient signé le 11 novembre un premier accord militaire dit du Km 101, ont les premiers accepté le principe de cette conférence.

La conférence s'est ouverte à Genève, le 21 décembre, sous la présidence de Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, avec la participation des ministres des Affaires étrangères d'URSS, des Etats-Unis, d'Israël, d'Egypte et de Jordanie. Invitée, la Syrie a refusé d'y participer. Après deux séances plénières, cette première réunion s'est terminée le 22 décembre par la création d'un groupe de travail militaire israélo-égyptien, chargé du désengagement des forces des deux pays. (ats)

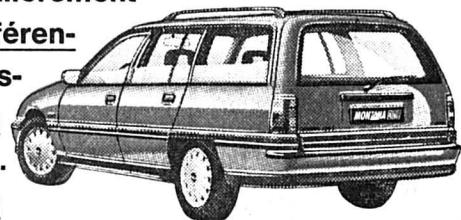


Omega Montana ABS 2.0i Fr. 29'950.-. En option: moteur 2.4i ou 6 cyl. 2.6i. Financement ou leasing avantageux par CREDIT OPEL. Chez votre distributeur Opel.

NOUVEAU:
MONTANA
ABS

OMEGA MONTANA ABS. POUR GARDER LE BON CAP.

D'une rare élégance, l'Omega Montana ABS s'enrichit de nombreux accessoires faits sur mesure pour la saison froide. Citons par exemple les sièges avant chauffants, particulièrement appréciés lorsque le fond de l'air est glacial, ou les antibrouillards et le différentiel autobloquant, indispensables en cas de mauvaise visibilité et de chaussée glissante. Au niveau de la sécurité active, mentionnons le système antiblocage des roues (ABS) et l'exceptionnel train de roulement DSA. Enfin, côté confort, un ordinateur de bord et des lève-glaces électriques à l'avant pour un maximum de plaisir au volant, été comme hiver.



Omega Montana ABS Caravan 2.0i Fr. 31'500.-.

McCANNERICKSON 69 255 / 91



Look at Opel now!

OPEL

LE N° 1 INCONTESTÉ EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit; Le Locle: Garage du Rallye SA; Villaret: Garage Gerster; et les distributeurs locaux à: Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

6-595

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

51

T. Combe

Le mari de Jonquille

Roman

Son ton débordait d'affectueuse sollicitude; il passa doucement la main sur le dos de Manuel comme s'il se disait: «Quel bon dos, large, robuste, quel excellent dos pour transporter mes paquets de tabac et mes caisses de montres!»

Manuel le repoussa brusquement; il n'aimait pas à être caressé comme

un cheval. Constant reprit, sans s'offenser de ce mouvement qui trahissait une certaine répulsion:

– Le hic, c'est que tu ne saurais être ponctuel à l'ouvrage, avec ce métier d'oiseau de nuit. Après trois ou quatre absences, tu recevras ton sac.

– Tant mieux pour moi, et pour toi aussi, pas vrai? dit Manuel qui se mit à rire.

La petite diplomatie de son compagnon le divertissait.

– Tes malices sont cousues de gros fil blanc, reprit-il. J'ai donc l'air bien niais, que tu crois m'attraper comme ça? Si tu y allais de franc jeu, nous nous entendrions plus vite.

– Manuel! s'écria Constant Loison avec une solennité extraordinaire, je ne veux que ton intérêt. S'il est le même que le mien et qu'on puisse faire d'une pierre deux coups, quel inconvénient y vois-tu?

– Pas le moindre. Va toujours, mais en ligne droite.

– A la fabrique, tu finiras par nous compromettre tous deux, tous deux, entends-tu? Pourquoi ne pas te lancer dans une nouvelle carrière où le plaisir ne te manquera pas, ni l'argent non plus? En quatre nuits, tu gagneras autant d'argent qu'à la fabrique en une semaine et tu te reposeras le reste du temps. Le profit est de ton côté, me semble-t-il.

Manuel ne répondit pas. Il regardait les gros nuages couleur d'encre qui assombrissaient le couchant. Parfois la lueur rapide d'un éclair y palpitait, mais sans qu'on entendit le moindre éclat de tonnerre.

– L'orage s'éloigne, dit-il, il suit la rivière. On est bien seul au fond de ces gorges... si la foudre tombait sur la maison...

– De Jonquille? interrompit Cons-

tant dont les joues blêmes se couvrirent aussitôt d'une rougeur de brique peu agréable à voir. Qu'est-ce qui te prends de songer à elle en cette minute?... Ne va pas t'amouracher de la petite, je ne te dis que ça...

Il se rapprochait de Manuel et le regardait dans le blanc des yeux. Son premier geste avait été presque menaçant, mais il se ravisa et reprit, les mains croisées derrière le dos pour réprimer quelque mouvement trop vif:

– C'est un conseil d'ami que je te donne. Jonquille ne te fera que des chagrins. D'ailleurs... elle sera à moi.

Manuel tressaillit, ouvrit la bouche comme pour protester ou questionner, mais tout bien considéré, se tut. «Je demanderai à Jonquille si cela est vrai», pensa-t-il.

(A suivre)

Conférence de paix: Bush rencontre Gorbatchev à Madrid

Les catalyseurs de la paix

Les présidents américain et soviétique, George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, ont déclaré hier à Madrid, à la veille de la conférence sur le Proche-Orient, qu'ils voulaient pousser les participants à trouver une solution de paix, mais ont affirmé ne pas vouloir imposer un règlement. Par ailleurs, les deux hommes n'ont pas annoncé de progrès notables en ce qui concerne les propositions de désarmement nucléaire et l'aide occidentale à l'URSS.

parties s'assoient à la même table et discutent», a-t-il dit. M. Gorbatchev s'est déclaré d'accord avec cette approche américaine, soulignant que Washington et Moscou entendaient proposer leurs «bons offices». «Que l'on ouvre la conférence et que l'on commence à travailler», a-t-il déclaré.

LES DISCUSSIONS REPRENDRONT

Par ailleurs, MM. Bush et Gorbatchev ont annoncé que les Etats-Unis et l'URSS allaient poursuivre leurs discussions sur les détails de leurs propositions de désarmement nucléaire. Le président américain a d'ailleurs estimé que les deux pays étaient «proches» l'un de l'autre à ce propos. Il a ajouté qu'il allait de nouveau envoyer un haut responsable du Département d'Etat à Moscou pour reprendre les discussions.

Les deux hommes, qui se rencontraient pour la première fois depuis le coup d'Etat manqué du 19 août dernier en URSS, ont affirmé avoir eu des entretiens très constructifs. M. Bush a souligné qu'il continuerait de traiter avec M. Gorbatchev, qu'il a qualifié d'«ami», assurant que le putsch n'avait pas changé la nature de leurs discussions. M. Gorbatchev a quant à lui assuré qu'il était «toujours le président» de l'URSS et que personne ne cherchait «à prendre sa place».

M. Bush a d'autre part réaffirmé que les Etats-Unis voulaient aider les réformes en URSS, mais a souligné qu'il ne s'était pas mis d'accord avec M. Gorbatchev sur un montant spécifique pour une assistance américaine et que celle-ci nécessitait de nouvelles discussions.

VIOLENTES ATTAQUES

A la veille de la Conférence de paix sur le Proche-Orient, la situation était en outre, très tendue et confuse hier en Israël où



George Bush et Mikhaïl Gorbatchev

Entre amis, les deux présidents ont affirmé leurs souhaits de voir la paix s'instaurer au Proche-Orient, mais pas n'importe comment. (AP)

l'armée a été visée par un violent accrochage et un attentat à la bombe au Liban-Sud. L'armée israélienne a répondu à ces attaques en début de soirée en pilonnant un camp de réfugiés palestiniens et une base du Hezbollah au Liban-Sud.

Les actions anti-israéliennes

font suite à un attentat qui a coûté la vie à deux colons israéliens lundi soir en Cisjordanie occupée. Cette attaque, au cours de laquelle un autocar a été mitraillé, a été revendiquée d'un côté par le mouvement intégriste Hezbollah-Palestine à Beyrouth et de l'autre par le Front popu-

laire de libération de la Palestine (FPLP, de Georges Habache), l'une des trois composantes de l'OLP.

Par ailleurs, une roquette a explosé hier soir contre un mur de l'ambassade américaine au Liban. (ats, afp)

30.10.1536 - L'épiscopat est supprimé au Danemark.

30.10.1817 - Simon Bolivar organise un gouvernement indépendant au Venezuela.

30.10.1905 - Le tsar cède à la Douma qui réclamait plus de pouvoirs législatifs.

BRÈVES

Madagascar

Gouvernement ouvert

Un gouvernement mixte, formé de représentants des Forces Vives, l'opposition conduite par le Professeur Albert Zafy, et du gouvernement actuel, sera créé dans les prochains jours à Madagascar.

Haïti

Boycott américain

Le président Bush a ordonné hier la suspension de la quasi-totalité des liens commerciaux entre les Etats-Unis et Haïti, afin de faire pression sur les militaires au pouvoir pour qu'ils rétablissent la démocratie dans ce pays, a-t-on appris auprès de la Maison-Blanche.

Irak

Corps de soldats découverts

Les corps de 44 soldats irakiens enterrés vivants pendant la guerre du Golfe ont été retrouvés hier près de la frontière entre l'Arabie Saoudite et l'Irak. Les corps ont été retrouvés, en deux groupes, dans une tranchée que les chars américains ont remblayée lors de leur attaque dans la dernière phase de la guerre.

Inde

Pas d'échappatoire

Un condamné à mort qui avait échappé à l'exécution de sa sentence mercredi dernier en raison de l'âme trop sensible de son bourreau, qui s'était évanoui, devra une nouvelle fois affronter la potence, a annoncé mardi la presse indienne.

Burkina Faso

Emeutes et pillages

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier en faveur de la démocratie à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, pillant deux supermarchés et mettant le feu à un bus et à une voiture après avoir été attaquées par les forces de l'ordre.

Algérie

Vote par procuration refusé

Le Conseil constitutionnel algérien a déclaré «inconstitutionnel» l'alinéa 2 de l'article 54 de la loi électorale qui autorise le vote par procuration du conjoint sur simple présentation du livret de famille, provoquant mardi des réactions favorables chez les associations féminines et au sein du courant démocratique.

Nombreuses déclarations pacifistes

A la veille de la conférence de paix, les citoyens israéliens se sont déclarés presque unanimement en faveur de la paix mais ont paru profondément divisés sur le prix à payer. En effet, si tous veulent la paix, aucun ou presque n'entend partager la ville de Jérusalem avec les Palestiniens et nombreux sont ceux qui s'opposent toujours à des concessions territoriales majeures en Cisjordanie et sur le plateau du Golan.

Selon les résultats d'un sondage publié vendredi par le quotidien populaire Yediot Aharonot, 39% des Israéliens estiment que pour obtenir la paix avec les Palestiniens, Israël devra accorder l'autonomie à ces derniers. En outre, 26% pensent qu'Israël devra évacuer tous les territoires arabes occupés en 1967 pour parvenir à la paix. Seuls 12% sont d'avis que l'Etat hébreu peut l'obtenir sans rétrocéder aucune parcelle de territoire ou de souveraineté.

Le premier ministre israélien Yitzhak Shamir a pour sa part déclaré que tous les éléments du conflit y compris «la terre» peuvent être mis sur la table de négociation. «Tout peut être mis sur la table. Cela ne veut pas dire que nous céderons ceci ou cela», a déclaré le premier ministre. M. Shamir a toutefois souhaité que les négociations bilatérales de paix entre Israël et ses voisins arabes se tiennent au Proche-Orient, même si elles s'ouvrent à Madrid.

De son côté, la délégation palestinienne a appelé à une «réelle participation de l'OLP» à la conférence de paix au Proche-Orient, dans une étape ultérieure. M. Husseini, coordinateur de la délégation, a précisé que les Palestiniens n'avaient «obtenu aucune garantie sur ce point» mais qu'il estimait que «tout le peuple palestinien ainsi que l'OLP» devaient y participer. (ats, afp)

L'armée reprend l'offensive en Yougoslavie

Vukovar sous le feu

L'armée yougoslave a lancé hier une vaste offensive terrestre et aérienne contre la ville croate de Vukovar (150 km à l'est de Belgrade), encerclée depuis deux mois par les troupes fédérales. De violents tirs d'artillerie ont également été signalés à l'aube sur la ville croate de Vinkovici. Par ailleurs, le président croate, Franjo Tudjman a proposé une trêve pour la Toussaint.

Vers midi, l'armée a lancé une attaque aérienne de deux heures contre la ville de Vukovar, a indiqué la radio croate. Les avions ont largué des bombes de 250 et 500 kg sur Vukovar où sont retranchées d'importantes forces croates. Ces raids visaient à appuyer une tentative de percée terrestre des troupes fédérales qui, selon la même source, a été repoussée.

Des combats ont eu lieu également sur l'axe stratégique de communication entre Vukovar et la ville voisine de Vinkovici, dans les villages de Bogdanovci, Marinci et Nustar. A Dubrovnik (sur la côte), le calme régnait hier, a indiqué en fin d'après-midi la télévision de Belgrade. Toutefois, les négociations entre l'armée et les autorités de la ville sur le désarmement des forces croates étaient toujours au point mort, selon l'agence yougoslave Tanjug.

Par ailleurs, le convoi maritime qui est attendu aujourd'hui à Dubrovnik poursuivait sa

route. Ce convoi transporte quelque 500 personnes évacuées de Dubrovnik et qui ont décidé d'y retourner. Le président fédéral, le Croate Stipe Mesic, ainsi que le premier ministre croate Franjo Greguric ont décidé de se joindre au convoi, a indiqué la radio croate.

TRÈVE POUR LA TOUSSAINT

L'armée a donné son accord au passage du convoi, mais elle procédera à une vérification de l'identité des passagers et du chargement des bateaux, a indiqué à Zagreb, la capitale croate, un haut responsable militaire yougoslave.

Le président croate Franjo Tudjman a pour sa part proposé à l'armée d'observer une trêve vendredi, jour de la Toussaint, a rapporté Tanjug. Par ailleurs tous les hommes croates âgés de 18 à 60 ans se voient désormais interdire de voyager à l'étranger, mais aussi de quitter leur commune de résidence, sans autorisation spéciale.

SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE

A Bonn, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères de l'UEO (Union de l'Europe occidentale) ont estimé que «les conditions ne sont pas réunies pour une intervention de l'UEO en Yougoslavie», a indiqué le chef de la diplomatie allemande Hans Dietrich Genscher.

La Serbie a demandé mardi l'arrêt des négociations engagées sous la houlette de la CEE et a rejeté les menaces de sanctions économiques et diplomatiques brandies par les Douze lundi à Bruxelles, si Belgrade ne se rallie pas d'ici le 5 novembre à un projet d'association souple de républiques souveraines.

«Nous ne pensons pas que les pourparlers doivent continuer», a ainsi déclaré le vice-ministre serbe des Affaires étrangères Vladislav Veizovic à la radio néerlandaise Veronica. Le vice-ministre a par ailleurs démenti que les troupes serbes et les forces fédérales cherchent à détruire la ville médiévale de Dubrovnik. Il a rejeté cette responsabilité sur les Croates qui, a-t-il dit, «sont peut-être prêts à détruire cette ville magnifique pour ternir la réputation de l'armée fédérale.» Ce n'était pas, apparemment, le point de vue des diplomates américains, italiens, grecs et britanniques qui se sont rendus mardi à Dubrovnik pour avoir une idée des déprédations et apporter leur soutien aux 50.000 habitants de la ville qui vivent depuis le 1er octobre sans électricité et avec très peu d'eau.

En Hongrie, l'aviation était en état d'alerte après le bombardement, dimanche, du village de Bars, situé sur la frontière avec la Yougoslavie. Budapest a officiellement protesté contre cette action. (ats, afp, reuter, ap)

Nouveau gouvernement polonais

Lech Walesa se propose

Le président polonais Lech Walesa a proposé hier de former lui-même un nouveau gouvernement, après les élections législatives de dimanche qui n'ont dégagé aucun vainqueur clair ni aucune majorité stable au Parlement.

M. Walesa, qui devrait rencontrer les principaux dirigeants politiques, a proposé quatre solutions possibles, dont trois avec lui comme premier ministre.

Il est favorable à un gouvernement formé par des partis issus de Solidarité, avec ou sans lui comme premier ministre. La troisième solution serait un gouvernement formé des sept principaux partis - dont les communistes - et la quatrième un gouvernement de «réconciliation

politique» au-dessus des partis et des divergences politiques. M. Walesa souhaiterait un gouvernement agissant par décrets avec une durée de vie garantie de deux ans.

NOUVEAU RECORD

Durant le dernier week-end, les électeurs polonais ont établi un nouveau record: 28 partis seront représentés à la Chambre des députés (Chambre basse du Parlement) après les élections législatives de dimanche.

Parmi les partis représentés figurent notamment le Parti polonais des amis de la bière (11 sièges) et l'Alliance des femmes contre les épreuves de la vie (un siège). (ats, ap)

Manifestations au Zaïre

Belges indésirables

Le président Mobutu Sese Seko a demandé aux troupes belges de quitter immédiatement le Zaïre, a rapporté hier la radio nationale. Mais la Belgique n'a pas obtempéré et a annoncé que ses paras resteraient le temps qu'il faudra pour évacuer tous les étrangers.

rianes ont annoncé l'atterrissage, lundi soir sur l'aéroport de Lagos, d'un Boeing-727 identifié comme un «avion présidentiel zairois».

Un nombre non précisé de personnes ont débarqué de l'avion et sont parties avant que les forces de sécurité n'arrivent à l'aéroport, a précisé le responsable de l'aéroport John Ojikutu.

L'ambassadeur du Zaïre a été convoqué pour donner des explications. (ap)

A la découverte des arts martiaux

Venez admirer les gestes sacrés des arts martiaux orientaux. Les clubs de La Chaux-de-Fonds vous présenteront, lors de combats fictifs ou réels, une large palette des arts martiaux.

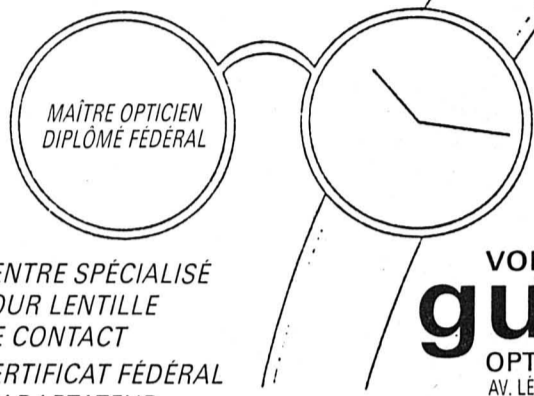
Au programme, ce jour

19h & 22h10 démonstration d'arts martiaux par le Kikon karaté, l'aïkido club, le Vo Vietnam (self-défense) et le judo-club.
23h danse avec les Gurktaler Musikanten
24h fermeture du restaurant.



d'Aventure en Aventure

POUR VOS LUNETTES



MAÎTRE OPTICIEN
DIPLOMÉ FÉDÉRAL
CENTRE SPÉCIALISÉ
POUR LENTILLE
DE CONTACT
CERTIFICAT FÉDÉRAL
D'ADAPTATEUR

von
gunten

OPTIQUE-HORLOGERIE
AV. LEOPOLD-ROBERT 23-25,
039/23 50 44

A notre stand No 193, tests de vue gratuits

470-433

MONTRES
TISSOT
MOVADO
TAG-HEUER
BERTOLUCCI
COURRÈGES
JORDI
CHROMACRON
PIERRE CARDIN
BENETTON - CAMEL

BRUGGER STAND 342, LES PRIX CRAQUENT!

Camcorder familial.
Utilisation ultra simple!



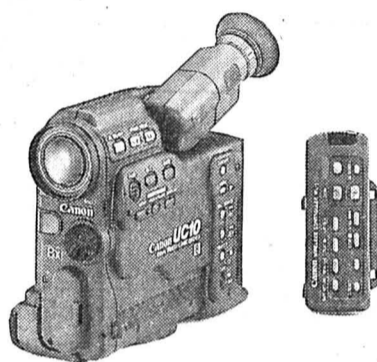
Orion VMC 591 S, VHS-C

1'190.-
seulement

Vos plus beaux souvenirs enfermés dans une petite cassette et prêts à ressurgir pour votre plaisir avec cette caméra simple mais complète et fiable pour filmer facile. Zoom 6X, autofocus, superposition date et heure, long play. Aussi en location.

Nouveauté mondiale
CANON UC10

La plus petite caméra du marché, format 8 mm, zoom SX, télécommande sans fil, titrage, fondu ou blanc, retardateur, poids 580 g

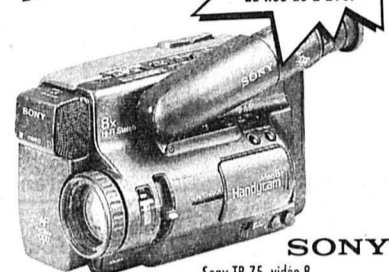


C'est la merveille des merveilles

Seulement Fr. 1990.-

A saisir!
Vous économisez
cinq cents
francs!

1'790.-
seulement
au lieu de 2'290.-



Sony TR 75, video 8

Economisez 500 francs
SONY TR 75, 8 mm

Une supercaméra de Sony, 470 000 points d'image, son Hi-Fi stéréo, obturateur jusqu'à 1/4000 et tout ce qu'on peut exiger d'une Sony de grande classe.

brugger
L.-Robert 23-25, Tour Rose
Tél. 039/23 12 12

Le meilleur au meilleur prix!

Polyexpo
La Chaux-de-Fonds
Jeudi 31 octobre 1991
à 22 h 15

GRAND SHOW "CHAUD"

et défilé de mode
avec 10 mannequins professionnels

Organisation: Mad People
Bienne

Avec la participation de:
Louisianne - Calame Sports - Manuel Dousse
Jolie Mode Françoise - Von Gunten Optique
Ferraroli - COOP - L'Impartial

Le stand «truffé» de spécialités!



CONFISERIE - TEA-ROOM

Minerva

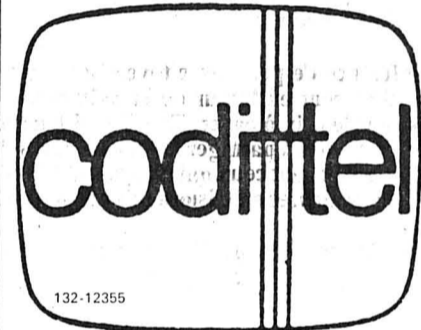
Bruno Henauer
Maître confiseur
Av. Léopold-Robert 66
2300 La Chaux-de-Fonds
Dégustations
et démonstrations
28-012346

Publicité intensive,
Publicité par annonces



MULLER musique SA

Plaisir



132-12355

MODHAC 91
Stand 166

VOLETS ALU

Dès Fr. 360.-/La paire

FENÊTRES PVC

Dès Fr. 560.-/2 vantaux



**HAUSER
FERMETURES**

CH-1421 Grandevent
Tél. 024/71 18 08
Fax 024/71 22 69

132-502889



MULLER musique SA

Différence

132-12221

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion Michel Ryser

STAND 164

modhac



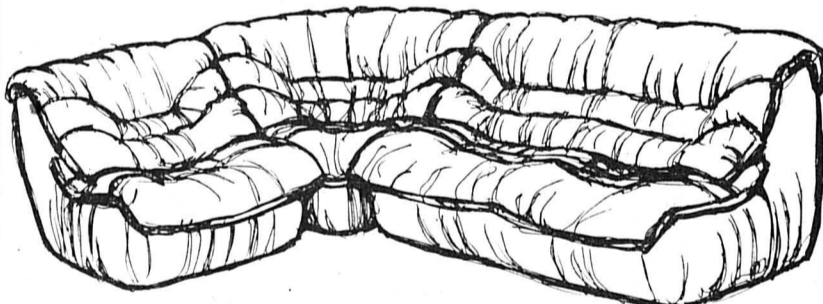
Rio
1475.-

132-12452

Un grand choix de salons
MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47



Profitez de Modhac
pour vous renseigner sur
les dernières nouveautés

**STAND
No 168**

132-12218



Winkler SA

Appareils
électroménagers
Numa-Droz 132
La Chaux-de-Fonds
039/23 43 23/24

À MODHAC
STAND No 316

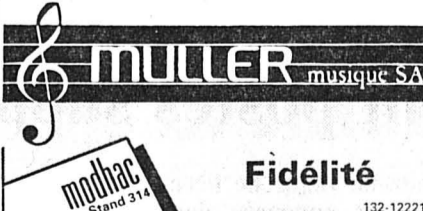


BOSCH

La cuisine de demain

Remboursement de votre billet
d'entrée pour un achat durant
l'exposition.

132-12206



MULLER musique SA

Fidélité

132-12221

jeudi défilé de mode branché
avec des mannequins
professionnels.
vendredi rock acrobatique

Expo mode
d'emploi

Ouverture: 14h - 22h.
Garderie d'enfants
(moins de 7 ans) gratuite.

Prix
des
entrées

Adulte Fr. 6.-
Enfants 6-16 ans Fr. 3.-
Forfait familial Fr. 15.-
Lundi 28 (14h-18h) AVS Fr. 3.-
Carte permanente Fr. 20.-

Le bus,
une
bonne
idée

Un bus gare-Modhac-gare
(ligne 3 puis 33 après 19h10)
jusqu'à 23h33.
Toutes les 10 min en semaine
jusqu'à 19h10, ensuite toutes
les 20 min.

Le samedi, toutes les 10 min jusqu'à 18h10;
ensuite toutes les 20 min.
Le dimanche, toutes les 20 min.
Dernier retour depuis Modhac à 23h40.
Du 25 octobre au 2 novembre,
bus direct depuis la gare de 19h10 à 22h10.

POLYEXPO
LA CHAUX-DE-FONDS
25 octobre - 3 novembre

modhac
FOIRE-EXPOSITION

Olivier Jacot-Guillarmod: le grand marché EEE implique des règles

Nouvelle vision du référendum

Tout le monde est favorable à l'accès de la Suisse au «grand marché» instauré en 1993 entre les 19 pays de l'Espace économique européen (EEE). Mais on ne peut bénéficier de cet accès sans en accepter les règles communes. Pour Olivier Jacot-Guillarmod, vice-directeur de l'Office fédéral de la justice (OFJ), l'avenir du référendum (comme de l'initiative) est à placer dans cette nouvelle perspective.

Berne
François NUSSBAUM



Arnold Koller (à droite) et Heinrich Koller.

Les cantons assumeront leur souveraineté.

(Keystone)

Tout un travail préparatoire, commencé en 1989, a permis de comparer le droit communautaire et le droit suisse, puis d'étudier la faisabilité d'une législation suisse euro-compatible dans la perspective de l'EEE. Nous sommes aujourd'hui, souligne Olivier Jacot-Guillarmod, dans la phase cruciale de formulation des modifications du droit fédéral, pour que le Conseil fédéral puisse les présenter au Parlement.

LA CAUTION POPULAIRE

Cette tâche a été menée à bien «sans aucune arrière-pensée concernant un éventuel déficit démocratique», précise-t-il. Mais, d'ici quelques mois, le Parlement se penchera sur l'adaptation du droit suisse à l'acquis communautaire, en sachant qu'il ne pourra l'approuver qu'avec l'assentiment du peuple et des cantons.

C'est par le biais d'un référendum obligatoire que le peuple devra donner au Parlement son aval pour qu'il puisse légiférer seul si l'urgence l'ordonne ou si une disposition ne lui laisse aucune marge de manœuvre. Cette caution populaire obligatoire constitue même un «plus» démocratique, estime Olivier Jacot-Guillarmod.

PLUS D'EFFET SURPRISE

Cette phase d'approbation du traité ne définit en outre que l'«architecture extérieure» de l'édifice EEE. Il reste tout l'amé-

nagement interne, c'est-à-dire le droit futur. Mais le vice-directeur rappelle que la nouvelle loi sur les rapports entre les deux conseils associe étroitement le Parlement au travail législatif dans le domaine EEE.

Grâce à cette «osmose» entre Parlement et Conseil fédéral, les Chambres ne pourront plus, comme jusqu'ici, se plaindre de l'«effet de surprise» créé par l'arrivée de traités internationaux négociés par le seul Conseil fédéral, note le vice-directeur. Par la suite, les nouveaux actes législatifs qui seront annexés au

traité sur l'EEE seront soumis au référendum facultatif. Il faudra simplement être au clair: un acte refusé en vote référendaire peut entraîner des sanctions. C'est une perspective nouvelle pour la Suisse, qui peut actuellement repousser l'adhésion au FMI ou le nouveau droit foncier rural sans que personne ne demande de comptes.

L'initiative populaire reste également possible. Si elle va à l'encontre du traité EEE, le Conseil fédéral et le Parlement auront tout le temps d'expliquer

qu'elle implique la dénonciation du traité. Le peuple tranchera.

IL FAUT CHOISIR

Mais, conclut Olivier Jacot-Guillarmod, il faut choisir. Si, par exemple, on refuse de réviser réellement le droit des sociétés anonymes parce qu'il faudrait soudain présenter des bilans transparents, on fausse la concurrence par rapport aux partenaires. De même pour les pratiques cartellaires. L'accès au grand marché implique des règles communes claires.

F.N.

Souveraineté cantonale

Le droit cantonal devra lui aussi être adapté à celui de l'Espace économique européen (EEE). Pour respecter les structures fédéralistes de la Suisse, les cantons devront faire eux-mêmes les révisions nécessaires de leurs lois. La Confédération est certes responsable vis-à-vis de ces partenaires étrangers de l'adaptation du droit suisse, mais fait confiance aux cantons, a expliqué hier le conseiller fédéral Arnold Koller.

Parallèlement aux travaux menés à l'échelon de la Confédération, les cantons ont déjà entamé les préparatifs visant à transposer dans leur droit les règles de l'EEE. La collaboration entre les deux niveaux est assurée par le Groupe de contact de la Confédération et des cantons et par sa Commission de coordination (COCO). Le Groupe de contact, présidé par Arnold Koller, est composé de membres des gouvernements cantonaux. (ats)

BRÈVES

Cartel de Medellin Courtiers identifiés au Tessin

Les courtiers qui travaillaient au Tessin avec le financier italien Giuseppe Lottusi, considéré comme le «caissier européen» des trafiquants colombiens de cocaïne du cartel de Medellin arrêté il y a une dizaine de jours à Milan, ont tous été identifiés.

Meurtre à Genève Français appréhendé

Un Français de 22 ans domicilié à Genève a avoué avoir tué dimanche matin à coups de couteau une toxicomane française de 27 ans. Le mobile du crime serait «une transaction de drogue qui a mal tourné», a indiqué hier la police genevoise. Le meurtrier a été interpellé dimanche dernier dans la journée.

Explosion de gaz à Muttenz (BL) Un mort et trois blessés

Une personne a été tuée et trois autres blessées lors de l'explosion de bouteilles de propane hier après-midi à Muttenz (BL). L'explosion est survenue vers 16 h 30 lors de travaux de revêtement sur une route en dessous de la gare marchandise de Muttenz, a indiqué un porte-parole de la police de Bâle-Campagne.

Journalistes vaudois et genevois

Critiques contre les éditeurs
L'Association vaudoise des journalistes et le comité de l'Association de la presse genevoise ont vigoureusement dénoncé hier le projet de trois éditeurs régionaux vaudois (le «Journal du Nord vaudois», le «Quotidien de la Côte» et «L'Est vaudois») et du directeur de Foot-Hebdo de ne plus appliquer les accords salariaux en vigueur entre journalistes et éditeurs.

Mobilité estudiantine Le programme démarre

Les premiers étudiants, au nombre de 162, ont profité du programme de mobilité lancé par la Confédération pour étudier dans une autre université suisse durant le semestre d'hiver 1991-1992, a indiqué hier le Département fédéral de l'intérieur. Jusqu'à fin 1995, la Confédération versera chaque année 900 bourses de 2000 francs par semestre à ces étudiants «mobiles».

Plus de 2000 cas de sida déclarés en Suisse

Dernier trimestre dramatique

Le sida fait toujours plus de ravages en Suisse, un des pays du monde les plus touchés par cette maladie. 2086 cas ont été déclarés à Berne depuis 1983, dont 196 durant le troisième trimestre de cette année, soit le nombre le plus élevé enregistré en un trimestre depuis le début de l'épidémie. La maladie a déjà tué 1275 personnes en Suisse, a indiqué hier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Au cours des neuf premiers mois de 1991, 473 cas ont été déclarés à Berne soit 16 de plus qu'au cours de toute l'année précédente. Cette progression s'explique partiellement par les efforts supplémentaires déployés pour recenser le plus rapidement et le plus complètement possible les nouveaux cas. L'OFSP, en poussant simplement les recherches au cours du mois passé, a découvert 47 cas supplémentaires. Des médecins avaient pourtant diagnostiqué le sida chez certaines de ces per-

sonnes il y a deux ou trois ans déjà.

L'espoir de voir le nombre de nouveaux cas diminuer en 1991 a ainsi été déçu. Il est probable qu'il continuera à augmenter, a estimé le médecin Jean-Marc Sulliger, de l'OFSP.

Le sida progresse actuellement le plus vite chez les hétérosexuels, raison pour laquelle la proportion de femmes présentant un sida avéré a passé de 19 % en 1991 à 23 % aujourd'hui. On ne note en revanche plus d'augmentation significative chez les hommes homosexuels ou bisexuels, tout comme dans les petits groupes de receveurs de transfusion, d'hémophiles et d'enfants.

Deux tiers des 2086 cas déclarés en Suisse ont été enregistrés dans les quatre cantons de Zurich (663), Genève (310), Vaud (230) et Berne (180). Sur les 14.128 résultats des tests HIV positifs annoncés par les laboratoires, 68 % concernaient des personnes résidant dans ces can-

tons. Un seul Etat, Obwald, n'a toujours pas enregistré le moindre cas ou test positif.

Le nombre de ces déclarations a atteint 361 au premier trimestre 1991, 311 durant le deuxième et 617 au cours du troisième. Le total de séropositifs déclarés s'est ainsi élevé à 1289 au cours des neuf premiers mois de 1991, contre 1794 pour toute l'année dernière.

CAMPAGNE POUR CERTAINS ÉTRANGERS

L'OFSP et l'Aide suisse contre le sida ont lancé hier à Zurich une campagne spéciale de prévention à l'intention des Espagnols, des Turcs et des Portugais. Ce projet-pilote, qui durera 18 mois, est destiné à améliorer la connaissance des dangers du sida chez ces étrangers.

La moitié des Espagnols et des Portugais interrogés ont estimé qu'il existait un médicament permettant de vaincre le sida, ce qui n'est toujours pas le cas. (ap)

Nouvelle vague de licenciements dans l'industrie:

Cent postes supprimés

Une nouvelle vague de licenciements est annoncée dans l'industrie. Quatre entreprises, Tschudin à Granges (SO), Feintool à Lyss (BE) et Bally Band à Schönenwerd (SO) viennent de prononcer 100 licenciements au total, ont déclaré hier des responsables de ces sociétés.

La plus grande partie de ces licenciements revient à la fabrique de machines-outils Tschudin, qui diminue ses effectifs de 65 personnes et les réduit à 305 employés. Raison avancée par la direction: le recul massif des commandes.

Active également dans les machines-outils, Feintool va licencier 15 de ses 280 collaborateurs

ces trois prochains mois. En outre, le chômage partiel déjà introduit sera étendu, a indiqué le directeur Fritz Bösch.

Enfin, Bally Band, qui produit des tissus imprimés, va abandonner la production en gros au profit des étiquettes textiles. Cela se traduira par 20 licenciements sur un effectif de 75 personnes. (ats)

Chambardement à la tête du PDC

La présidente s'en va

Deux places sont à repouvoir à la tête du Parti démocrate-chrétien (pdc) après le revers électoral subi le 20 octobre. Alors que la présidente du parti Eva Segmueller a annoncé sa démission lundi soir, le président du groupe parlementaire pdc, Vital Darbellay, a indiqué à son tour hier qu'il laisserait son poste.

Le conseiller national valaisan Vital Darbellay, 62 ans, qui a été réélu, a indiqué hier qu'il entendait laisser la place à des forces jeunes. Il avait été élu à la tête du groupe pdc le 6 décembre 1988, devant de justesse le conseiller national zougais Peter Hess. Ce dernier, avocat d'affaires âgé de 43 ans, pourrait succéder à Vital Darbellay. Le groupe parlementaire pdc désignera son président le 16 novembre prochain.

EVA SEGMUELLER JETTE LE GANT

S'exprimant lundi soir sur les ondes de la radio allemande, la conseillère nationale saint-galloise Eva Segmueller a annoncé qu'elle ne briguerait plus un nouveau mandat à la tête du pdc lors des élections internes du parti le 11 janvier prochain. Cette décision n'a rien à voir avec les résultats du pdc lors des élections fédérales, a-t-elle déclaré, se montrant par ailleurs fort irritée des critiques internes à propos de sa personne et de sa manière de diriger le parti. Eva Segmueller a été la première femme élue à la tête d'un parti gouvernemental.

Iwan Rickenbacher, secrétaire général du pdc, comprend que Mme Segmueller, après

s'être dépensée pendant des semaines, ait été vivement déçue par les résultats du 20 octobre et qu'elle ait «piqué la mouche».

LE PARTI RELATIVISE LES PROPOS DE SA PRÉSIDENTE

Il estime toutefois que les critiques internes dont elle a été l'objet ne dépassaient guère ce que l'on peut entendre dans un tel cas, même si, à ses yeux, il est erroné de reprocher une défaite électorale à une seule personne.

Le secrétaire général du pdc a tenu à relativiser les propos de Mme Segmueller, démentant qu'il y ait des tensions entre la direction du parti et les deux conseillers fédéraux pdc Arnold Koller et Flavio Cotti. Selon lui, les critiques de la présidente s'adressaient à l'ensemble du Conseil fédéral. Eva Segmueller a déclaré lundi à la radio allemande que la politique menée ces derniers temps par le Conseil fédéral n'avait pas vraiment fait plaisir au pdc et n'avait pas non plus facilité la conduite du parti.

Interrogé à propos du conseiller aux Etats fribourgeois Anton Cottier qui est donné favori pour succéder à Mme Segmueller, Iwan Rickenbacher a dit que les membres de la direction du parti faisaient évidemment partie du cercle des candidats. Outre Anton Cottier, font aussi partie de la direction du pdc, le conseiller national tessinois Fulvio Caccia, la conseillère nationale soleuroise Ruth Grossenbacher, le conseiller national bâlois Hugo Wick et le nouveau conseiller aux Etats saint-gallois Paul Gemperli. (ap)

Le Locle comme vous ne l'avez jamais vu

A l'enseigne de «Microtechnique, méganature», Le Locle, hôte d'honneur de Modhac, dévoile ses capacités, ses charmes et ses trésors parfois cachés. C'est aussi l'occasion d'une série de premières remarquables: nouveaux documents d'information, lancement d'un pin's et, pour la bonne bouche, des spécialités gourmandes, créées tout spécialement à cette occasion. Venez goûter le Rondin, feuilleté au saucisson, et les Amandines du Locle, bouchées aux amandes et au praliné.

A Modhac, Le Locle exprime un nouveau souffle.

d'Aventure en Aventure

VAC

à **modhac**
FOIRE - EXPOSITION
Stand No 350

SONY V302. Midi
Ampli 2 x 60 watts musique. Equaliseur 2 x 5 bandes. Tape-deck double cassette auto-reverse. Tourne-disque semi-automatique. Lecteur CD avec programmation. Complète avec 2 haut-parleurs à 3 voies puissance 70 watts chacun.

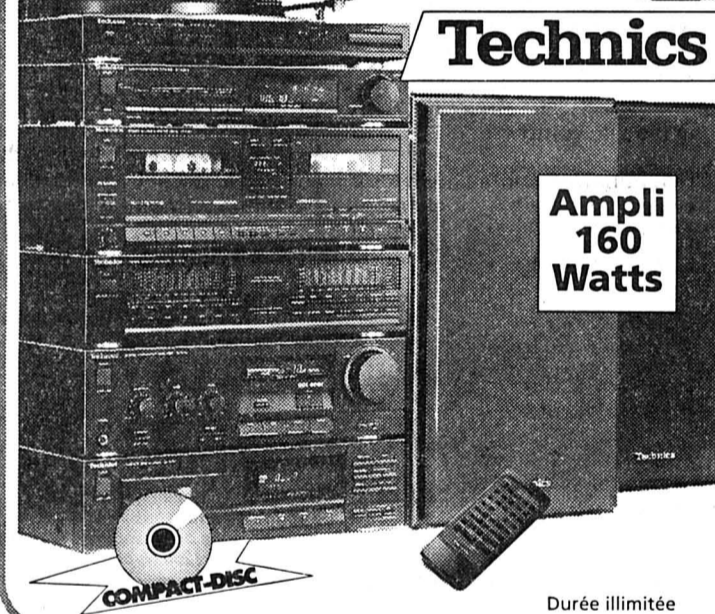
895.-
au lieu de 1190.-



SONY.

Ampli 120 Watts

1395.-
au lieu de 1795.-



Technics

Ampli 160 Watts

TECHNICS système X30.
La Midi des plus exigeants.
Ampli new class A 2 x 80 watts musique.
Tuner digital avec timer.
Tape-deck double cassette auto-reverse, Dolby B + C.
Tourne-disque automatique.
Lecteur CD, départ synchronisé (editing), mémorisation.
Complète avec 2 haut-parleurs à 3 voies puissance 120 watts chacun.
Option:
Equaliseur TECHNICS SH/E66 2 x 7 bandes, avec analyseur de spectre Fr. 299.- au lieu de 395.-

Durée illimitée

CUISINES AGENCEES APPAREILS MENAGERS
Tél. 039/23 00 55 Serre 90 La Chx-de-Fds

Miele **STAND 191**

Séchoir avec condenseur

PROMOTION
Fr. 3998.-

Machine à laver 5 kg

plus élément de raccordement: Fr. 35.-

132-12183

SUBARU

Legacy 2.0 Swiss Extra

Fr. 24 990.-

Auto-Centre Emil Frey SA
66, rue Fritz-Courvoisier
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 66 77
Choix - Qualité - Expérience.
132-12388

Atelier du Lion d'Or
Stand 192
28-800283

STAND 342, LES PRIX CRAQUENT!

Vient d'arriver!

PENTAX Z10

Conception d'avant garde, mesure sur 6 zones + spot flash incorporé, programme automatique et manuel, autofocus ultra rapide, exposition de 4 sec. au 1/2000. Objectif «Power zoom» avec cadrage mémorisable automatique. très léger!

Le set Fr. **948.-**

avec sacoche, objectif, FA 28-80. Aussi en location

Nikon

Nouveau: F-401 X

Confort et précision hors du commun, autofocus instantané, flash matriciel intégré, viseur HP pour porteur de lunettes.

Le set Fr. **898.-**

Avec objectif original 35-70 AF, ouverture 3.3, filtre, parasoleil et dragonne. Aussi en location-vente

brugger
La Chaux-de-Fonds L. Robert 23-25, Tour Rose
Tél. 039/23 12 12

UNIPHOT UNIPHOT

Photo-vidéo NICOLET
Les nouveautés 1992

Caméras-vidéo 8 mm

sont arrivées!

OLYMPUS	VX-806	Fr. 1290.-
	VX-81	Fr. 1390.-
CANON	UC-10	Fr. 1990.-
	UC-20	Fr. 2490.-
NIKON	VN-3100	Fr. 1990.-
	VN-7000	Fr. 2690.-

Crédit de 3 à 60 mois
Démonstration au stand 169 132-501604

UNIPHOT UNIPHOT
NICOLET LEOPOLD-ROBERT 59 LA CHAUX-DE-FONDS

Participez à notre grand concours

L'Impartial

PUBLICITAS

Stand 321

A la découverte des arts martiaux

Venez admirer les gestes sacrés des arts martiaux orientaux. Les clubs de La Chaux-de-Fonds vous présenteront, lors de combats fictifs ou réels, une large palette des arts martiaux.

Au programme, ce jour

19h & 22h10	démonstration d'arts martiaux par le Kikon karaté, l'aïkido club, le Vo Vietnam (self-défense) et le judo-club.	23h	danse avec les Gurktaler Musikanten
24h	fermeture du restaurant.		

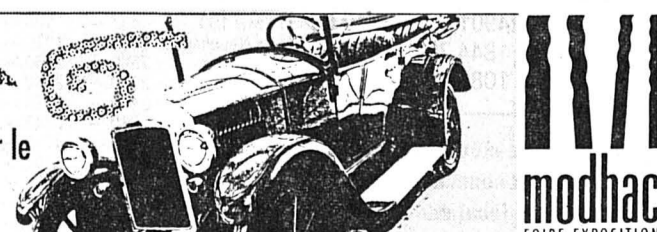
STAND No 165

La Chaux-de-Fonds

POLYEXPO
LA CHAUX-DE-FONDS
25 octobre-3 novembre

Peugeot: un siècle d'histoire

La tradition et le prestige des voitures du passé, avec le stand du Musée Peugeot. La modernité sur le parvis, avec la nouvelle 106 et une 205 T16, championne du monde des rallyes 85-86.



Mercredi 30 octobre 1991

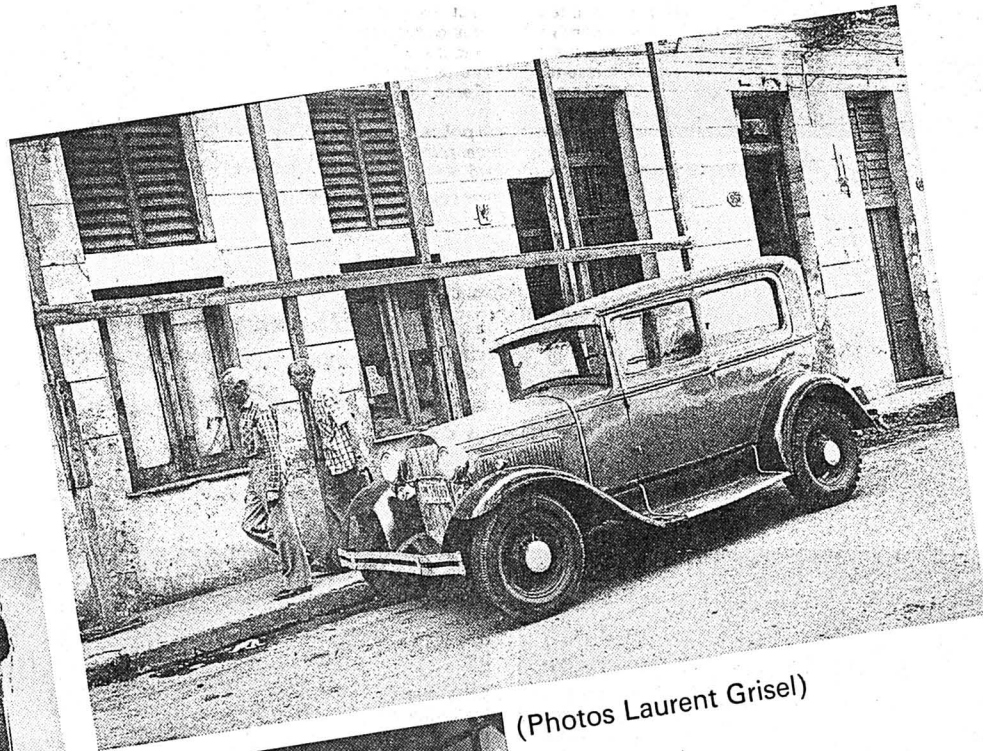
L'Impartial

Collège Jehan-Droz

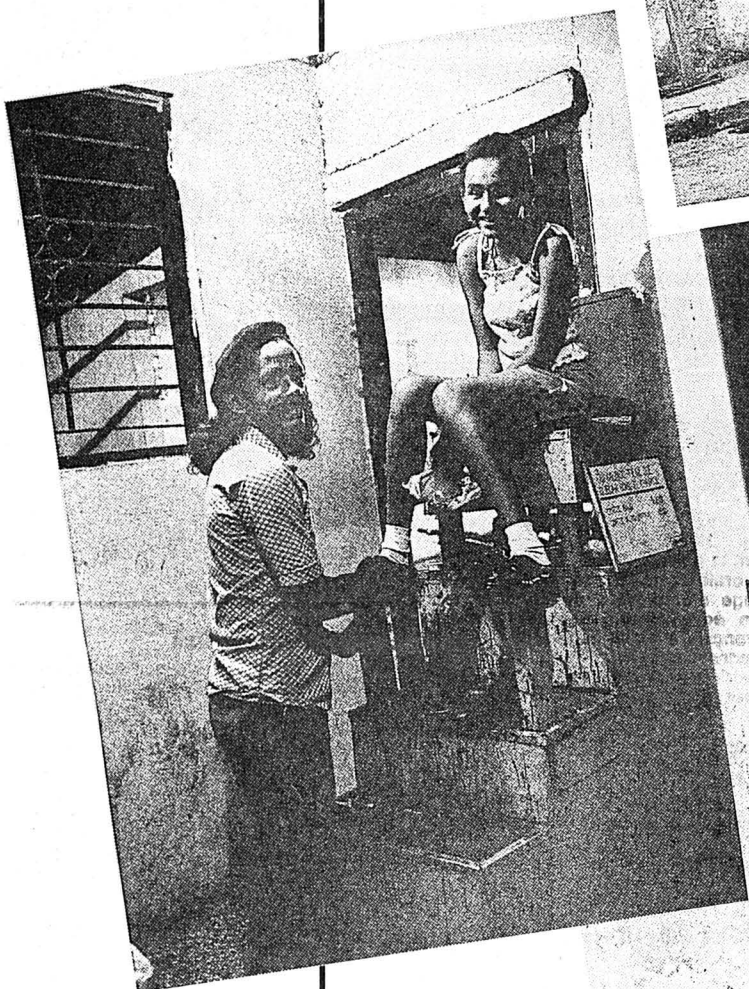
Exposition du Photo-Club du Jura neuchâtelois

Ouverte jusqu'au dimanche 3 novembre, la traditionnelle exposition annuelle du Photo-Club des Montagnes neuchâtelaises est implantée cette année dans l'aula du collège secondaire Jehan-Droz.

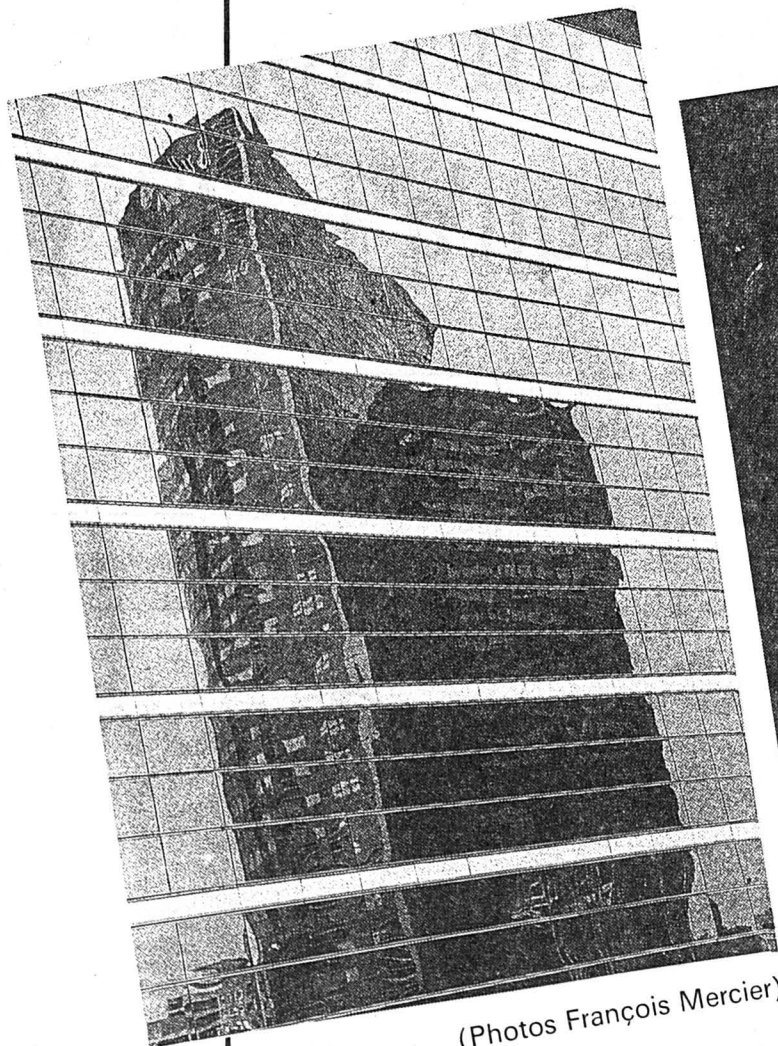
Sur les panneaux couvrant la surface de cette exposition, de nombreux travaux réalisés sur des thèmes divers (en noir-blanc et en couleur) par les membres de ce club qui partagent en commun (et souhaitent faire partager) leur passion pour l'art de la photographie.



(Photos Laurent Grisel)



(Photo Bernard Vuilleumier)



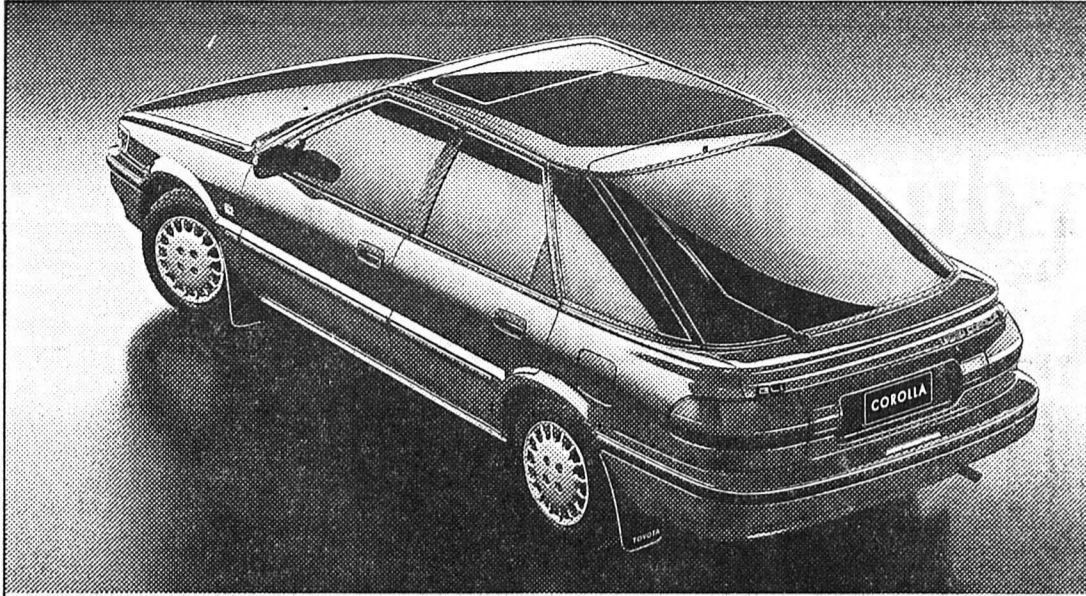
(Photos François Mercier)



Un espace a également été réservé au club invité, celui de Lausanne.

Clins d'œil à la vie, drôles ou émouvants, travaux particulièrement léchés, instantanés reflétant la société d'ici et d'ailleurs... autant de sujets croqués et rendus sur papier par ces photographes (jcp)

- L'exposition est ouverte chaque jour en semaine de 18 h à 22 h.
Samedi 2 novembre, de 14 h à 22 h.
Dimanche 3, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



Corolla 1,6 Liftback GLi, 1587 cm³, 77 kW (105 ch), 16 soupapes, 7,4 l d'essence aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1), 5 portes, fr. 21 390.-

- toit ouvrant électrique fr. 980.-
 - direction assistée fr. 850.-
 - lève-glace électr., verrouillage central fr. 950.-
- L'équipement «Brillant» d'une valeur de fr. 2 780.-, ne vous coûte que fr. 690.-

Corolla 1,6 Liftback GLi «Brillant», superéquipement inclus, fr. 22 080.-



Corolla Tercel 1,6 XLi 4x4, 1587 cm³, 77 kW (105 ch), 16 soupapes, 7,9 l d'essence aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1), 5 portes, fr. 23 890.-

- toit ouvrant électrique fr. 980.-
 - lève-glace électriques fr. 650.-
 - radio-cassette fr. 600.-
- L'équipement «Brillant» d'une valeur de fr. 2 230.-, ne vous coûte que fr. 690.-

Corolla Tercel 1,6 XLi 4x4 «Brillant», superéquipement inclus, fr. 24 580.-



Carina 2,0 Liftback GLi, 1998 cm³, 89 kW (121 ch), 16 soupapes, 7,5 l d'essence aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1), 5 portes, fr. 25 190.-

- toit ouvrant électrique en verre fr. 1 380.-
 - A.B.S. électronique fr. 2 200.-
- L'équipement «Brillant» d'une valeur de fr. 3 580.-, ne vous coûte que fr. 800.-

Carina 2,0 Liftback GLi «Brillant», superéquipement inclus, fr. 25 990.-



Corolla 1,3 Compact XLi, 1295 cm³, 60 kW (82 ch), 12 soupapes, 6,7 l d'essence aux 100 km (en circulation mixte, selon OEV-1), 5 portes, fr. 17 990.-

- toit ouvrant électrique fr. 980.-
 - radio-cassette fr. 750.-
 - lève-glace électr., verrouillage central fr. 950.-
- L'équipement «Brillant» d'une valeur de fr. 2 680.-, ne vous coûte que fr. 690.-

Corolla 1,3 Compact XLi «Brillant» superéquipement inclus, fr. 18 680.-

Corolla 1,6 Compact XLi «Brillant» aussi disponible en attrayante série spéciale. Voyez-la dans votre agence Toyota!

Toyota «Brillant» à l'attrayant super-équipement. Vous y gagnez jusqu'à fr. 2780.-

Leasing Toyota super-avantageux

Je m'intéresse à une offre de leasing sans engagement, pour le modèle suivant:

.....
 Prénom et nom
 Adresse
 NP, localité
 Téléphone privé Téléphone prof.
 Prière de remplir et d'expédier à: Toyota Multi-Leasing, 5745 Safenwil

Fièvre des diamants dans votre agence Toyota.

Cette fièvre des diamants a été déclenchée par les séries spéciales «Brillant» superéquipées qui vous attendent en plus d'un concours brillamment doté: un bon pour une Toyota «Brillant», d'une valeur de fr. 20 000.-, de véritables diamants et de nombreux autres prix. Il serait dommage de vous en priver.

LA PERFECTION AUTOMOBILE



TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL

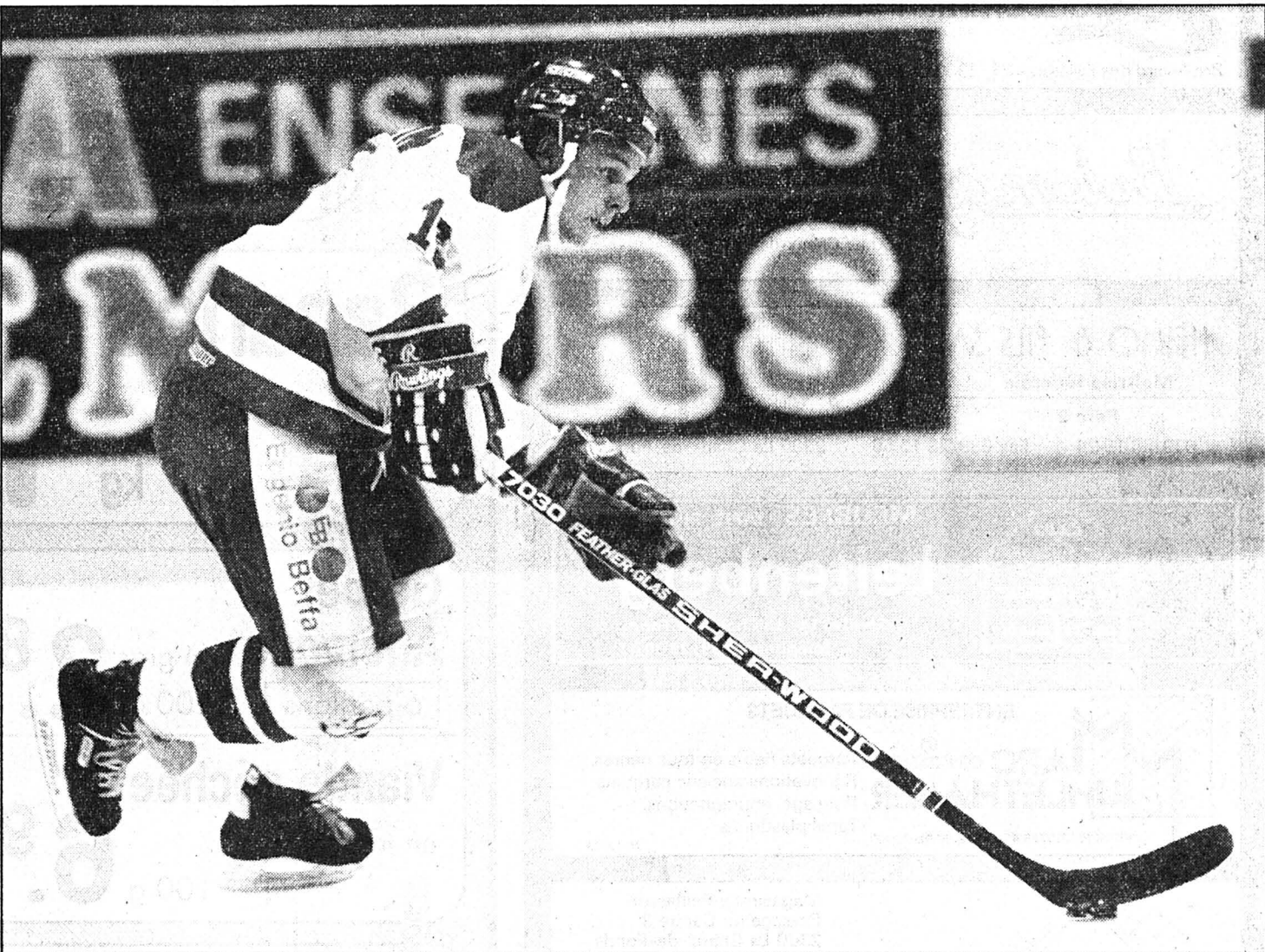
Hockey sur glace - Première ligue: succès probant du HCC contre GE Servette

Nonante secondes de folie

● GE SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS 1-5 (1-1 0-3 0-1)

Terrassé en nonante secondes. C'est le sort qu'a subi hier soir GE Servette sur sa patinoire face à un fringant HCC. Les Chaux-de-Fonniers ont en effet «dégoûté» leurs adversaires dès la reprise du tiers médian, en inscrivant trois buts entre la 21e et la 23e minute de jeu. De cette minute trente de folie, les Genevois ne s'en sont jamais remis. A quatre à un en leur faveur, les Neuchâtelois se sont contentés de contrôler la manœuvre. Souvent habilement. Corollaire: le HCC a signé sur les bords du Léman son troisième succès consécutif. Et cela avec la manière, ce qui ne gâche vraiment rien.

Genève
Gérard STEGMÜLLER



Fabrice Dessarzin

Deux buts pour le HCC hier soir aux Vernets.

Annoncée comme «rencontre au sommet», cette partie a été agréable à suivre. Les deux formations n'ont en effet pas rechigné sur l'effort.

Mais une fois mené par trois buts d'écart, GE Servette a donné l'impression de ne plus y croire réellement. Il est vrai qu'en face, le HCC ne tenait pas à dilapider un avantage acquis en une poignée de secondes et qui allait s'avérer fatal aux gars de Larry Rush.

MOMENTS DE PANIQUE

Les deux équipes ont fait jeu égal durant le premier tiers-temps. A la réussite de Stastny (15e, tir en back-hand apparemment anodin), les Chaux-de-Fonniers ont répliqué deux minutes plus tard par l'entremise de Dessarzin.

Cette réalisation a mis en confiance le HCC, d'autant plus que celui-ci évoluait en infériorité numérique à ce moment précis. Au premier coup de sirène, la faible assistance des Vernets

était loin de s'imaginer que le match n'allait plus que durer 180 secondes.

«Ils ont profité d'un moment de panique de notre part» précise Larry Rush. Panique est peut-être un grand mot. Mais les Chaux-de-Fonniers ont diablement joué le coup, en achevant proprement des Genevois qui ont encaissé deux goals, œuvres de Zbinden et Pedersen, en 35 secondes. L'adversaire était ainsi dans les étoiles, qui a été envoyé au tapis par Leimgruber après 22 minutes et 24 secondes de jeu. A 4-1 en sa faveur, la troupe de Zdenek Haber était bien payée, mais elle a prouvé par la suite qu'elle savait aussi tenir un résultat, même si Schnegg n'est pas totalement étranger à cet état de fait. Encore un bon point.

COLLECTIF AVANT TOUT

«Mes gars ont retenu la leçon de Villars» analysera l'entraîneur

dü HCC. Le Tchecoslovaque se félicitait de l'esprit de corps qui a animé son équipe. «Personne n'est vraiment sorti du lot. Nous avons signé ce soir une victoire collective. Mes joueurs ont évolué avec discipline, n'offrant aucun cadeau à GE Servette. La clé de ce succès qui me comble d'aise est à chercher là et nulle part ailleurs» ajoutera-t-il.

Collectivement, le HCC a donc été irréprochable. Et les Neuchâtelois ont eu les moyens d'aggraver la marque, si l'on songe notamment au tir sur le poteau de Leimgruber (13e) et Niederhauser (34e). Toutefois, il n'y a pas lieu de faire la fine bouche. «La Chaux-de-Fonds a mérité son succès. Cette équipe possède des qualités, énormément de qualités» ajoutera l'entraîneur de GE Servette. Le compliment est révélateur. En battant un candidat aux play-off, le HCC a sans équivoque

prouvé que son rôle de favori n'a rien d'usurpé.

«Ce qui m'inquiète le plus, dira pour sa part le président Goumaz, c'est que les gars «chopent» la grosse tête.» Allez, allez. Réaliser une bonne prestation à l'extérieur est une chose, décrocher la lune, une autre. D'ailleurs, vendredi soir à Belle-

roche, les hockeyeurs des Mé-lèzes n'auront pas la vie facile. Les derbies contre Fleurier ont été toujours disputés et il n'y a pas - a priori - de raisons pour que cette (bonne) tradition se perde.

Un homme averti en vaut deux. Et un hockeyeur?

G.S.

Patinoire des Vernets: 600 spectateurs.

Arbitres: MM. Frioud, Pignolet et Schmid.

Buts: 15e Stastny (Engeler) 1-0. 18e Dessarzin (à 4 contre 5) 1-1. 21e Zbinden (Führer) 1-2. 22e Pedersen (Raess) 1-3. 23e Leimgruber (Zbinden) 1-4. 60e Dessarzin (Pedersen) 1-5.

Pénalités: 2 x 2' contre GE Servette, 5 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

GE Servette: Fernandez; Engeler, Meylan; Mercier, Heu-

ghebaert; Regali, Hinni, Kaltenbacher; Cloux, Giroud, Hermann; Duchêne, Stastny, Odermatt.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Ott, Rohrbach; Meyer, Sklentzas; Murisier, Raess; Steudler, Führer, Rod; Zbinden, Léchêne, Leimgruber; Pedersen, Dessarzin, Niederhauser.

Notes: GE Servette évolue sans Saurugger (blessé), alors que La Chaux-de-Fonds est au complet.

Hockey sur glace

Quand rien ne va...

Hier soir, Neuchâtel YS n'a pas confirmé sa bonne performance de samedi contre Ajoie. Face à ce même adversaire, les Neuchâtelois ont ainsi concédé une large défaite (1-5) sur leur patinoire. Eh oui, il y a des soirs comme ça, où quand rien ne va...

Page 17

Automobilisme

Ferrari se sépare de Prost



Coup de tonnerre hier dans le monde de la Formule 1: l'écurie Ferrari a annoncé qu'elle se séparait avec effet immédiat de son pilote Alain Prost (photo AP).

Page 17

Basketball

A qui la faute?

L'équipe féminine du BBC La Chaux-de-Fonds militant en LNA se trouve sans joueuse étrangère à la suite du départ précipité de l'Américaine Stacy Gaudet-Berry. Un départ entouré d'un flou artistique. A qui la faute?

Page 19

Première victoire pour les Vallonniers

Fleurier vainqueur sans panache



P. Aeby

Fleurier a pris son envol...

(Impar-Galley)

● STAR LAUSANNE - FLEURIER 3-4 (2-3 0-1 1-0)

Après deux revers, Fleurier a décollé, qui s'est imposé à Montchoisi, certes sur la plus courte des marges, face à Star Lausanne. Du coup, les gens de Courvoisier se retrouvent lancés dans ce championnat. De bon augure avant d'accueillir La Chaux-de-Fonds vendredi soir.

C'est une rencontre en dents de scie qu'ont disputé les deux formations hier soir sur les bords du Léman. Tendus et nerveux, les Vallonniers, après avoir ouvert le score alors que l'on jouait depuis 44 secondes, sont passés par des moments brouillons qui ont permis à leur adversaire d'inscrire plusieurs buts. C'est lors de leurs trop rares moments de lucidité, que les Neuchâtelois ont pu tromper l'excellent Pas-

quini par de très bonnes triangulations. Il est vrai que dans le difficile début de championnat, cette rencontre revêtait une grande importance pour le moral des Fleurisans, ceci expliquant peut-être cela.

Fleurier nous avait pourtant habitué à un jeu plus précis et surtout plus rapide lors des matches de préparation. Une rencontre qui n'a jamais atteint des sommets, les deux formations ne laissant pas l'autre développer un quelconque jeu de passes. Une victoire qui doit toutefois faire du bien pour le moral des Fleurisans, qui attendront La Chaux-de-Fonds vendredi soir à Belleroche.

Patinoire de Montchoisi: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Kramer, Constantin, Calame.

Buts: 1re F. Jeannin 0-1 (Courvoisier). 6e Piller 1-1. 13e Piller 2-1 (Pain). 16e Cavin 2-2 (Pahud). 20e S. Jeannin 2-3 (Pluquet, Courvoisier). 29e Pahud 2-4 (M. Lapointe, Morel). 41e Pauli 3-4 (Meier, Kreuzer).

Pénalités: 7 x 2' contre Star Lausanne, 5 x 2' contre Fleurier.

Star Lausanne: Pasquini; Cini, Bertoli; Saegesser, Waelti, Berta; Macho, Baumgartner; Kreuzer, Pauli, Schwitz; Meier, Piller, Pain, Anthamatten, Isenschmid. Coach: Bradley.

Fleurier: St. Aeby; P. Aeby, M. Berta; Courvoisier, Pluquet, S. Jeannin; Cavin, C. Lapointe; Barraud, Monard, Bourquin; Chappuis, Pahud, M. Lapointe; Hummel. Coach: Messerli.

Notes: Star Lausanne sans Rengli (blessé). Fleurier sans Bartoli (suspendu). (jyp)

Sols parquets tapis **La base du confort**

ducommun sa tapis d'Orient moquettes linos literies - rideaux
Boulevard des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 00 04 28-12058

Bolomey REVÊTEMENTS DE SOLS Moquette - Lino - Plastique
Rue du Bois-Noir 41 ☎ 039/26 03 26 - Privé: 26 93 78 2300 La Chaux-de-Fonds 28-12483

HEIMO & FILS SA Maîtrise fédérale **SOL**
Parc 9 ☎ 039/28 16 24 Fax 039/28 15 56 2300 La Chaux-de-Fonds 28-12115

Leitenberg MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Grenier 14 La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 30 47 28-12218

MARC LUHLETHALER ENTREPRISE DE PARQUETS
Parquets neufs en tous genres. Renovations anciens parquets Ponçage, imprégnations. Tapis plastiques.
VIEUX-PATRIOTES 47-LA CHAUX-DE-FONDS 28-12099

ENTRESOL SA Sols - Tapis Parquets - Rideaux
Magasin Le Paillason Passage du Centre 3 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 70 75 28-12053

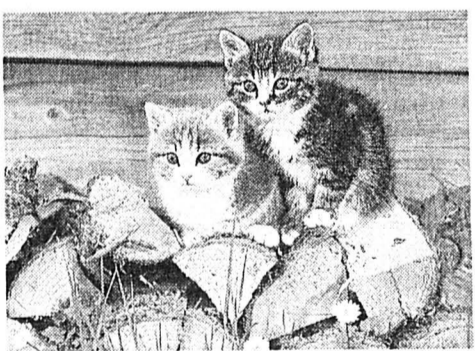
Plâtrerie-Peinture - Plafonds suspendus Papiers peints - Chape liquide
claude jeanneret
Envers 39 ☎ 039/31 37 61 2400 Le Locle 28-14048

Publicité intensive, Publicité par annonces

Nos magnifiques calendriers

1992

Vues de la Suisse ou d'animaux, en couleurs



Fr. 6.50 le calendrier (y compris la fourre cartonnée)

En vente aux bureaux de L'Impartial:

Neuve 14 2300 La Chaux-de-Fonds

Pont 8 2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 1.50 pour les frais d'expédition au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Machines espresso automatiques

Nouveau: également en location!

FUST vous propose toutes les bonnes marques p.e.

- Solis Mastermatic **Location 42.-***
- Solis Turbo Twin 3000 **Location 57.-***
- Novamatic A-120-F **Location 42.-***
- Jura Duomatica A-121 **Location 57.-***

Durée de location min. 6 mois* / droit d'achat

- Testez le modèle de votre choix dans la succursale FUST la plus proche, au stand de dégustation • Garantie pendant toute la durée de la location
- Immédiatement livrable du stock • Réparation de toutes les marques
- Demandez nos prix comptants avantageux

FUST

ELECTROMENAGER CUISINES/BAINS LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65 Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Bienna, rue Centrale 36 032 22 85 25 Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51 Service de commande par téléphone 021 312 33 37

A louer tout de suite
BEAUX APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES
avec cuisines agencées.
Loyer: Fr. 840.-, plus charges.
Situation: quartier centre nord de la ville.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
GERANCIA & BOLLIGER SA, Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77
SNGCI 132-12057

Antonietti

RÉGIE IMMOBILIÈRE

À LOUER à Saint-Imier STUDIO MEUBLÉ
Cuisinette équipée. Fr. 390.-
Libre dès le 1er novembre 1991 450-112

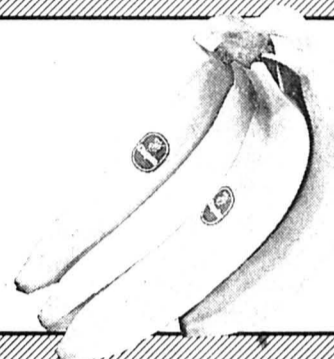
038 24 25 26

Usego

votre agréable voisin

Actions Usego valables dès le 30.10.91

Bananes **1.80**
kg



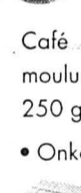
Gerber Anemone 1/4 gras **2.80**
6 portions 200 g

Viande séchée **6.90**
en tranches 100 g

Fromage Gruyère **1.80**
surchoix 100 g



Château du Pape 1989 «Sélection Bergeron» AC **8.75** 70 cl



Café moulu, sous vide 250 g • Onko Gold **3.70**



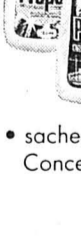
• Onko "S" **3.80**



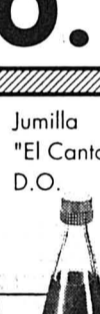
Ovomaltine 500 g **6.30**



Nettoie-tout • la force du citron • la force du vinaigre 750 ml **3.10**



• sachet recharge Concentré 250 ml **2.90**



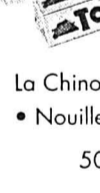
Jumilla "El Canto" D.O. 1 litre (+dépôt) **2.70**



Sirop de framboises Usego 1 litre (+dépôt) **2.90**



La-do-ré Toblerone • Lait • blanc 2 x 100 g **2.75**



La Chinoise • Nouilles 500 g **2.30**



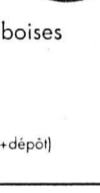
• haricots moyens 440 g **2.30**



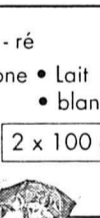
• sachet recharge 250 ml **2.90**



Coca-Cola Coca-Cola light 1 litre (+dépôt) **1.10**



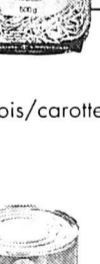
Hug • Bâtons aux noisettes Al Forno 320 g **2.90**



Piazza • Miel de fleurs étranger 1 kg **5.-**



Dentifrice Mentadent C 75 ml **2.95**



Lessive complète, liquide • sachet recharge 2 litres **8.95**



3 litres **14.50**

Nescoré sachet de remplissage **8.95**
2x 150 g 9.95 avec Bon



Usego Contre remise de ce BON chez votre détaillant Usego, vous recevrez 1 paquet Nescoré, 2x 150 g, pour le prix de Fr. 8.95 au lieu de Fr. 9.95.

BON valeur Fr. 1.-

Valable du 30.10. au 13.11.91 seulement 1 Bon par paquet

Omo Lessive complète **14.90**
5 kg 17.90 avec Bon



Usego Contre remise de ce BON chez votre détaillant Usego, vous recevrez 1 paquet Omo 5 kg, pour le prix de Fr. 14.90 au lieu de Fr. 17.90.

BON valeur Fr. 3.-

Valable du 30.10. au 13.11.91 seulement 1 Bon par paquet

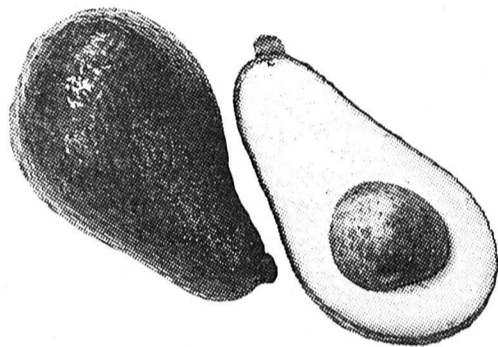
Luttez contre le renchérissement!

Profitez davantage des offres spéciales Migros.

La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale du 30.10 au 2.11

Avocats



La pièce
1.-

La super-promotion:

Offre spéciale du 30.10 au 5.11

Purée de pommes de terre Mifloc et Mifloc Instant

Emballage de 4 x 100/110 g

~~720~~
de moins

Exemple: Mifloc

400 g

~~430~~

310

(100 g -77,5)



La surprise:

Jusqu'à épuisement du stock!

«La vache qui rit» Fromage fondu à tartiner de France



400 g

~~6.-~~

450
(100 g 1.12,5)

Multipack du 30.10 au 5.11

Chocolat suisse «Milch extra»

100 g ~~1.10~~ **-.85**

A partir de 2 tablettes au choix

Multipack du 30.10 au 5.11

Cacahuètes épicées



100 g ~~1.30~~ **1.-**

A partir de 2 paquets

Offre spéciale du 30.10 au 5.11

«Parmigiano Reggiano» Fromage italien à pâte dure

Le kg ~~24.-~~ **19.-**

Offre spéciale du 30.10 au 2.11

Boules de Berlin

5 pièces 300 g



~~3.-~~ **2.40**
(100 g -.80)

Offre spéciale du 30.10 au 5.11

Champignons de Paris coupés et champignons mélangés

en sachet de 200 g

-.70 de moins

Exemple: Champignons mélangés

200 g ~~4.40~~ **3.70**

(100 g 1.85)

Offre spéciale du 30.10 au 2.11

Carottes du pays

Le kg ~~1.95~~ **-.95**

Offre spéciale du 30.10 au 5.11

Epinards surgelés

600 g

-.50 de moins

Exemple: Epinards hachés, tout prêts

600 g ~~2.20~~ **1.70**

Offre spéciale du 30.10 au 5.11

Aproz Grapefruit, Grapefruit light, Orange et Orange light en bouteille de 1 litre



1 litre

~~2.50~~

-.55

(+ dépôt -.50)

Offre spéciale du 30.10 au 5.11

Tous les cafés

en grains ou moulus et emballés sous vide

250 g **-.50 de moins**

500 g **1.- de moins**

1 kg **2.- de moins**



Exemple: Espresso en grains

500 g ~~4.20~~ **3.20**

(100 g -.64)

MIGROS

Jusqu'au samedi 2 novembre

Côtelettes
de porc
Kg ~~18.-~~ **15⁵⁰**

Rôti et tranches
de porc, cou
Kg ~~21⁵⁰~~ **18⁵⁰**

Jusqu'au samedi 2 novembre

Jambon
de campagne

de derrière, fumé, cuit, coupé, portions de 140 g env.

Kg ~~27⁵⁰~~

23.-

Jusqu'au samedi 2 novembre

Coquelets
frais de France

Pièces de 500 - 600 g

Kg

~~11.-~~

8⁹⁰

28-92-14

MIGROS

INSCRIVEZ-VOUS

au cours

FITNESS

dispensés par Le club
Durée: 1 h 30 environ

- 30 minutes échauffement, assouplissement, stretching
- suivi d'un programme de tonification musculaire

1 séance d'essai gratuite

HORAIRE DES COURS FITNESS

Lundi 10 h 15 - 20 h 00
Mardi 9 h 00 - 10 h 30 - 14 h 30
18 h 45 - 20 h 15
Mercredi 9 h 00
Jeudi 18 h 15 - 20 h 00

PENSEZ À LA SAISON DE SKI !!!

UN ESPACE SPORTIF



A.-M.-Piaget 50, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 57 60

132-502958

DIVERS

Panasonic

VIDÉO NV-F65 HI-FI STÉRÉO

1195.-

AU LIEU DE 1495.-



Ph.-H.-Mathey - 039/28 21 40

132-12059

SINGER

Réouverture de notre magasin de La Chaux-de-Fonds

Nous vous attendons avec plaisir à MODHAC du 25 octobre au 3 novembre 1991 ou bien dès le 4 novembre dans notre magasin.

Heures d'ouverture:
Lundi - vendredi: 14 à 18 h 30
Samedi: 9 à 16 h 30

A bientôt!

253-83813



**Qui est-tu ?
D'où viens-tu ?
Où vas-tu ?**

Approche de l'enseignement Gnostique de l'Ecole Internationale de la Rose-Croix d'Or
Ecole professionnelle commerciale
Rue de la Serre 62
La Chaux-de-Fonds
Un cycle d'orientation de 5 soirées
Tous les mercredis dès le 30 octobre 1991
Ecole internationale de la Rose-Croix d'Or

28-504713

LECTORIUM ROSICRUCIANUM

GASTRONOMIE

Piano-bistro

La Malakoff

Hôtel-de-Ville 114 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 70

Fermé lundi et mardi

Menu du jour Fr. 11.-

Petite carte

Vendredi, samedi, ouvert jusqu'à 2 heures

132-12874

Hockey sur glace - LNA: Bienne s'incline de justesse au Tessin

Le bourreau Jaks

● AMBRI-PIOTTA - BIENNE 5-4 (2-3 2-1 1-0)

Bienne a failli mettre un terme à la longue période d'invincibilité des Tessinois sur leur patinoire. Hélas, l'audace seelandaise n'a payé, par la faute de Peter Jaks.

Chaque hockeyeur et supporter sait ce que la Valascia représente quand son équipe tourne à toute vapeur. Hors, hier au soir, lorsqu'on approcha de la patinoire léventine, peu de spectateurs, pas de hurlements ni de chants des supporters, pas de cortège des coco-girls, comme si toute la vallée sentait une odeur de surprise des Seelandais.

Aussitôt la partie entamée, il faut préciser que les Biennois n'ont pas cherché à limiter les dégâts. Au contraire, après quatre minutes de jeu seulement, ils avaient passé la marque à deux reprises en leur faveur, alors que les Tessinois semblaient dans un doux ronron, et passablement ballottés. Mais les pensionnaires de la Valascia amorcèrent un retour méritoire, en égalisant à l'issue de deux schémas identiques signés Fischer et Robert. Une égalisation toutefois annulée dans la même minute, lorsque Shirajev redonna l'avantage aux Biennois. Mais durant ces quelques minutes, la paire de défense Schneeberger-Schneider connaissait un terrible fléchissement.

Lorsque Daoust, le nouveau Canadien du HC Bienne, se permit le luxe de placer le palet dans les filets de Pauli Jaks, quand bien même son équipe était en infériorité numérique, on se dit que Bienne avait réussi



Battus!

Metzger, Anken et Schneeberger ne peuvent que constater les dégâts... (ap)

le gros de l'opération. Surtout que la mi-match était dépassée.

Puis Robert plaça la prochaine offensive dans le mille, Fair la suivante, et Ambri avait réglé ses comptes au terme du deuxième tiers.

Mieux, la formation léventine imprimait un rythme d'enfer à l'appel du troisième tiers. Vitalisé par sa performance, Peter Jaks, encore lui, tira profit d'un service de Fair à la 45e minute. Curieusement, sur l'action du but, c'est le Biennois Kohler qui offrait un bon mouvement sur le flanc droit et qui se fit subtiliser la rondelle par son coéquipier Robert. Le bourreau des Seelandais s'appelle donc Peter Jaks, mais aura été le moins en vue des Lévantins. En face, en revanche, les Biennois affichèrent

de bonnes intentions, notamment lorsqu'ils furent en possession du palet et qu'ils se positionnèrent devant les buts adverses.

Reste qu'Ambri a empoché

les deux points. N'est-ce pas là l'essentiel quand on est leader? Par contre, l'audace des Seelandais est mal payée. Une fois de plus... serait-on tenté de dire! (rp)

Valascia: 4500 spectateurs.

Arbitre: M. Ehrensperger.

Buts: 2e Kohler (Weber, Aeschlimann), 0-1. 4e Boucher (Schirajev, Daoust) 0-2. 13e Fischer (Robert, N. Celio) 1-2. 19e Fischer (Robert) 2-2. 20e Schirajev (Daoust, G. Dubois) 2-3. 28e Daoust (Schmid, 4 contre 5) 2-4. 31e Robert (N. Celio) 3-4. 35e Fair (Léchenne, 5 contre 4) 4-4. 45e Peter Jaks (Fair) 5-4.

Pénalités: 4 x 2' contre Ambri-Piotta. 7 x 2' contre Bienne. Ambri-Piotta: Pauli Jaks; F. Celio, Tschumi; B. Celio, Reinhart; Riva, Giannini; Viganò, Malkov, Leonov; Fair, Léchenne, Peter Jaks; Robert, N. Celio, Fischer. Bienne: Anken; Schirajev, Schmid; D. Dubois, Steinegger; Schneeberger, Schneider; G. Dubois, Daoust, Boucher; Aeschlimann, Weber, Kohler; Glanzmann, Metzger, Heiz.

AUTRES PATINOIRES

● FR GOTTÉRON.- ZOUG 5-1 (1-0, 1-1, 3-0)
Saint-Léonard: 6204 spectateurs.
Arbitre: M. Moreno.
Buts: 5e Khomutov (autobut de Burkart, à 4 contre 5) 1-0. 21e McLaren 1-1. 30e Bykov (Balmer; à 4 contre 4) 2-1. 55e Bykov (Balmer) 3-1. 58e Khomutov (Bykov) 4-1. 60e Khomutov (Bykov, à 4 contre 5) 5-1.
Pénalités: 4 x 2' contre FR Gottéron, 9 x 2' contre Zoug.
FR Gottéron: Stecher; Bracey, Balmer; Griga, Descloux; Hofstetter, Bobillier; Wyssen; Khomutov, Bykov, Leuenberger; Schaller, Raymond, Maurer; Bucher, Gauch, Silver.
Zoug: Schöpf; Kessler, Burkart; Bill Schalhauser, Künzi; Stadler, Ritsch; McLaren, Soguel, Monnier; Antsin, Yaremchuk, Neuenchwander; Meier, Steffen Muller.

● ZÜRICH - COIRE 8-8 (1-0, 6-3, 1-5)
Hallenstadion: 7375 spectateurs.
Arbitre: M. Tschanz.
Buts: 19e Weber (Wick, Krutov, à 5 contre 4) 1-0. 22e Nuspliger (Weber, à 4 contre 4) 2-0. 26e Vollmer (Nuspliger, Schenkel) 3-0. 29e Schädler (Signorell) 3-1. 30e Weber (Hotz) 4-1. 32e Schenkel 5-1. 34e Lavoie (Voschakov, Bayer, à 5 contre 4) 5-2. 35e Krutov (Priajachin, Guyaz) 6-2. 38e Müller (Lindemann) 6-3. 40e Guyaz (Priajachin, Krutov, à 5 contre 4) 7-3. 45e Schädler (à 4 contre 5) 7-4. 49e Lavoie (S. Capaul) 7-5. 50e Lavoie (Micheli) 7-6. 53e Weber (Nuspliger, Hotz) 8-6. 53e Müller 8-7. 58e Müller (Voschakov, à 4 contre 4) 8-8.
Pénalités: 7 x 2' contre Zurich, 8 x 2' contre Coire.
Zurich: Simmen; Wick, Hager; Faic, Zehnder; Guyaz; Vollmer, Schenkel, Cadisch; Nuspliger, Weber, Hotz; Lüthi, Priajachin, Krutov.
Coire: Bachschmid (35e Zuccolini), Bayer; E. Sahlis, Voschakov; S. Capaul, M. Capaul; Jeuch; Micheli, Lavoie, Wittmann; Derungs, Müller, Lindemann; Signorell, R. Sahlis, Schädler.

● OLTEN - LUGANO 5-2 (2-1, 1-1, 2-0)
Kleinholz: 2250 spectateurs.
Arbitre: M. Ballmann.
Buts: 2e Claude Lüthi (autobut Eggimann) 1-0. 13e Polcar (Moser, à 5 contre 4) 2-0. 15e Rötheli (Honegger, à 5 contre 4) 2-1. 30e Egli (Müller) 3-1. 34e Rötheli (Honegger) 3-2. 51e Moser (Ruedi, à 4 contre 4) 4-2. 53e Stastny (Polcar, Ruedi, à 5 contre 4) 5-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Olten, 8 x 2' contre Lugano.
Olten: Aebischer; Hirschi, Ruedi; Ghilioni, Gasser; Niederöst, Silling; Moser, Polcar, Stastny; Beer, C. Lüthi, Loosli; Egli, Müller, Lauper.
Lugano: Wahl; Domeniconi, Gin-gras; Bertaglia, Sutter; Honegger; Ton, Thibaudeau, Eberle; Thöny, Eggimann, F. Lüthi; Fritsche, Rötheli, Walder.

● BERNE - KLOTEN 5-4 (2-0, 3-2, 0-2)
Allmend: 10.829 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 10e Montandon (Howald) 1-0. 14e Horak (Hagmann) 2-0. 24e Vrabec (Leuenberger) 3-0. 31e Künzi (Montandon, Beutler, à 5 contre 4) 4-0. 37e Lebevre (à 4 contre 5) 4-1. 38e Roggenmoser (Clavien, Ruotsalainen, à 5 contre 4) 5-1. 39e Eldebrink (Lebevre, Hollenstein) 5-2. 54e D. Sigg (Celio) 5-3. 59e Wäger (Eldebrink) 5-4.
Pénalités: 3 x 2' contre Berne et 6 x 2', plus 10' (Wäger) contre Kloten.
Berne: Tosio; Ruotsalainen, Clavien; Künzi, Rauch; Leuenberger, Beutler; Schümperli, Vrabec, Bärtschi; Roggenmoser, Montandon, Howald; Hagmann, Hirschi, Horak.
Kloten: Pavoni; Hollenstein, Eldebrink; D. Sigg, Mazzoleni; Bruderer, Jezzzone; Erni, Lefebvre, Wäger; Schlagenhauf, Ochsner, Celio; Steger, Fontana, Holzer; Rufener.

Table with 4 columns: Rank, Team, Goals, Assists, Points. Lists statistics for various teams like Ambri-Piotta, Lugano, etc.

PROCHAINE JOURNÉE
Jeudi 31 octobre, 20 h: Bienne - Zurich, FR Gottéron - Olten, Kloten - Coire, Lugano - Ambri-Piotta, Zoug - Berne.

Deux dopés

Rauch et Sigg positifs

Les contrôles antidopage effectués début octobre par un fonctionnaire de l'Association suisse du sport (ASS) sur les joueurs Edi Rauch (Zurich/23 ans) et Roger Sigg (Kloten/30 ans) se sont révélés positifs. Les analyses ont révélé des traces de stéroïdes anabolisants.

Toutefois, tant pour Rauch que pour Sigg, seul l'échantillon A a pour l'instant été analysé.

Les deux joueurs concernés, qui ont été suspendus avec effet immédiat, ont été informés hier par le Dr Pietro Segantini, le médecin de la LSHG. «La suspension a été décidée pour des motifs juridiques, afin d'éviter d'éventuelles retombées plus importantes», a expliqué le Dr Segantini.

Avant qu'un jugement définitif ne soit prononcé, l'examen de l'éprouvette B doit être attendu. Cette analyse interviendra aujourd'hui ou demain dans le laboratoire du professeur Donike à Cologne. On ne saura donc pas avant vendredi si Rauch et (ou) Sigg ont effectivement absorbé un produit interdit.

Ainsi, il est encore impossible de se prononcer sur les sanctions encourues par les deux hommes. «Ce n'est que lorsque nous connaîtrons le résultat de la deuxième analyse que nous pourrions déterminer une éventuelle suspension, en vertu des règlements de la LSHG et de l'ASS» a expliqué à ce sujet le Dr Segantini. A relever que lorsque le défenseur allemand Uwe Krupp avait subi un contrôle positif aux amphétamines lors des mondiaux de Berne, en 1990, la Fédération internationale l'avait suspendu 18 mois.

«Je ne me sens pas coupable», a déclaré le défenseur du CP Zurich, Edi Rauch, abattu à l'annonce des accusations de dopage pesant sur lui. «Je ne comprends pas ce qui se passe et je trouve tout à fait anormal que la Ligue ait fait connaître le résultat de l'échantillon A alors que la contre-expertise n'a pas encore été effectuée», a-t-il ajouté. Rauch a été contrôlé le 1er octobre lors du match Berne - Zurich.

Tennis - Rosset éliminé au premier tour de l'Open de Bercy

La chute se poursuit

Une forme physique précaire, une confiance enflée ne permettaient pas à Marc Rosset (54e ATP) de nourrir la moindre illusion dans le match qui l'opposait au Soviétique Alexander Volkov (38e ATP) au Palais des Sports de Bercy, dans le cadre de l'Open de Paris.

Le gaucher de Kaliningrad s'est imposé en deux sets, 6-3 6-4, en une heure et deux minutes. Sans jamais concéder son service, sans même laisser une seule balle de break au Genevois, le Russe a gagné au petit trot le droit d'affronter l'Américain Brad Gilbert au tour suivant. Rosset a ainsi concédé sa 19e défaite de l'année au premier tour d'un tournoi ATP. Celle-ci va encore accentuer sa chute au classement mondial.

Rosset se réfugiait dans l'humour noir pour masquer son désarroi. Il évoquait plus sérieusement le problème technique que lui pose son revers. Enfin, il remettait en question son déplacement au tournoi de Moscou, la semaine prochaine, où il est régulièrement engagé. Son coach Stéphane Oberer, le plus marqué des deux par ce cuisant échec, avait des mots très durs: «La méforme de Marc est apparue crûment au cours de cette partie... Il manquait de coordination. Il ne bougeait pas suffisamment! C'est simple, il n'a pas assez d'heures d'entraînement. Personnellement, j'attends de lui une saine réaction... Actuellement, j'ai l'impression d'être inutile!». Sans parler formellement de

rupture. Oberer affirmait qu'il n'hésiterait pas à abandonner sa fonction de coach si Rosset ne lui prouve pas, dans les semaines à venir, la ferme volonté d'assumer pleinement son rôle de sportif de haut niveau.

MCENROE

Les stars américaines, même vieillissantes, ont la cote d'amour à Bercy. Moins de vingt-quatre heures après le succès de son compatriote Jimmy Connors, John McEnroe (27e ATP) a également bénéficié du soutien du public dans son match contre le Suédois Christian Berstrom (41e ATP). Au

deuxième tour, John McEnroe sera opposé à Goran Ivanisevic.

Pete Sampras, autre représentant de la nouvelle vague, est le premier engagé à s'être qualifié pour les huitièmes de finale de Bercy. Tête de série no 6, l'Américain a livré un excellent match, battant le Soviétique Cherkasov en deux sets (7-6 6-2).

En début de journée, Michael Stich, tête de série no 4, annonçait son forfait. L'Allemand, blessé au coude, était remplacé par le mieux classé des battus du troisième tour des qualifications, le Sud-Africain Wayne Ferreira.



Marc Rosset

Adieu Bercy, je t'aimais bien... (Lafargue)

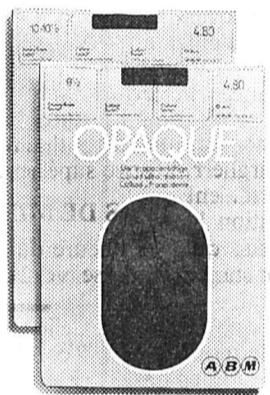


**B O N N E
A F F A I R E**

7.50

2 PAIRES

OPAQUE - Collant
mode, opaque,
empiècement étroit.
Tactel (97% poly-
amide/3% Lycra),
40 den.



122-A-9110
44-600
Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

DIVERS

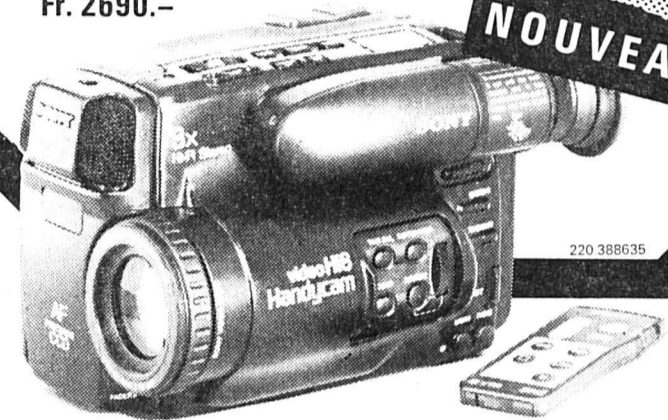


AV. LÉOPOLD-ROBERT 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039-23 07 70

Sony CCD-TR705 Hi

Enfin voici le Handycam très attendu! Avec ce camscope Hi-8, les amateurs les plus exigeants seront largement satisfaits. Système vidéo Hi-8. Capteur CCD à 470 000 pixels. Zoom 8x avec position macro; vitesse d'obturation variable jusqu'à 1/10 000 sec. Sensibilité 2 lux. Livré avec une commande à distance. Poids 790 gr seulement.

Fr. 2690.-



NOUVEAUTÉ

**Maître opticien
Diplôme fédéral**



**von
gunten**

Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

VIDÉO

Fr. 695.-
Hitachi VT 825

dubois

Ph.-H.-Mathey 3
La Chx-de-Fonds
☎ 039/28 21 40

**BMW 325ix
(4x4)**

170 CV, ABS, 1987-10, 76 000 km.
Gris métal. Toit ouvrant. Jantes
BBS. Kitée. Radio. Fr. 23 800.-

**BERTHOUSZ Automobiles
BOUDRY, ☎ 038/42 50 10**

**OPPENS
Vente de
POMMES**

2 et 9 novembre
☎ 021/887 76 13

22-473060

**Peugeot
405 SRI**

Toit ouvrant,
1989, 51 000 km.
Fr. 17 400.-

*Garage
de la Prairie
☎ 039/37 16 22

470-203

**DEMAIN
10%**

dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets
exceptés) 28-012394

**PEUGEOT
405**

Série
spéciale Suisse
1991, 20 000 km
Fr. 21 900.-

*Garage
de la Prairie
☎ 039/37 16 22

470-203

**cheval
de manège**

en bois. Bas prix, de
Fr. 800.- à Fr. 1600.-

Ecrire à case postale
129, 4665 Oftringen
(AG).

450-000.742/4x4



BENFINA

Crédits rapides
et sûrs
Discretion
assurée

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10

28-1356

**Opel
Ascona 1.8**

Inj., catalyseur,
5 portes,
90 000 km.
Fr. 7 900.-

*Garage
de la Prairie
☎ 039/37 16 22

470-203

CRÉDIT PRIVÉ

pour Suisses,
étrangers, frontaliers
**PROBLÈMES
FINANCIERS**

Solutions rapides
BAP, Château 2
1870 Monthey
☎ 025/71 58 03

243-304605

**Opel
Kadett
Dream**

1990, 26 500 km.
Fr. 15 750.-

*Garage
de la Prairie
☎ 039/37 16 22

470-203

FINANCE



Finalba

Banque Finalba
Filiale de la Société de Banque Suisse

Épargne
Crédit
Leasing
VISA-Card

La banque
de mon
confort



44-9809/4x4

2502 Bienne, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi-vendredi, 8.00-12.00 et 13.30-18.00 h.

DIVERS

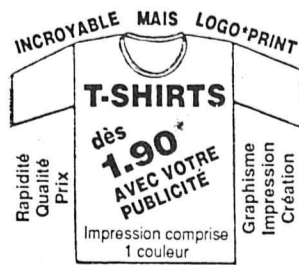
URGENT

pour compléter ma production en
cuisine, je cherche à livrer des re-
pas chauds, du lundi au vendredi
au sein d'entreprises, homes ou
autres. (Prix intéressant).

☎ 038/57 11 68.

28-505300

PRIX CHOC!



LOGO*PRINT

J.-Grosselin 28, 1227 Carouge
Carouge ☎ 022/42 68 22/52
Yverdon 077/ 22 03 42
Vevey 021/922 67 30
Bienne 032/ 22 09 22
Jura 032/ 91 38 34

*Prix pour 10 000 pièces. Commande:
minimum 12 pièces 18-1881

L'annonce, reflet vivant du marché

Calvitie

Depuis un certain temps, des succès
retentissants remportés par

«101 Zhanguang»

suscitent un vif intérêt.
Jusqu'à, aucune lotion capillaire
n'a remporté une distinction dans un
salon d'inventions!

Le «101 Zhanguang» provenant de
Chine a remporté les plus grandes
distinctions dans trois salons d'inven-
tions européens, des médailles d'or à
Bruxelles en 1987, à Genève en 1988
et à Paris en 1989.

Diffusé en Suisse et en Europe par
SINOS BUSINESS PROMOTION,
case postale 55, 1211 Genève 28, tél.
+ 4122 (022) 734 69 41, fax + 4122
(022) 734 49 11.

18-1005/4x4

**Le journal
souligne
l'actualité de
votre
message.**

**9000 cadres
5000 indépendants
24000 employés
lisent quotidiennement
L'Impartial**

Source: MACH-Basic 91 - REMP

PUBLICITAS
Au cœur de la publicité-presse.

Serrures de portes, serrures supplémentaires, chaînes de sécurité, interphone, surveillance vidéo, alarme, chien de garde, pharmacie, ail au-dessus du lit, fenêtres grillagées, coffre-fort, fusibles en état, murs anti-feu, abri antiaérien, pièges à souris, et «Winterthur».



Prenez une assurance de l'inventaire du ménage de la «Winterthur», vous construirez votre avenir sur une assistance individuelle et une expérience de nombreuses décennies. Vous en profiterez déjà bien avant qu'un sinistre fasse irruption chez vous.

winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.

Basketball - Stacy Gaudet-Berry a quitté le BBCC et la Suisse

A qui la faute?

A qui la faute? That's the question... Toujours est-il que l'équipe féminine du BBCC se trouve dépourvue de joueuse étrangère depuis dimanche, Stacy Gaudet-Berry ayant été «contrainte» de regagner les Etats-Unis. Une défection qui ne fait pas l'affaire des Chaux-de-Fonnières. Ce d'autant plus que ce départ est entouré d'un flou artistique total.

Par
Renaud TSCHOUMY

Résumons la situation. En août dernier, Stacy Gaudet-Berry était engagée par le club chaux-de-fonnier, sur les recommandations d'un agent répondant au nom de Christian Udasse.

Le contrat faisait état d'une paye fixe, qui n'était pas loin d'être l'une des plus hautes de la LNA féminine. Au cas où les dirigeants chaux-de-fonniers auraient trouvé du travail à Stacy - ce qui n'était pas le cas - celle-ci aurait dû accepter de travailler,

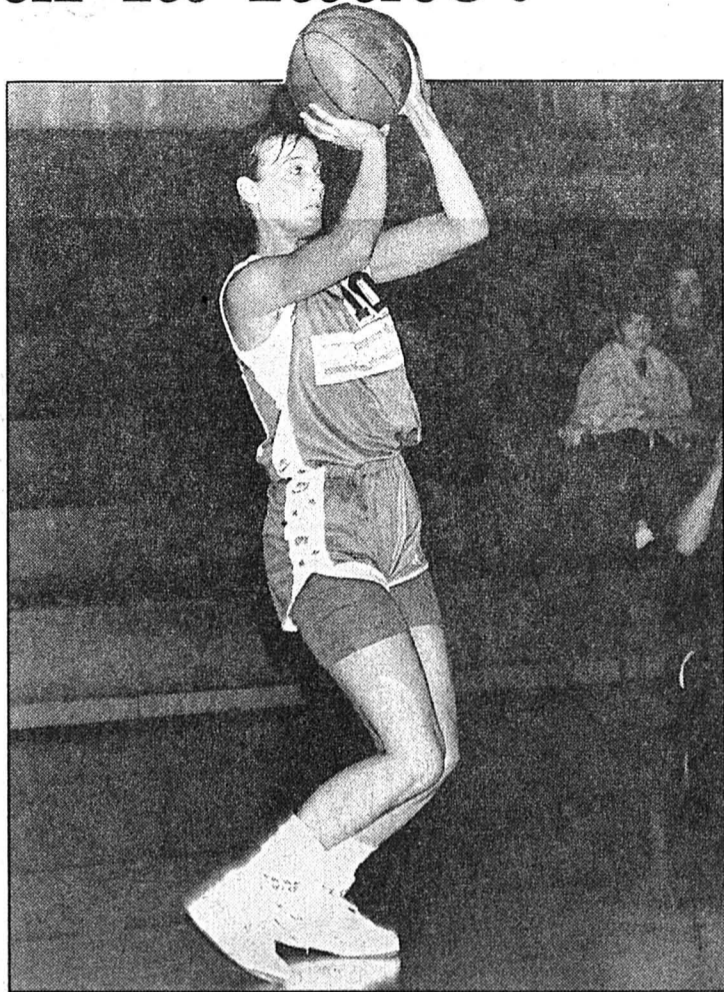
de manière à permettre au BBCC d'éviter une trop grande dépense.

UNE HISTOIRE D'IMPÔTS

Mais Stacy Gaudet-Berry n'est plus là, qui a quitté la Suisse pour les Etats-Unis dimanche matin. Pour la plus grande peine de toutes les joueuses chaux-de-fonnnières. Et de la responsable Isabelle Antal.

«J'ai le sentiment de m'être fait totalement gruger, explique-t-elle. Ce d'autant plus que je m'étais énormément investie pour faciliter son adaptation. Et nous voilà à présent sans étrangère...»

Eh oui... Sans que l'on sache vraiment pourquoi. Isabelle Antal: «La version de Stacy était qu'elle devait encore payer des impôts aux Etats-Unis, ce à quoi elle ne s'attendait pas. Renseignements pris (réd: après son départ), on a appris qu'il n'en était rien. Quant à ses éventuels impôts en Suisse, ils étaient pris en charge par le club. Nous nous sommes donc tournés vers son agent, qui nous a répondu qu'il était sûr qu'il y aurait des problèmes avec elle. De plus, il semble que le mari de Stacy ait tout fait pour qu'elle retourne s'établir aux Etats-Unis, où ils viennent d'acheter une maison.»



Stacy Gaudet-Berry

Son passage à La Chaux-de-Fonds ne restera pas marqué d'une pierre blanche... (Henry)

Dans le genre «embrouillamini»...

La conclusion? Toute simple: le BBCC s'est fait blouser. Par Stacy Gaudet-Berry, par son mari, par l'agent américain ou par l'agent suisse. Ou par les quatre ensemble.

UNE YUGOSLAVE?

Reste que c'est l'équipe qui pâtira de cette défection. «Il va de soi que cela nous porte un dur coup au moral, poursuit Isabelle Antal. Nous avions budgété une victoire, samedi prochain contre Birsfelden. Mais sans étrangère, cela s'apparente à une mission impossible, ou presque.»

Les dirigeants chaux-de-fonniers se mettront sur la piste yougoslave, par l'intermédiaire de l'entraîneur veveysan Milan Mrkonjic. Ce dernier étant absent cette semaine - Coupe d'Europe oblige - les contacts ne pourront être pris que jeudi.

Mais la commission financière du BBCC s'est dite prête à assumer l'arrivée d'un nouveau renfort. Tant mieux pour les Chaux-de-Fonnières, qui voudront se surpasser samedi pour prouver qu'elles méritent la confiance du comité.

Mais qui ne méritait assurément pas d'être roulées de la sorte...

R.T.

Karaté

Trois médailles pour le Kihon

Ils étaient plus de 300 karatékas de toute la Suisse à s'être donné rendez-vous dimanche au Pavillon des Sports de Guin. Parmi eux, quelques membres du Kihon Karaté-Club de La Chaux-de-Fonds se sont distingués.

L'équipe chaux-de-fonnière a brillé en remportant trois médailles. La première chez les dames (-60 kg), où Cynthia Streit a remporté le bronze, la seconde fut d'argent et revint au cadet Djordje Gikic (+65 kg).

En kata, l'équipe formée par Luis Miguel Lema, Yves Neuenschwander, malheureux quatrième en +70 kg, et Djordje Gikic, quatrième l'an dernier, a récolté le bronze. (Imp)

BRÈVE

Football

Deuxième ligue: trois matches

Trois matches de rattrapage de deuxième ligue sont agendés à ce soir. Au programme: un sommet avec Le Locle - Noiraigue (20 h), et deux autres rencontres qui sont Les Bois - Boudry (20 h) et Fontainemelon - Audax-Friül (20 h 15). Quant à la rencontre Centre portugais - Superga, elle se disputera dans le courant de la semaine prochaine, les deux clubs n'ayant pas réussi à se mettre d'accord pour ce soir... (Imp)

TV-SPORTS

TS1

13.15 Football.

A2

23.45 Tennis. Open de Bercy.

FR3

13.00 Tennis. Open de Bercy.

ZDF

14.10 Tennis. Open de Bercy.

22.10 Sport-extra.

RAI

23.00 Football.

EUROSPORT

12.00 Tennis. Open de Bercy.

23.30 Automobilisme.

24.00 Histoire des JO.

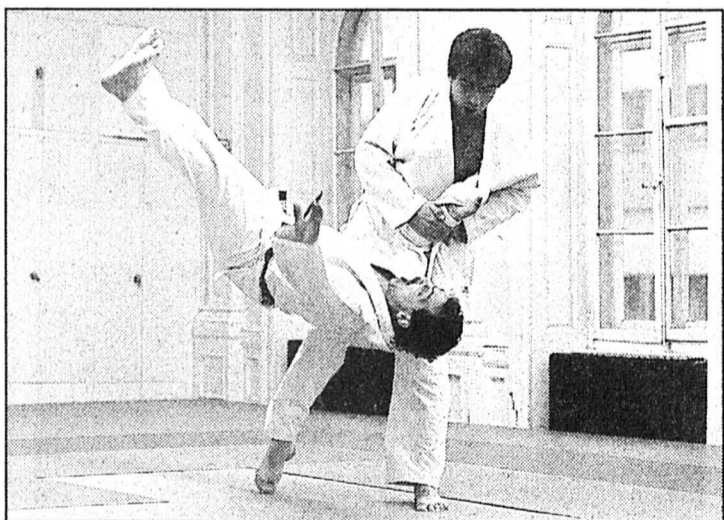
Judo - Les Loclois contraints de se désister

La fin d'une époque

Invaincue depuis juin 1989, l'équipe du Judo-Club Samourai du Locle, qui vient de terminer première du championnat de troisième ligue devant La Chaux-de-Fonds, ne pourra pas assumer sa promotion. Ce désistement marque la fin d'une époque pour les judokas loclois.

«Quatre des membres de notre équipe ne pourront pas disputer le championnat la saison prochaine, déplore Pierre Beuret, le président du club. Jérôme Bruchon et Christian Droux seront

retenus par leurs obligations militaires, tandis que Christophe Leplat de Mortgau s'en ira à Besançon poursuivre ses études et Jean-Christophe Morandi partira à Lausanne pour les mêmes raisons. Il ne reste donc plus que Christian Berthoud, Michel Cretton et Pascal Paroz. Dans ces conditions, nous ne pourrions pas assurer la présence de quatre judokas à chaque tour de championnat (réd: des tours qui se déroulent en semaine) et, plutôt que de payer des forfaits, nous préférons retirer l'équipe.»



Pascal Paroz - Christian Droux

La fin d'une époque pour ces Loclois. (Impar-Galley)

Gymnastique - Succès total des Neuchâteloises aux agrès

Une véritable razzia

Si les Neuchâteloises portaient tant que sérieuses prétendantes pour la chasse aux titres à l'occasion du championnat suisse par équipes, organisé à Winterthur le week-end dernier, c'était dû à l'immense succès obtenu l'année dernière à Cornaux.

Les fidèles supporters neuchâtelois, en ont eu pour leur argent, car c'est à un véritable festival qu'ils ont pu assister samedi déjà en fin de journée lors du concours des tests 6.

Remportant une nouvelle fois le trophée par équipe, et de

façon magistrale, les six Neuchâteloises n'ont pas fait dans le détail puisqu'elles distancent les Zurichoises à 5 points, obtenant l'imposant total de 154.30 points!

Dimanche matin, place aux catégories 4 et 5 qui concourraient en trois groupes répartis tout au long de cette journée.

Si l'équipe neuchâteloise en T4, était la plus jeune en lice (116 participantes), elle ne s'est nullement laissée impressionner, et s'est permis le luxe de remporter une nouvelle fois le titre par équipe avec 148.60 et une

Si elle est sage, cette décision les Loclois ne l'ont pas pris de gaité de cœur. Ils ont même tout fait pour que quelques-uns de leurs judokas puissent combattre en deuxième ligue. Une union des forces avec les Chaux-de-Fonnières a ainsi été envisagée. «Tout le monde était d'accord, mais il y avait un problème de règlement, indique Pierre Beuret. Nous avons donc dû renoncer, mais cela ne signifie pas que certains Loclois n'iront pas renforcer l'équipe chaux-de-fonnière, qui, elle, pourra assumer sa promotion. D'ailleurs, peut-être que cette union se fera un jour. A long terme, cela me semble être une solution viable pour assurer la présence d'une équipe de la région en Ligue nationale.»

On le voit, les judokas loclois ont des projets. Voilà qui atteste de la vitalité de ce club riche de 80 membres, qui, malgré la disparition de son équipe-fanion, va continuer à poursuivre une activité normale en formant ses jeunes, en alignant des judokas lors des tournois et en organisant le 29 mars prochain les championnats cantonaux à la Salle polyvalente. «Nous pensons même rebâtir une équipe pour 1992» déclare Pierre Beuret. Pourvu qu'elle fasse aussi bien que celle qui vient de disparaître. J.C.

Volleyball - TGV-87 en terre genevoise

La manière d'abord

Quatre matches, deux points. Du point de vue comptable, on ne peut pas dire que le début de championnat de TGV-87 ait été tonitruant. Tant s'en faut. S'il n'y a pas vraiment encore péril en la demeure, une bonne performance ce soir en terres genevoises face à Chénois serait tout de même la bienvenue.

«Pour moi, au-delà du résultat, c'est la manière qui importera aujourd'hui» déclarait hier Jan Such. Des propos qui démontrent que l'entraîneur polonais de TGV-87 n'est pas alarmé par les trois défaites que vient de subir son équipe. «Le calendrier ne nous a pas favorisés, déplore-t-il. De plus, tant qu'Amriswil sera derrière nous, notre maintien est assuré.»

Vous avez dit minimaliste? Peut-être, mais force est de constater que TGV-87 n'avait pas les moyens de faire beaucoup mieux face à des phalanges aussi solides que Jona, le LUC et Lugano. Et encore, les Tramelots auraient même pu jouer un très mauvais tour mercredi passé aux Lausannois. Ce jour-là, les coéquipiers de François Sandmeier ont d'ailleurs prouvé que, dans un bon jour, ils pouvaient inquiéter n'importe qui. Alors, pourquoi pas Chénois ce soir?

DE SOLIDES ARGUMENTS

Tout le monde se souvient d'ailleurs que TGV-87 avait éliminé les Genevois de la Coupe de Suisse ce printemps. Reste que, depuis, Chénois, qui est averti,

s'est renforcé. «Cette équipe s'est assurée les services de Włodzimierz Nalazek, un joueur polonais de 2 mètres qui fut champion du monde et champion olympique, indique Jan Such. Avec leur passeur français, Hervé Haigron, Chénois a ainsi de solides arguments à faire valoir.» Pour preuve, les Genevois visent, ni plus ni moins, la finale des play-off. Avec quatre points, on ne peut cependant pas dire que les Lémaniques aient pour l'instant fait très fort.

TGV-87 devrait donc pouvoir offrir une bonne résistance ce soir. Pour cela, il faudra que les Tramelots se surpassent, eux qui sont handicapés par leur manque de taille et certaines carences à la passe. «C'est surtout dans ce secteur que nous connaissons des problèmes, reconnaît Jan Such. Thomas Schnegg et Nicolas Bianchi sont encore trop irréguliers.» Et comme en plus, le Polonais Marian Komar ne joue pas à son meilleur niveau, les choses deviennent compliquées.

Ne soyons pourtant pas trop pessimistes car, avant de retrouver son public dans une semaine à La Marelle face à Sursee, les gens de Tramelan n'ont pas pour habitude de baisser les bras facilement. J.C.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Chénois - TGV-87.

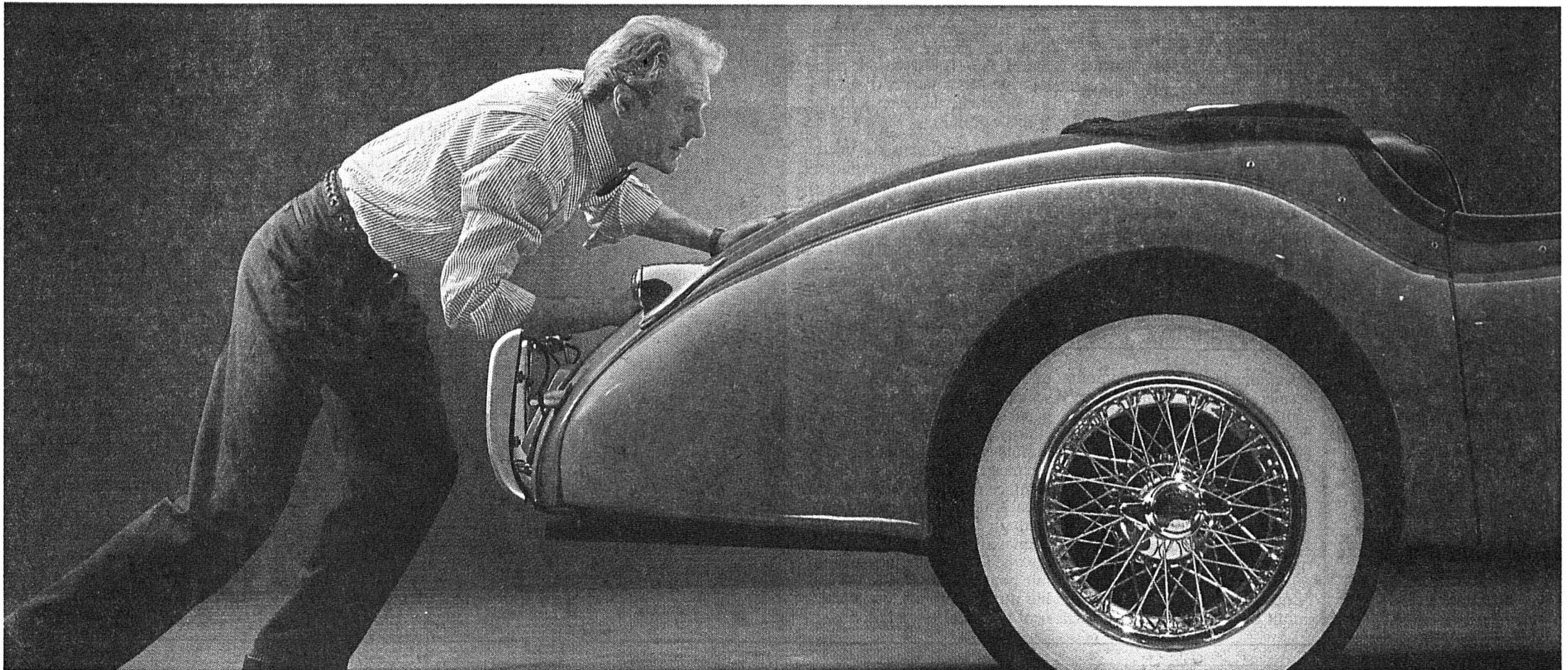


Roman Mac

Une tâche difficile avec TGV-87.

(Impar-Galley)

Arrêt au box. Payé avec la nouvelle monnaie suisse.

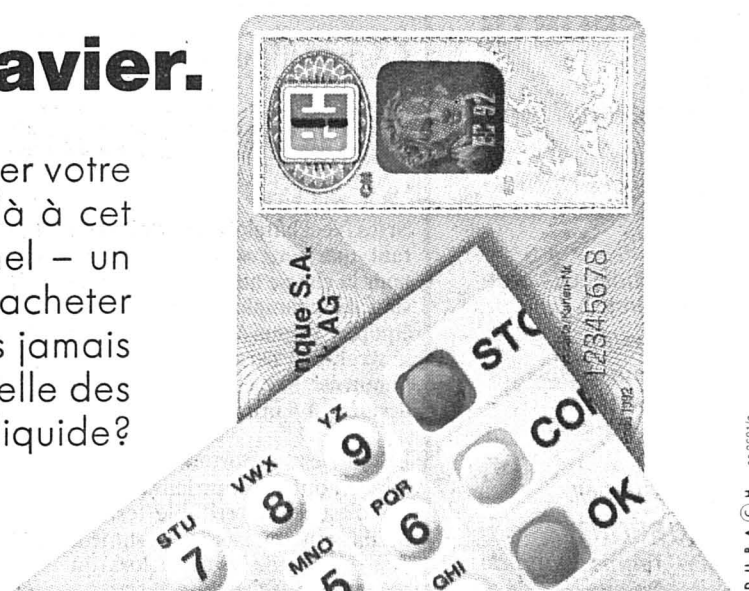


Prenez l'EC – tapez sur le clavier.

Qu'il s'agisse d'une panne sèche ou de l'absence d'un câble de pontage – la nouvelle monnaie suisse vous permet de payer aux quatre coins de la Suisse dans toujours plus d'endroits. Sans un sou en poche. Voici comment: Partout où vous voyez le sigle ec-Direct, il vous suffit de faire votre choix,

de vous rendre à la caisse, d'y glisser votre carte ec à travers le boîtier placé là à cet effet, de taper votre code personnel – un point, c'est tout. Et vous pouvez acheter ainsi pour 2000 francs par jour sans jamais être à sec. Car à quoi bon la plus belle des «tires», s'il faut la pousser faute de liquide?

Partout où vous voyez ce sigle.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

Rapports acceptés

Avec un bel élan, les conseillers généraux de La Chaux-de-Fonds ont accepté hier soir des rapports de ventes de terrain et d'immeubles. Le débat a ensuite principalement porté sur l'indemnisation des partis politiques.

Page 22

Canton de Neuchâtel

Paris-Match fait les yeux doux

Le canton de Neuchâtel à l'honneur dans Paris-Match! Inter-Médi, la régie publicitaire qui gère les suppléments spéciaux économiques et touristiques de Paris-Match International, a décidé de promouvoir l'image performante du canton de Neuchâtel au travers de sa publication diffusée dans 88 pays. Une opération à but publicitaire appuyée par le Département de l'économie publique.

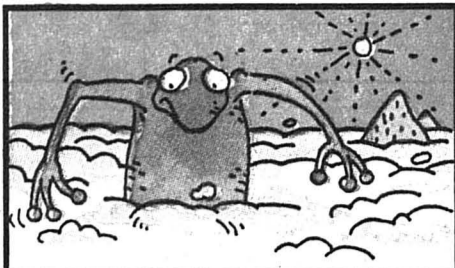
Page 28

Canton de Berne

Nouvelle hausse du chômage

Le taux de chômage a subi une nouvelle hausse, le mois dernier dans le canton de Berne: de 0,71 % à 0,79%. L'augmentation proportionnelle a toutefois été moins sensible dans le Jura bernois.

Page 33



Météo:

Stratus sur le Plateau, limite supérieure vers 1000 m, se dissipant en bonne partie l'après-midi.

Demain:

Nébulosité variable, par moment quelques pluies possibles. Dès vendredi, doux en montagne.

Lac des Brenets
750.51 mLac de Neuchâtel
429.10 m

Fête à souhaiter mercredi 30 octobre: ALOÏS

9
Lever: 7 h 10
Coucher: 17 h 190
Lever: —
Coucher: 13 h 530
2300 m

L'Impartial

Progression de la rage et de l'ecchinococcose

Goupil inquiète

Les renards pullulent. Apprécies généralement pour leur faim de campagnols et de charogne, ils inquiètent aujourd'hui. Parce que la rage progresse, tout comme un parasite qu'ils peuvent transmettre à l'homme, le ténia ecchinocoque. Goupil n'a plus la cote...

«Nous ne nous expliquons pas pourquoi...» commente Arthur Fiechter, responsable de la faune neuchâteloise. Face aux statistiques sur la rage, l'inspecteur de la chasse et de la pêche reste perplexe. Depuis longtemps, les Suisses réclamaient une vaccination systématique côté France. Les cas de rage recensés sur notre territoire étaient souvent perçus comme des «importations». Mais les Français ont agi. On l'a remarqué dans la région genevoise. Sur la carte du Service vétérinaire fédéral, le Léman reste vierge de ces petits points inquiétants...

DÉJÀ VINGT CAS DE RAGE

Cette année, dans notre canton, on a recensé vingt cas de rage! Une flambée qui a touché dix-huit renards, une fouine et un blaireau. Vu le temps d'incubation, le vétérinaire cantonal, François DuPasquier n'exclut pas que des cas se déclarent cet hiver, pour des animaux domestiques contaminés à la belle saison.

Déjà, les spécialistes ont décidé de reconduire la vaccination systématique. Mais ils craignent que la prolifération des goupils ne permette plus de toucher le 70% de la population. Une proportion nécessaire pour une «barrière» efficace.

À BERNE

Tous les renards tirés doivent être envoyés à Berne, au laboratoire fédéral, qui procède à trois examens. Le premier démontre si l'animal était enragé. Le deuxième détermine s'il était vacciné (absorbé avec le vaccin, un colorant se fixe dans les os). Nouveau, le troisième examen porte sur la présence du ténia ecchinocoque. Un parasite de l'intestin grêle du renard, mortel pour les hôtes intermédiaires. Généralement de petits rongeurs, mais l'homme peut être

infesté en mangeant des baies notamment...

Du côté de Zurich, la proportion de renards infestés serait en augmentation. Les analyses permettront d'obtenir des chiffres pour notre région dès ce printemps.

DANGEREUSE POUR L'HOMME

Le ténia ecchinocoque parasite l'intestin grêle du renard. Les embryopores sont véhiculés par les selles. Ingérés avec des baies, champignons, etc... ils vont pé-

nétrer jusque dans le foie d'un hôte intermédiaire. Là, le développement anarchique des larves ressemble à un cancer, rapidement fatal pour le rongeur. On déplore peu de décès humains par ecchinococcose. Mais des précautions s'imposent. Les embryopores sont très résistantes (la congélation à moins 20 degrés ne les tue pas).

L'homme peut être contaminé par un festin de myrtilles (par exemple), mais aussi en manipulant une dépouille de renard souillée...

L'installation du parasite, insidieuse, n'est marquée que par des troubles banaux. L'abrégé de parasitologie clinique de P. et J. L. Jacquemin (Masson, 1974) précise: «L'évolution se fait vers la cachexie et la mort inexorable dans un délai de quelques années. (...) Le traitement uniquement chirurgical intervient souvent trop tard pour être efficace». Un pronostic légèrement amélioré depuis la mise au point d'un dépistage précoce. La chimie, quant à elle, ne permet que de gagner du temps. AO



REGARD

«Mama culpa»

Derrière la plupart des femmes d'affaires sommeille une mère, à venir - elle attend de pouvoir s'offrir ce luxe - ou en veuleuse. La première patientera souvent assez longtemps pour finir par renoncer à la maternité. La seconde vit plus ou moins bien un complexe de société: le «mama culpa».

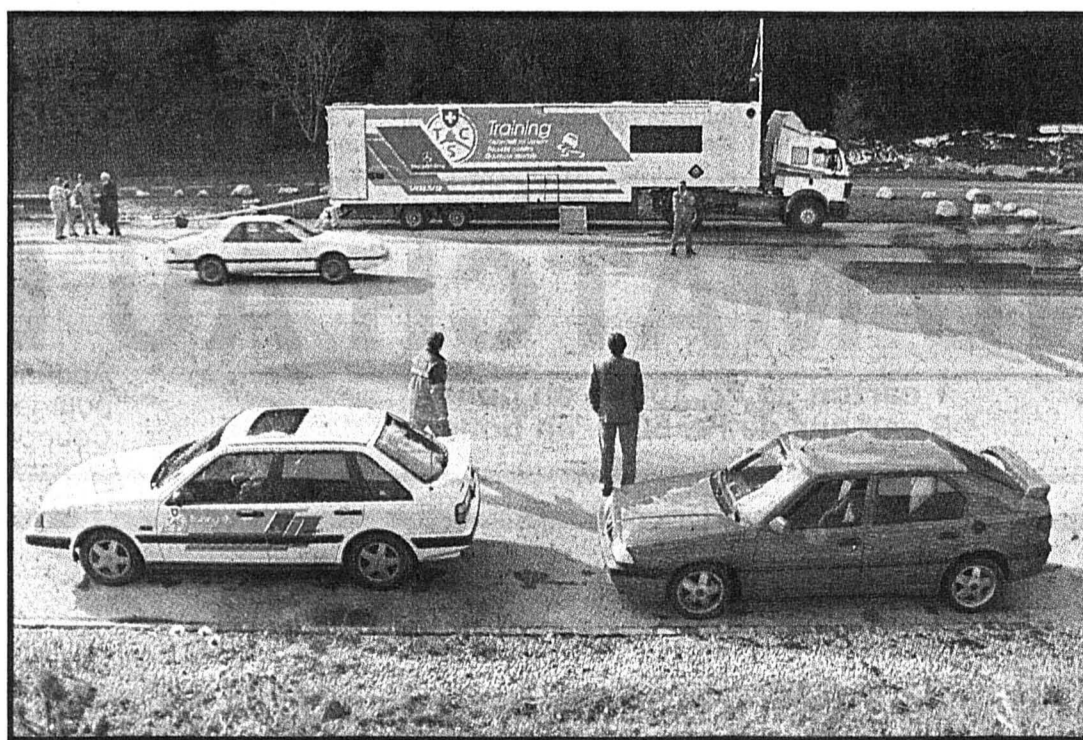
La femme émanicipée travaille. Pour affirmer son statut ou, souvent, de façon plus réaliste, pour assurer les fins de mois de la famille. Elle a revendiqué sa place économique. Elle aurait dû manifester en même temps pour le droit à «partager» ses enfants. Les crèches manquent, les structures d'accueil sont débordées, les papas trop occupés... Elle s'empêtre la carrière dans sa culpabilité. Gagne sa vie, perd sa joie de vivre.

Hier, devant l'assemblée générale de l'Association Mamans de jour du district de Boudry, Marie-Odile Goubier-Boula, chef du secteur de la guidance infantile à l'office médico-pédagogique, a réclaté le droit au développement... de la mère. Son exposé «Je te quitte, je pars tranquille» portait sur les conditions de placement favorables à l'épanouissement de l'enfant. Celui-ci doit pouvoir poser ses repères, garder ses marques, jouer avec l'espace, le temps, les personnes pour s'épanouir. Marie-Odile Goubier-Boula a aussi insisté sur la nécessité pour les parents de s'octroyer le temps nécessaire à leur propre développement. La maladie ne doit pas seule justifier un placement. La mère de toujours doit pouvoir s'appuyer sur la confiance qu'elle porte à la mère de jour et confier son enfant sans se culpabiliser. Que ce soit pour travailler ou pour se détendre. Etre parent, c'est un métier. On ne l'exerce pas sans pause pour se ressourcer... Anouk ORTLIEB

● Lire également page 28

La Vue-des-Alpes: présentation de la Station mobile du TCS pour le perfectionnement de la conduite

Un circuit à domicile!



Mieux conduire

Le TCS dispose désormais d'un circuit itinérant au service de tous. (Impar-Gerber)

Le premier cours en terre neuchâteloise de perfectionnement de la conduite, au moyen de cet outil extraordinaire qu'est la Station mobile du Touring Club Suisse (TCS), s'est déroulé hier sur le parking du Pré-Raguel, à La Vue-des-Alpes. Avec cet équipement, c'est bel et bien un circuit d'essai très performant qui vient à vous!

Pour tenter de diminuer le nombre d'accidents qui surviennent chaque année dans notre pays, il existe deux méthodes d'intervention: la première est passive et consiste à intervenir sur la sécurité des véhicules et à légiférer de manière restrictive sur les conditions d'utilisation des véhicules; la seconde est active et passe par une formation continue des automobilistes au moyen de cours de conduite.

C'est dans ce dernier créneau qu'agit le TCS par le biais de sa nouvelle Station mobile pour le perfectionnement de la conduite (SMPC), une idée née en Autriche et reprise par le grand club automobile qui désirait en

faire profiter ses adhérents, mais aussi les pouvoirs publics, les entreprises, les associations sportives et même les grandes Régies comme les PTT et l'armée...

Pour acquérir le réflexe qui sauve, en cas de dérapage sur des surfaces glissantes, il n'est plus besoin de faire de nombreux kilomètres pour rejoindre un centre d'essai, mais de demander au SMPC de venir à vous, explique Gérard Foresti, le chef du département sécurité routière du TCS.

Le camion comporte une salle de théorie, très bien équipée, de douze places et transporte une piste d'essai de 50 m sur 5, rendue glissante comme de la glace par un copieux arrosage. Avec l'aide de moniteurs compétents vous apprendrez à éviter un obstacle, à freiner et à maîtriser votre véhicule dans des conditions extrêmes.

Si la sécurité n'a pas de prix, la location de la Station mobile en a un: 1800 francs la journée pour 24 personnes. M.S.

● Renseignements: TCS (022) 64.58.62

Microbiologie: la traque des maladies...

OUVERT SUR...
l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, page 40

La Chaux-de-Fonds: séance du Conseil général

Oui à une nouvelle usine!

A l'unanimité les conseillers généraux ont accepté la vente d'un terrain, en zone industrielle, pour la construction d'une nouvelle usine de Johnson Electric S.A. Le plus long débat a porté sur l'indemnisation des partis politiques et une motion, acceptée, demande au Conseil communal de mener une étude dans ce sens.

Compte-rendu:
Irène BROSSARD
et **Alain PORTNER**

Dans la conjoncture actuelle, c'est avec satisfaction que tous les groupes ont accepté le rapport du Conseil communal proposant de vendre la parcelle 3516 du cadastre des Eplatures, rue L.-J.-Chevrolet, à la Maison Johnson Electric S.A. Déjà installée en ville depuis 1897, cette entreprise est l'un des plus importants fabricants au monde de micro-moteurs. Elle a besoin de s'agrandir et souhaite construire une nouvelle usine.

Le Conseil communal propose de céder une parcelle en pleine propriété, soit 3355 m² au prix de 110 francs le m². M. Nicolas Pfammater (ps) souligne l'intérêt de cette extension dont les 40 postes de travail seront de haut niveau. Son groupe accepte cette vente bien qu'elle n'applique pas le droit de superficie habituellement pratiqué; accord à titre exceptionnel étant donné les collaborations envisagées. Le «centre d'excellence» mentionné dans le rapport, sourit aussi à M. Charles-André Favre (pop-us), donnant une sécurité d'implantation. Il regrette lui aussi l'abandon du principe du droit de superficie. A l'inverse de M. Gérard Bosshart (lib-ppn) qui constate que lorsque le Conseil communal ne trouve par d'arguments sur la nécessité de ce droit, il accepte de vendre en propriété. Bon point pour M. Pierre Hainard (rad), qui relève qu'aux collaborations mentionnées avec le Centre CIM et l'Ecole d'ingénieurs, il aurait fallu ajouter celle de l'Ecole technique de La Chaux-de-Fonds.

M. Charles Augsburger (cc) confirme que cette implantation consolidée est intéressante à plus d'un titre, dont ce statut de centre d'excellence. Quant au droit de superficie, son principe n'est pas appliqué quand l'intérêt général le demande. Un droit de réméré a été notifié pour as-

surer une utilisation industrielle au bâtiment.

A une question concernant la zone industrielle du Crêt-du-Loche, le conseiller communal répond que le processus est en route, avec l'aide d'un bureau spécialisé, mais la solution entrera dans la révision du plan global de l'aménagement de la ville. Au vote, cette vente de terrain est acceptée par 36 voix, sans opposition.

DES SOUS POUR LES PARTIS

Par une motion, M. Serge Vuilleumier (ps) demandait que le Conseil communal étudie le problème de l'indemnisation du travail politique, dans un cadre acceptable pour les finances de la ville et pouvant inclure, par exemple, le travail des groupes, la participation à la réception du président ou de la présidente du Conseil général, et autres modalités.

S'appuyant sur l'exemple d'autres villes comparables, le motionnaire a longuement argumenté sa demande pour aboutir, en clair, à un subventionnement des partis politiques. «Le bénévolat s'essoufle, les partis ont tous des problèmes financiers» fut-il dit entre autres, dans un débat mêlant argent et idéal.

Doutant que de plus amples moyens financiers fussent à relancer le dynamisme politique, M. John Robert (é+l) et son groupe soutiennent la motion mais souhaitent l'élargir à d'autres groupes d'activités que les partis politiques. Le groupe libéral-ppn, par M. Gérard Bosshart, s'oppose à la motion. Il souligne le fait, précisé par le groupe ps, que les indemnités éventuellement versées aux conseillers généraux seraient automatiquement rétrocédées aux partis et n'y voit guère un encouragement à l'engagement politique.

Dans le règlement général, la compensation de la perte de gain est prévue. Mais le Conseil communal est conscient des problèmes posés et se dit prêt à entrer en matière, en menant une étude sur le sujet. «Les partis politiques jouent un rôle essentiel et portent une réflexion nécessaire sur la vie locale» souligne M. Charles Augsburger (cc). La motion est quelque peu modifiée et finalement le Conseil communal est prié d'étudier un subventionnement direct aux partis. Au vote, la motion est acceptée par 21 oui contre 7 non dans les rangs libéraux et des abstentions écologistes et pop-us.

LE BÂTIMENT TREMBLE...

Constatant que les entreprises du bâtiment s'interrogent sur

leur avenir, M. Jacques Ryser (rad) et 4 cosignataires ont déposé une interpellation (avec une clause d'urgence) demandant à l'exécutif de préciser sa position sur la politique d'adjudication d'importants mandats, ainsi que sur la résolution qui a été adoptée lors de la manifestation organisée mardi dernier par la FOBB.

Pour le premier point, MM. Charles Augsburger (cc) et Daniel Vogel (en tant que président du comité de la Caisse de pension du personnel communal) s'appuient sur des communiqués envoyés à la presse (lire en page 23). En ce qui concerne la résolution, M. Augsburger souligne notamment que la ville travaille toujours avec des entreprises conventionnées et que, pour l'information donnée aux chômeurs, deux bureaux fonctionnent parfaitement, à savoir les offices communal du travail et cantonal de l'emploi.

«A conditions égales (prix, qualité et délai), les entreprises neuchâteloises auront la priorité», assure encore M. Vogel.

SYSTÈME SALARIAL

Souhaitant que le système salarial communal garantisse l'existence d'un corps de fonctionnaires motivés et qualifiés, ainsi qu'une certaine sécurité financière et une véritable attractivité publique, le législatif a invité l'exécutif à étudier les propositions contenues dans une motion socialiste déposée le 22 janvier de cette année.

Dans celle-ci, M. Pierre Bauer et 6 cosignataires demandent au

Conseil communal de rechercher les moyens de parvenir à «un système de rémunération mieux adapté aux exigences actuelles de notre administration» et, dès lors, de revoir les aspects financiers et qualitatifs de la fonction publique, sans toutefois modifier l'enveloppe budgétaire.

M. Daniel Vogel (cc) considère que cette interpellation met l'exécutif dans une position difficile, particulièrement en cette période de discussion commune-syndicat. «Il est impossible, précise-t-il, de négocier avec des directions contraignantes». «Ce n'est pas un diktat que l'on propose», lui répond M. Francis Stähli (pop-us).

Malgré l'opposition des partis de droite, l'interpellation est acceptée par 19 voix contre 13.

RUE DES CHAMPS

Il y eut quelques images ironiques, variant entre le jeu du juste prix ou la roue de la fortune, pour commenter le rapport concernant la vente d'un immeuble industriel à la rue des Champs 21 et appartenant à la commune. Le prix formulé, un million, semblait particulièrement bas à plusieurs groupes. Le conseiller communal Daniel Vogel rappelle que toute transaction se négocie entre les parties concernées et ce montant découle d'un accord conjoint avec l'acheteur, la maison Imeta S.A. Ce locataire actuel est déjà propriétaire d'un immeuble jouxtant celui de la commune. Ces considérations ajoutées à l'état du bâtiment font juger le prix

correct. Il est aussi signalé que la ville possède encore 5 bâtiments industriels. La vente est acceptée par 36 oui.

OBLIGATION DÉMODÉE!

Afin d'exploiter en toute sécurité les usines de l'Areuse, il fallait jusqu'à présent que l'ensemble du personnel habite à proximité du lieu de travail. A cet effet, la commune possède 4 maisons. Or, la mise en place prochaine d'installations modernes va rendre caduque cette obligation. Par conséquent, le Conseil général a été d'accord, par 35 voix contre une, de vendre une bâtisse située à Champ-du-Moulin-Dessus, sur le territoire de Brot-Dessous.

Cet immeuble renferme 2 logements de service actuellement occupés par des employés de l'usine des Moyats. L'un de ces collaborateurs, trop à l'étroit dans son appartement, a lui-même demandé de pouvoir acheter la maison. Quant à son collègue, il a accepté de déménager. Le prix de vente de cette demeure, ainsi que 5038 m² de terrains, a été fixé à 400.000 frs.

NOMINATIONS

Mmes Jacqueline Bezençon (soc) et Laurence Boegli (pop-us), ainsi que M. Marc-André Nardin (rad), représenteront la ville au sein du comité de la «Fondation Winterthour-La Chaux-de-Fonds».

A l'avis de la BV, Mme Sylvia Iuorio (soc) remplace Mme Jenny Humbert-Droz, démissionnaire.

BRÈVES

Echange aux Reprises

En 1979, les TP et M. René Jacot ont signé une convention autorisant la commune à établir un nouveau tracé de route rectiligne entre le passage à niveau des CJ (à proximité de Reprises 14) et la route cantonale. La modification de cette voie a été réalisée la même année. Afin de régulariser cette situation du point de vue cadastral, le législatif a donc donné son aval à cet échange. Ainsi, 510 m² provenant du domaine communal ont-ils été troqués contre 853 m² appartenant aux Jacot. Les terrains, malgré la différence de surfaces, étant considérés comme de valeurs égales, l'échange se fait sans soulte.

Dépôts

M. Pierre-Henri Arnould (lib-ppn) a déposé deux interpellations. La première, appuyée par 7 cosignataires, demande à l'exécutif de se pencher sur le problème des activités politiques menées aux abords des bureaux de vote et la seconde, cosignée par 5 personnes, elle prie le Conseil communal de mieux renseigner les électeurs sur la procédure à suivre en matière de collage des enveloppes.

MM. John Robert et Charles Faivre (é+l) ont, eux, déposé un projet d'arrêté visant à céder la somme de 90.000 frs au WWF pour son action de préservation des forêts tropicales.

Ecouter sans questionner aux Endroits

Le patron de l'UBS plaide la confiance

«Nous vivons une période de grande incertitude où tous les partenaires sont concernés»: c'est sur le ton de la prudence que M. Jean-François Sierro, directeur général de l'UBS, responsable des 18 succursales romandes et de leurs 70 satellites, s'est adressé hier aux commerçants, industriels et clients importants de la banque.

Ils étaient plus d'une centaine de la région à avoir répondu à l'invitation dans les superbes locaux du Restaurant des Endroits. Le conseiller d'Etat Pierre Dubois et le maire Charles Augsburger ont été des auditeurs particulièrement attentifs.

Crise institutionnelle et économique à l'Est, changements structurels en Europe et guerre du Golfe se sont ajoutés au crash d'octobre 1987 pour créer une situation internationale qui induit une quasi-récession en Suisse, constate M. Sierro.

Dans le secteur bancaire la concurrence est vive. S'il est vrai que le cash flow du premier semestre 1991 est supérieur à celui de 1990, le besoin de provisions est important, constate le banquier, eu égard aux risques à couvrir dans le secteur du crédit. Une allusion discrète au secteur immobilier a rappelé l'envergure du problème.

M. Sierro a plaidé avec conviction la politique de l'UBS

qui se fonde sur trois principes: la compréhension, la confiance et la collaboration entre partenaires de la banque.

Le soutien de l'établissement bancaire à ses clients tient dans un chiffre qui résume les aléas de la conjoncture: depuis 1976, l'UBS a fourni environ 743 millions en crédits d'assainissements dont 79% au secteur industriel. Un chiffre intéressant qui aurait mérité quelques commentaires mais M. Sierro a conclu: «Je vous remercie de votre attention. Il n'est pas prévu de répondre à des questions.» Nul doute que parmi cet aréopage, il y en aurait eu de fort pertinentes à un banquier de si haute lignée!

G.Bd.

Vendredi
1er novembre 1991
dès 20 heures

à la grande salle
de l'Ancien Stand

GRAND MATCH AU LOTO

Musique
Les Armes-Réunies

1 carton de Fr. 1000.- en bons
3 cartons de Fr. 500.- en bons

Abonnement à Fr. 12.-
pour les 25 premiers tours
Coupons à 50 centimes

132-012315

Jeu de 7 novembre 1991 à 20 heures

PROTHEA PARIS présente:

COUPLE OUVERT À DEUX BATTANTS

de Dario Fo
par le théâtre des Treize-Vents
Centre dramatique du Languedoc-Roussillon
Mise en scène de Jacques Echantillon
Avec: Jacques Echantillon et France Darry

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444
Dès vendredi 1er novembre pour les Amis du Théâtre
et samedi 2 novembre pour le public

Théâtre de
la Chaux-de-Fonds

Union de
Banques Suisses

132-12085

Réussir ensemble

Modhac en rythme de croisière

Rires et ambiance



Rendez-vous obligé des Chaux-de-Fonniers et de leurs amis, Modhac est dans son rythme de croisière. Fête lundi soir, le 20.000e visiteur était au rendez-vous dans le même délai que l'année dernière. Toujours prudents, les commerçants n'affichent pas encore de mines épanouies mais les affaires ont démarré, dans un volume qui pourrait se terminer en succès.



Modhac, la fête en plus.

Le clown Ron Pon Pon a tenu la gageure d'amuser le public.

(Impar-Gerber)

DES NOTES DE RIRE ET DE MUSIQUE

Lorsque Ron Pon Pon est venu au monde, il a vu qu'il faisait froid dans le cœur des gens. D'accord, c'était au Québec, mais ailleurs c'était pareil. Alors il s'est dit qu'il fallait y mettre de la chaleur, tout simplement. De-

puis lors, il s'emploie à cela, partout où se trouvent les gens, hier soir à Modhac.

Ron Pon Pon, le clown à couettes, au suave accent d'outre-Atlantique, et sa petite partenaire, ont apporté les touches de poésie, magie, pitrerie, sans lesquelles il manquerait quelque chose à Modhac.

Continuons par ceux qui méritent aussi beaucoup d'honneur, les «Gurktaler Musikanten», présents sur la scène de la grande foire chaux-de-fonnière depuis plusieurs années. Et on en redemande. Les «Gurktaler Musikanten» sont revenus cette année avec une foule de nouveaux titres, tandis que les plus

beaux airs de films, de chansons, sont repris par les sept musiciens, sur tous les instruments, de la guitare à la batterie, à l'accordéon, avec humour, fantaisie et savoir faire. Pour les inconditionnels des «Gurktaler» qui «viennent à Modhac pour l'orchestre» ils l'affirment, rien de mieux que cette musique saine, dynamique, dispensée par des gars sympas. DdC

Aujourd'hui

Ce mercredi est la journée consacrée aux arts martiaux. De 19 à 20 h 15, des démonstrations auront lieu sur le podium du grand restaurant. Elles seront assurées par le Kihon-Karaté-Club, l'Aiki-Do-Club, le Vo-Viet-Nam, le Club de Self défense et de santé et le Judo-Club. A la fermeture des halles d'exposition, dès 22 h 10, second programme de démonstrations avec les mêmes clubs.

ELZINGRE SIGNE

Le troisième volume du «Duo du banc» de Elzingre vient de paraître aux Editions d'En Haut. Le dessinateur de L'Impartial dédicacera ce troisième tome aujourd'hui dès 15 heures au stand de Typoffset-Dynamic et EDH. (ib)

BRÈVE

Puces des Eclais



Le grand marché aux puces des Eclais de la Rochelle et St-Hubert a connu un beau succès samedi dernier à la Halle aux enchères. Un peu à l'étroit à l'intérieur, les organisateurs ont pu par bonheur étaler leur marchandise sur le trottoir. Le choix d'objets en tous genres était impressionnant. Bonnes affaires et découverte de bibelots originaux à la clé, les acheteurs ont été comblés. Des remerciements vont autant aux généreux donateurs qu'aux acheteurs qui ont contribué à regarnir la caisse. (Imp-Gerber)

AGENDA

Accidents et responsabilité pénale

Me Jean Studer, avocat, donnera une conférence sur le thème «accidents et responsabilité pénale». La manifestation, placée sous l'égide de la FOBB, aura lieu ce soir, mercredi 30 octobre, 20 h au Cercle de l'Ancienne (Jaquet-Droz 43). Entrée libre. (DdC)

Conteuse au Musée paysan

Dans le cadre de l'exposition «Jouets», Vèrène Correa, de la troupe des Croquignols, contera pour les enfants. Cette animation aura lieu au Musée paysan, cet après-midi de 14 h 30 à 17 h. Le thé, à la cannelle, sera servi à 16 h. (DdC)

Musique pour les clubistes

Les membres du Club des Loisirs sont invités à un après-midi en musique, jeudi 31 octobre, à 14 h 30, exceptionnellement à la grande salle de l'Ancien Stand. Homme-orchestre de Courtelary, M. Edgar-Charles Bessire proposera un programme varié de café-conc et de musique populaire suisse. (ib)

Manifestation et revendications de la FOBB

Mise au point de la commune et des Cinq Fonds

Après la manifestation mise sur pied par la FOBB le 22 octobre dernier et constatant qu'un certain nombre d'indications inexactes ont été diffusées concernant le futur chantier Esplanade, le Conseil communal et le Groupement des Cinq Fonds tiennent à apporter quelques précisions par communiqués de presse.

La commune de La Chaux-de-Fonds rappelle qu'elle n'est pas partenaire directe à la réalisation des 300 appartements aux Cornes-Morel (projet Esplanade; elle y est associée à parité avec les représentants du personnel communal, comme partenaire de la Caisse de pensions

du personnel (CPC) qui intervient en qualité d'investisseur. La commune a conduit le projet Esplanade lors de sa définition et de son lancement et l'a favorisé par la mise à disposition des infrastructures. La réalisation a été prise en charge par 5 investisseurs, soit:

- la Caisse de pensions SMH
- la Fondation de prévoyance de l'industrie horlogère suisse (PREVHOR)
- l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière par Camerino S.A.
- la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel
- la Caisse de pensions du personnel communal La Chaux-de-Fonds

En tant que maître de l'ouvrage, ces 5 institutions sont seules compétentes pour procéder aux adjudications. Elles ont souhaité confier la maîtrise du projet à une entreprise générale, chargée d'examiner les conditions techniques d'adjudication et de surveiller les travaux. Les règles fixées donnent la préférence à des entreprises neuchâteloises, à condition de prix, de qualité et de délais égaux, et ne seront retenues que des entreprises conventionnées.

GROUPEMENT DES CINQ FONDS

Le Groupement des Cinq Fonds rappelle également ces données et précise le rôle joué par une en-

treprise générale telle que celle choisie; Göhner S.A., Zurich, est une société prestataire de services et n'a donc ni ouvriers, ni machines, ni usines de production. Son personnel est constitué d'architectes, d'ingénieurs, d'économistes et de juristes. Son rôle est de diriger et contrôler un projet de construction, garantissant au maître d'ouvrage le respect de qualité, prix et délai. Actif dans toute la Suisse, Göhner collabore par principe avec les entreprises régionales. Dans le projet concerné, il tiendra son rôle de défenseur des intérêts du Maître de l'ouvrage, pour offrir en fin de compte 300 logements de qualité à des loyers raisonnables.

Les Cinq Fonds ont tenu à ajouter des clauses pour sauvegarder l'intérêt des entreprises régionales et de leurs travailleurs, se réservant de proposer des entreprises de son choix pour les mises en soumission, et stipulant qu'à condition de concurrence égale, les entreprises neuchâteloises seront favorisées.

Une adjudication à une entreprise extérieure fera l'objet d'une autorisation écrite du maître de l'ouvrage. Mais le souci de favoriser les entreprises dans un rayon qui dépasse le cadre local est dicté par la composition du groupement.

(comm-Imp)

65e anniversaire de mariage

Oui, pour la vie!

Ils se sont mariés le 30 octobre 1926 à l'église de Tramelan, là où ils se sont connus. Fritz Freiburghaus avait alors 23 ans, Rose Kohler, comptait tout juste 20 printemps. Originaire de Suisse alémanique, Fritz était de Tramelan, Rose venait d'un village voisin, de Reconvilier.

En 1945, «après la guerre», afin de faciliter l'intégration de leurs cinq enfants aux écoles supérieures, les époux se sont installés à La Chaux-de-Fonds. M. Freiburghaus a pratiqué, tout au long de sa carrière, le beau métier d'horloger. Mme Freiburghaus a consacré son temps à l'éducation de ses enfants, à entretenir une atmosphère familiale. «Ils nous le rendent bien, nous sommes très entourés...» dit-elle.

C'est avec leurs enfants, 10 petits-enfants et 5 arrière-petits-

enfants, d'aucuns revenus de l'étranger pour la circonstance, que M. et Mme Freiburghaus,

déjà, ont marqué ce bel anniversaire.

DdC



M. et Mme. Fritz et Rose Freiburghaus-Kohler

65 ans d'une heureuse union.

(Impar Gerber)

Vente annuelle des paroisses réformées

Un grand marché

Elle est toujours bien fournie, la grande vente annuelle de l'Eglise réformée évangélique de La Chaux-de-Fonds; effet de la générosité et du travail des paroissiens et paroissiennes qui œuvrent toute l'année. D'habiles mains ont confectionné des ouvrages en tissu, des tricots, des jouets, etc.; d'autres ont rassemblé un bon stand de bouquins, monté un joli marché aux puces et encore préparé des confitures ou réuni les lots des tombolas. Des objets viennent aussi de loin, par la mission.

Comme d'habitude, cette vente est organisée par les paroisses réformées de la ville, avec la paroisse de langue allemande et Terre Nouvelle. Des tombolas permettent de tenter sa chance et un tour de loto, chaque jour à 21 h, fera d'autres heureux.

Ouverte dès aujourd'hui à 14 h, à la Maison du Peuple, la vente se tient encore jeudi et



vendredi. Chaque soir, à 18 h 30 et 20 h, le souper est servi. Grande rencontre conviviale des paroissiens et de leurs amis, cette manifestation permet d'apporter un soutien financier indispensable aux paroisses.

(ib - Impar-Gerber)

...DU FOOT, C'EST PROMIS!

Le FC Le Locle reçoit

FC Noiraigue

Mercredi 30 octobre 1991
à 20 heures
Stade des Jeanneret

ZENITH
Sponsor officiel

VAUCHER
LE LOCLE
Fournisseur officiel

Restaurant Salles pour sociétés Ascot'Bar
LA CROISEE

L'Impartial **SPORT** *Impar*

Le ballon du match est offert par METALEM SA, cadrans, Le Locle

SPECTACLES - LOISIRS

Nouveau à Saint-Blaise dès le 28 octobre
La Foire Fouille
marché aux puces
permanent

Commerçants et privés, votre stock de marchandises et bibelots vous embarrassent!
Nous on vous en débarrassent; meubles, électro-ménagers, livres, vêtements, etc.
au Tilleul 9 à Saint-Blaise.

Ouverture dès 15 heures tous les jours
☎ 038/31 43 00 / 33 88 13
Fax 038/30 47 86

470-100844

AUTOS - MOTOS - VELOS

Mazda 626 Ultra:
payez Fr. 1890.-
et recevez Fr. 4890.-.



C'est-à-dire: ABS, jantes alu, toit ouvrant électrique, verrouillage central avec commande à distance et système d'alarme antivol, stabilisateur de vitesse. Tout cela pour 1890 francs. Mais attention: la voiture n'est pas comprise dans le prix. Par contre, un petit supplément vous permettra d'acquérir la nouvelle Mazda 626 Ultra et d'être le plus équipé des automobilistes. Garantie: 3 ans ou 100 000 km.

Venez l'essayer pour voir.

AU CENTRE AUTOMOBILE

Roger Robert - Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 14 14

470 203

Rouler de l'avant. **Mazda**

En 90 minutes non-stop:
lavé, séché, prêt à porter...

SIEMENS



Laver et sécher dans une seule machine, cela vous fait économiser de la place et profiter des dernières évolutions techniques. En plus, vous gagnez en confort et votre linge subit toujours le traitement le mieux adapté à sa nature. Ainsi, votre jeans préféré sera lavé et séché en 90 minutes à peine, au moyen du programme court pour linge d'entretien facile. Alors, confiez vos lessives aux bons soins de Siemens et pas à n'importe qui.

Lave-linge/sèche-linge entièrement automatique SIWAMAT PLUS 5331 à commande électronique et Turbo-Tronic-Systeme WD 53310

- Aqua-Tronic avec arrosage par le haut
- Essorage à 1300 tours/minute
- 21 programmes de lavage, de séchage et spéciaux
- Programme de lavage et de séchage non-stop
- Programmes courts et à économie d'énergie
- Aqua-Stop
- Fonctionnement particulièrement silencieux.

ELECTRO-SERVICE SA

Morand Electro Service SA

Place du Marché - 2114 Fleurier 44-1500

OFFRES D'EMPLOI

GALVASOL S.A.

Rue du Parc 7 - 2400 Le Locle

cherche

une secrétaire
de direction

Conditions requises:

- formation commerciale;
- maîtrise de la langue française et anglaise, ayant de très bonnes connaissances de l'allemand;
- sachant travailler sur ordinateur;
- polyvalente, consciencieuse et sens de l'organisation.

Veillez envoyer vos offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire à l'adresse sus-mentionnée.

28-800324

AVIS OFFICIEL

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article 55 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, le Conseil communal met à l'enquête publique, du 29 octobre au 18 novembre 1991: la modification pour extension de la zone résidentielle par le transfert de zone rurale en zone résidentielle des articles 6603, d'une surface de 1080 m² environ, et 6604, d'une surface de 10103 m², du cadastre du Locle, à la rue des Fritillaires, adoptée par le Conseil général le 23 septembre 1991.

Les documents peuvent être consultés par les propriétaires intéressés et le public au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, Le Locle.

Toutes remarques ou oppositions doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai d'enquête.

28-14003

Le Conseil communal

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article 55 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, le Conseil communal met à l'enquête publique, du 29 octobre au 18 novembre 1991: la modification pour extension de la zone résidentielle par le transfert de zone rurale en zone résidentielle des articles 8135, d'une surface de 5140 m², et 5433, d'une surface de 1400 m² environ, du cadastre du Locle, au chemin des Carabiniers, adoptée par le Conseil général le 23 septembre 1991.

Les documents peuvent être consultés par les propriétaires intéressés et le public au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, Le Locle.

Toutes remarques ou oppositions doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai d'enquête.

28-14003

Le Conseil communal

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article 55 de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire, le Conseil communal met à l'enquête publique, du 29 octobre au 18 novembre 1991: la modification pour extension de la zone résidentielle par le transfert de zone de verdure, de sport et de jeu en zone résidentielle des articles 3479 de 1610 m², 3480 de 1555 m², 6587 de 1945 m², 6586 de 810 m², 5300 de 1648 m², 5299 de 1225 m², 3788 de 757 m², 3798 de 547 m², 3004 de 1535 m², 3478 de 5937 m², 1555 de 5605 m², 5169 de 507 m², 4183 de 788 m², 4175 de 91 m², 4176 de 246 m², 4177 de 640 m² du cadastre du Locle, à la route de Mi-Côte, et par le transfert de zone résidentielle en zone verte, de sport et de jeu de l'article 4558 de 1015 m² du cadastre du Locle, à la route de Mi-Côte, adoptée par le Conseil général le 23 septembre 1991.

Les documents peuvent être consultés par les propriétaires intéressés et le public au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, Le Locle.

Toutes remarques ou oppositions doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai d'enquête.

28-14003

Le Conseil communal

Remise de commerce

FERNAND MATTHEY
Menuiserie - Isolation
Couverture

aux Ponts-de-Martel

informe sa fidèle clientèle et le public en général qu'il remet, avec satisfaction, son entreprise à son employé: M. Yvan Monard, dès le 1er novembre 1991. Il les remercie pour leur fidélité à son égard et les prie de la reporter sur son successeur.

Yvan Monard

informe sa future clientèle et le public en général, qu'il reprend l'entreprise de menuiserie - isolation - couverture Fernand Matthey dès le 1er novembre 1991.

Il remercie M. Matthey pour ses conseils et espère que chacun lui accordera la même confiance.

157-800323

OFFRES D'EMPLOI

CONFOTEC S.A.

Développement et production de systèmes thermiques
France 55 - 2400 Le Locle

Pour son unité de production d'appareils de chauffage, cherche

OUVRIER DE FABRICATION

Profil souhaité: personne consciencieuse, sachant travailler seule, motivée et capable de prendre des responsabilités.

Nous offrons: un emploi stable et un travail indépendant au sein d'une petite équipe.

Veillez téléphoner au
039/31 46 00 dès 8 h 15.

28-800181

IMMOBILIER

A vendre au Locle

● **duplex 4½ pièces**

Balcon, parking, ascenseur.

☎ 038/31 24 31

450-961

A vendre au Locle

Appartement 5½ pièces

Etat neuf, 165 m², garage et dépendances.

A vendre à La Chaux-de-Fonds

Appartement 7 pièces

Rénové, 180 m², tout confort.

Libres: selon convenance.

Pour visiter: ☎ 039/28 79 67 ou 077/37 39 27

28-800151

Saint-Imier, place du Marché 5-7

A louer tout de suite ou à convenir

BUREAU
de 158 m²

6 pièces au 3^e étage, 2 toilettes. Convient comme bureau d'administration, cabinet médical, etc.

Loyer: Fr. 1480.-, y compris les charges.

Pour visiter: M. Bütikofer

☎ 039/41 18 10
Pour renseignements et location:
DEVO, société immobilière et de
gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9. ☎ 031/24 34 61

5-1622

HPT LA PROPRIÉTÉ ACCESSIBLE
GROUPE **Crédit immobilier HPT**

A vendre en PPE à Saint-Imier

dans immeuble récemment rénové, situé dans le haut de la localité

3½ pièces

83 m², balcon 10 m²

Mensualité, charges comprises,

dès **Fr. 862.-**

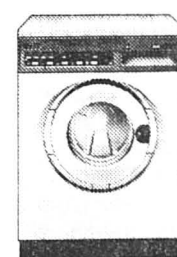
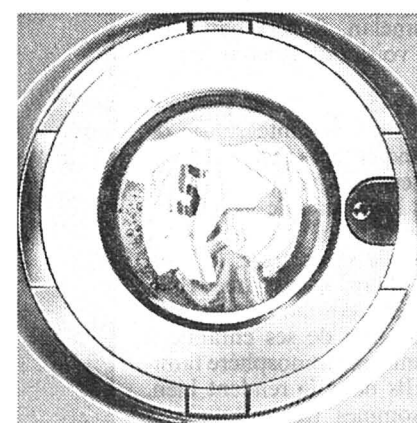
28-440

HABITATIONS POUR TOUS (Neuchâtel) SA
Bureau régional: 62, Grand-Rue
2710 Tavannes - Tél. 032 91 25 45

L'annonce, reflet vivant du marché

DIVERS

Nouveau, une exclusivité ZUG: Le programme sport Adora.



30 minutes, 45 litres d'eau et 0,5 kWh de courant seulement. Nous serions très heureux de vous présenter les nouveaux modèles.

ZUG

Gilbert Perrottet, Electricité, Rue D.-Jean Richard 3,
2400 Le Locle, 039/31 26 64.

253-83801

Le Locle: cours interne pour les premiers-secours

Instruction et formation continue

Tous les deux ans, les membres du corps de la police prennent part à un cours interne de premiers-secours. Entamé le 21 octobre, l'édition 1991 se terminera à la fin de cette semaine. Organisé et préparé de manière rigoureuse afin d'en tirer un maximum d'efficacité et de résultats sur le plan de l'instruction, le présent cours porte sur cinq thèmes principaux.



Défense chimique et lutte contre les hydrocarbures

Exercice pratique de la mise en place d'une triple protection PBM (poudre, mousse, brouillard).

Tous les PS, sans exception y ont pris part, puisque tant les congés que les vacances ont été supprimés durant cette période. Pour faciliter son organisation et son déroulement, placés sous la direction générale du chef du centre de secours et adjoint du commandant du bataillon, le capitaine Gilbert Miche, chaque thème a été exploité deux fois. «De cette manière», explique M. Miche, «tous les membres des PS ont pu les aborder».

Si certaines matières ont été précédées d'une partie théorique, un effort particulier a été porté sur la pratique pour le cours de cette année.

Cinq instructeurs, également membres des PS du Locle, ont fonctionné durant ces deux se-

maines afin de diriger les exercices théoriques et pratiques retenus.

CINQ THÈMES

Cette année, ce cours avait une importance d'autant plus parti-

culière qu'il était suivi, pour la première fois, par huit nouvelles «recrues» toutes entrées relativement récemment – ou pour le moins depuis moins de deux ans – au sein de la police locale.

Afin d'améliorer l'efficacité

des PS dans les domaines spécifiques qui leur sont dévolus, les cinq thèmes principaux suivants ont été retenus: désincarcération-pionnier; défense chimique-hydrocarbures; protection personnelle; hydraulique-ex-

tingtion; sauvetage. Derrière ces termes peut-être un peu obscurs pour le grand public se dissimulent plusieurs fonctions qu'assurent les premiers-secours, et qu'ils doivent parfaitement maîtriser grâce à leur formation.

MÉTHODOLOGIE RIGOREUSE

Pour tous les participants, au titre de formation continue pour les PS confirmés ou d'instruction pour les plus jeunes, ce cours a permis de manier la presque totalité du matériel et des équipements dont disposent les pompiers loclois.

Pour chaque «session» d'une durée de quatre heures trente la méthodologie d'instruction était la même: introduction, (thème, buts, explication du déroulement de l'exercice), démonstration (organisation et exécution par le moniteur), exercice (phase pratique, contrôle et corrections) puis récapitulation avec le contrôle des acquis, le rappel des points importants étant suivi d'une discussion et d'une synthèse avec conclusion.

Nul doute que ce cours, tant d'instruction pour les uns, que de «rafraîchissement» de la mémoire pour les autres, aura été utile pour tous dans le but premier d'assurer encore avec un maximum d'efficacité la sécurité de la population. Surtout face aux nouveaux dangers créés par les transports et la manipulation d'hydrocarbures et de produits chimiques. (jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Prochain Conseil général Transports inégaux

Au menu du prochain Conseil général, le législatif devra plancher sur une interpellation du groupe socialiste traitant du coût des transports des élèves loclois pour La Chaux-de-Fonds. Inégalités soulignées: les gymnasiens loclois disposent d'une course spéciale des ALL, mais pas les élèves loclois étudiant à l'École de commerce de La Chaux-de-Fonds. Les gymnasiens loclois qui achètent l'abonnement «Onde verte» le paient 252 fr. par an, alors que les gymnasiens utilisant les courses ALL et autres transports publics paient selon les cas entre 500 et 700 fr. par an. (Imp)

Le Cerneux-Péquignot Séance du Conseil général

Pour trouver un successeur à M. Willy Singelé, conseiller communal démissionnaire, le Conseil général du Cerneux-Péquignot est appelé à se réunir demain jeudi 31 octobre à la salle communale. (cl)

AGENDA

Maison de paroisse Troc amical dès cet après-midi

Après un arrêt de deux ans, le troc amical du Locle reprend, à l'initiative de trois Locloises, Mmes Catherine Droxler, Florence Perrin et Francine Schaefer. Ce troc, qui concerne des équipements d'hiver (skis, anoraks, souliers, patins...) a lieu à la Maison de paroisse selon l'horaire suivant. Réception des articles: aujourd'hui mercredi de 14 h à 17 h et jeudi de 19 h à 21 h. Vente aux détenteurs de bons (les personnes qui ont apporté des articles): samedi de 7 h 30 à 10 h. Vente ouverte à tous: samedi de 10 h 30 à 14 h. Reprise des articles non vendus et paiement des objets vendus: lundi 4 novembre de 19 h à 20 h 30. (Imp)

BRAVO À

Christian Bergeon...

... un travailleur frontalier domicilié au Chauffaud, fidèle donneur de sang, qui vient de se rendre à l'hôpital pour en donner pour la cinquantième fois. (Imp)

Assemblée romande de sauvetage au Locle

Un seul adage, le bénévolat

Les clubs romands de la Société suisse de sauvetage (SSS) ont tenu samedi à l'Hôtel de Ville du Locle leur assemblée générale d'automne. Cette réunion, plus informative que décisionnelle, a permis de débattre de moult préoccupations liées à tout ce qui touche de près ou de loin le domaine de la natation. Bien que les activités sportives et de détente dans, au bord et sur l'eau sont devenues plus sûres, plus de 8000 accidents – dont 70 noyades – sont à déplorer dans notre pays. La SSS a donc plus que jamais sa raison d'être.

«Notre but est de promouvoir le sauvetage au travers de la formation de moniteurs jeunesse, brevets I et II. Par la suite, ceux-ci sont appelés à effectuer des surveillances de piscine ou de plage et à donner des cours. Ils sont organisés et placés sous la responsabilité des sections locales», confie le président régional, Pierre Leiggener.

Ces cours comprennent généralement une quinzaine d'heures, dont six de secou-

risme. Cette dernière matière est à la base de l'action et du travail de la SSS. Une fois la personne en difficulté sortie de l'eau, il s'agit de lui prodiguer les soins adéquats; en d'autres termes d'avoir les connaissances suffisantes pour lui venir en aide efficacement.

PETIT MANQUE

Henri Reymond, un représentant de Jeunesse et Sports – une association qui soutient financièrement la SSS – indique pourtant: «Pour être opérationnel sur le terrain, des cours doivent être mis sur pied dans les sections; ce n'est malheureusement pas toujours le cas.» En fait, la

réalité est autre. L'activité au sein des sections est abondante, mais pas forcément annoncée. A l'avenir, ce manque sera vraisemblablement comblé.

«Le bénévolat est l'adage de la société. Il demande énormément de sacrifices, mais nous y tenons. Cette idéologie est effectivement très dure à faire passer tant nous souffrons de l'appât du gain inhérent à ce type d'activité. Nous voulons toutefois stimuler l'esprit de sauvetage par un effort approfondi sur la technique, par le respect de la personne, par le souci permanent d'informer la population», conclut M. Leiggener. (paf)

Réponse négative

Certaines sections de la SSS se chargent de la surveillance de plans d'eau ou de lacs et sont en possession d'un bateau de sauvetage. Annuellement et sur le plan suisse, il en coûte 17.000 fr. à la société. La petite section d'Estavayer-le-Lac paie pour sa part 1500 fr. En tant que société d'utilité publique, la SSS a demandé à l'Office fédéral des douanes une ristourne sur les carburants. Son appel n'a malheureusement pas été entendu. (paf)

Augmentation des écolages en vue

Frontaliers moins taxés

Il faudra payer plus cher pour étudier au Locle! Selon un arrêté du Conseil d'Etat, les écolages pour les élèves hors canton et étrangers seront augmentés. Mais la Mère-Commune innove: les élèves frontaliers seront mis au même tarif que les «hors canton», dans le cadre d'une collaboration inter-frontalière. C'est ce point, notamment, que le Conseil général devrait examiner vendredi soir.

En avril dernier, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter les écolages, avec une progression jusqu'en 1993, pour les élèves hors canton et étrangers. Le tarif est le suivant: pour les élèves hors canton, 4000 fr. dès août 91, 4500 fr. dès août 92 et 5000 fr. dès août 93. Et pour les élèves étrangers, respectivement 5400 fr., 6000 fr. et 6600 francs. Le Conseil communal propose de fixer le montant de ces écolages au maximum prévu par la réglementation cantonale. (cld)

A noter que pour la commune du Locle, cet arrêté vise essentiellement l'ETLL, qui accueille cette année 7 élèves hors canton et 9 élèves étrangers dont 4 frontaliers. Comme les inscriptions à l'école étaient antérieures à la promulgation de l'arrêté du Conseil d'Etat, l'exécutif propose de l'appliquer dès la rentrée d'août 92.

UNE FLEUR POUR LA FRANCHE-COMTÉ

D'autre part, la Commission de l'ETLL a suggéré d'accueillir à des conditions particulières les élèves qui viennent de Franche-Comté. Et il a été admis d'appliquer pour ces élèves le même écolage que pour les élèves qui proviennent d'un autre canton. «C'est une première pour la ville», souligne le président de l'exécutif Jean-Pierre Tritten, qui met en avant la volonté d'agir dans un concept de collaboration transfrontalière. (cld)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 30 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE Société réunissant les chiens de toutes races avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe Girard (ancien camping). Renseignements: (039) 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS Stamm le lundi à 18 h au Spinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL Jeudi 31 octobre, délai d'inscription pour le banquet de la section. Vendredi 1er novembre, stamm à 18 h au Restaurant de la Jaluse. Mardi 5 novembre, gymnastique à 18 h 30 à la halle du Communal. Gardiennage: M. Vogt et S. Petermann.

- CAS GROUPE FÉMININ «ROCHE CLAIRE» Samedi 2 novembre, la Ferme Modèle. Rendez-vous des participantes vendredi 1er novembre à 17 h 30 au Cercle de l'Union.
- CHŒUR D'HOMMES «ECHO DE L'UNION» Lundi 4 novembre, 20 h, Maison de paroisse. Jeudi 7 novembre, Pensée.
- CLUB DES LOISIRS Jeudi 31 octobre à 14 h 30 au Casino, «La Forêt I et II», films réalisés et présentés par leur auteur, E.-S. Monachon, Les Cullayes.
- SOCIÉTÉ CANINE Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Le mercredi dès 19 h, rendez-vous à la gare du Crêt-du-Locle. Ren-

seignements: (039) 23.45.21. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

PUBLICITÉ

POST BAR MUSIC LIVE

2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16

présente le groupe
suisse:

BARTREK

VENDREDI
1^{er} NOVEMBRE
à 22 h. 30

Heineken
Feel The Night

Consommations majorées

RESTAURANT
DE LA POSTE

La Jeanne d'Arc de Maîche se réorganise

Passage de témoin

L'arrivée à la Jeanne d'Arc d'un nouveau président en la personne de Jean-Marie Bouton, succédant à Claude Delacour, procède d'une volonté de changement dans la continuité au sein de la plus grosse société maîchoise. L'objectif est d'améliorer la gestion de cette vieille dame de 81 ans par une répartition plus décentralisée des tâches dans le cadre d'une organisation mieux structurée.

Claude Delacour, qui reste au comité et animateur de la section «Aînés», laisse un bel héritage à Jean-Marie Bouton, ce dernier ayant bien conscience de prendre les rênes d'une société qui «marche très, très bien». En dix-huit ans de présidence active, C. Delacour a géré avec intelligence et efficacité la J.A., comptant aujourd'hui près de 500 membres.

Un bilan plus que globalement positif, mais il a aujourd'hui la sagesse de se retirer partiellement afin d'offrir à sa société la chance d'une nouvelle

dynamique. Jean-Marie Bouton est l'homme de la situation. D'autant plus peut-être qu'il ne vient pas des rangs de la J.A.

Neutre, le regard neuf, il saura sans doute faire preuve d'équité et de justesse dans la gestion de ce que Claude Delacour qualifie de «mentalités différentes» à propos des trois composantes de la J.A. que sont le hand, la gym et le tennis de table.

La nouvelle organisation de la Jeanne d'Arc repose désormais sur un comité de seize membres avec une ouverture aux parents. Ce comité est formé de Jean-Marie Bouton, Amédée Mairoit, président d'honneur, de trois vice-présidents, Marie-Rose Frossard (gym), Jean Perrot (hand), Roland Perrot-Audet (ping-pong), secrétaire, Christiane Michel, trésorier, Jean-Claude Borne, responsable de la gym, Jean-Marie Choulet, Marianne Chardon, Dominique Cartier, responsables du hand, Christian Chapuis, Colette Barbier, responsables parents, Constant Cuhe, Christian Cuenot, membre, Claude Delacour, amonier André Jan.

«LA FORCE DE LA SOCIÉTÉ

«La Jeanne d'Arc est la seule société de la ligue de Bourgogne -



500 adhérents à la Jeanne d'Arc

Claude Delacour (à gauche) Jean-Claude Borne, trésorier et Jean-Marie Bouton. (Impar-Prêtre)

Franche-Comté où toutes les activités gymniques sont représentées». C. Delacour est fier de ce résultat, mais encore plus satisfait sans doute de constater que «toutes les sections se classent dans les trois premiers».

«C'est la force de la société» assure C. Delacour. L'ancien président ne mésestime pas non

plus l'aspect éducation et responsabilisation humaine attaché à la J.A. «On s'aperçoit que bien souvent deux tiers des membres des associations de Maîche ou même du conseil sont passés par la Jeanne d'Arc». L'éthique de la J.A., soucieuse de développer les valeurs humaines, est une dimension peut-être plus souterraine

de la société, mais sans doute tout aussi essentielle que la formation d'athlètes performants.

A cet égard, on peut faire confiance à Jean-Marie Bouton qui saura gérer les ressources humaines de la Jeanne d'Arc dans le meilleur esprit possible de respect mutuel et de convivialité. Pr. A.

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80

Alain PRETRE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

AGENDA

Maîche

Section «éveil» créée

La Jeanne d'Arc de Maîche va ouvrir une section «éveil», s'adressant aux bambins de 3 à 5 ans, à partir du mercredi 6 novembre. Animée par Marie-Thérèse Borne, cette activité participera au développement de «la prise de conscience du corps et des possibilités du geste» en proposant des séances basées sur le jeu. La section «éveil» fonctionnera chaque mercredi de 16 à 17 h au gymnase de la Jeanne d'Arc. Inscriptions au 81-64 05 73. (pr.a)

Refuge de La Cloison

Corvée de bois dimanche

Les randonneurs du plateau de Maîche organisent leur traditionnelle corvée de bois au refuge de La Cloison, le dimanche 3 novembre. Au menu, préparation des jalons, élagage des pistes, travaux divers de nettoyage. Une choucroute sera offerte par la société à tous les participants. Le rendez-vous est fixé à 9 heures sur place. (pr.a)

TAPIS VERT

Tirage du mardi 29 octobre:

dame de pique
valet de cœur
sept de carreau
valet de trèfle

Jeunes représentants du Haut-Doubs à Albertville

La flamme olympique à bout de bras!

Nicolas Patois de Frambouhans arbore fièrement le pin's de la poste à la gloire des J.O. d'Albertville. Et pour cause, ce jeune lycéen de 18 ans a été tiré au sort parmi 3700 autres candidats pour porter la flamme olympique le 10 janvier prochain sur la section Belfort-Besançon.

Sur les 57 athlètes régionaux appelés à vivre ce glorieux évé-

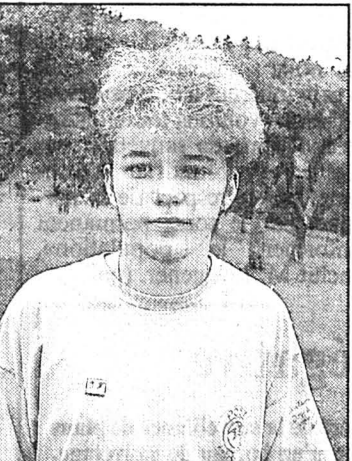
nement, il est avec Sophie Tomaszczyk de Morteau l'unique représentant du Haut-Doubs horloger.

Très honoré, Nicolas l'est assurément, mais en même temps il appréhende un petit peu cette journée historique. Il se sent naturellement investi d'une tâche tout à fait solennelle et à quel point la hantise de tomber,

sur la portion de un kilomètre qu'il devra couvrir au départ de Branne, près de l'Isle-sur-le-Doubs. La principale difficulté en fait est de tenir la flamme à bout de bras, son poids étant, paraît-il, assez conséquent.

Sophie Tomaszczyk fait de la musculation, alors! Lycéenne à Morteau, elle ne s'attendait, ni même espérait, être tirée au sort, avouant avoir «rempli l'inscription pour faire comme son frère».

Il en est un troisième par contre qui s'est inscrit par conviction profonde, mais le sort lui offre seulement un rôle de suppléant au cas où il y aurait des désistements parmi les titulaires. David Jeancler, un Mortuacien de 19 ans, explique que «son rêve a toujours été de participer aux J.O.». Seulement, il ajoute que «ce rêve est compromis à cause de ses études». Aussi, David espère secrètement que des porteurs renonceront afin de pouvoir «participer moralement au moins aux J.O.». (pr.a)



Le 10 janvier 92

Sophie et Nicolas les heureux élus.

(Impar-Prêtre)

Morteau: une violente bagarre entre collégiens

Deux collégiens de Morteau se sont durement affrontés vendredi dernier, à la sortie de leur établissement. La gendarmerie locale a interpellé avant-hier l'un des deux adolescents qui avait porté plusieurs coups de couteau au visage et au bras de son camarade.

Les deux collégiens qui attendaient le bus vers 16 h 30, ce vendredi 25 octobre, s'insultaient copieusement pour un motif inconnu. La bagarre a rapidement dégénéré, les poings remplaçant l'invective. L'un deux, en situation difficile, sortait alors un canif pour reprendre l'avantage. Sa victime, lacérée à la face et aux membres, a dû subir plusieurs points de suture. Le responsable des coups de couteau a été présenté au Parquet et sera placé sous la surveillance d'un éducateur. (pr. a)

Vallée du Dessoubre

Deux pages dans «Rustica»

La magazine «Rustica» consacrera en janvier ou février 92 une double page sur la vallée du Dessoubre.

Anne-Marie Minvielles, la rédactrice de ce «coup de cœur» traitera entre autres du débardage avec les chevaux comtois, des horloges Prêtre à Rosureux

et nous ouvrira l'appétit en plongeant dans la carte du «Relais du Pont Neuf».

«Rustica» aime décidément le Haut-Doubs pour avoir réservé une page au val de Morteau dans son précédent numéro de juillet. (pr.a)

OFFRES D'EMPLOI

A l'avant-garde du progrès!
Nous recherchons tout de suite

un soudeur expérimenté TIG et MIG

Travail de très haute précision. Contrat temporaire et fixe. Appelez-nous! Nous vous en dirons plus sur ce job et ses super prestations.

132-12610
idealjob
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16



Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A.
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60

engage pour l'immeuble
Rue des Arêtes 5 - 7 - 9
à La Chaux-de-Fonds

couple de concierges

à temps partiel.

Entrée en fonction: 31 janvier 1992.

La préférence sera donnée à un couple dont l'épouse ne travaille pas. Appartement de 3½ pièces à disposition.

Les intéressés sont priés de faire offre à notre bureau.

470-524



NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de La Chaux-de-Fonds
Yves Huguenin
Rue Jardinière 71, 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 76

cherche pour août 1992

un(e) apprenti(e) de commerce

ayant suivi l'école secondaire, section classique, scientifique ou moderne.

Prière de demander un dossier de candidature à:
M. J.-R. Nobs, ☎ 039/23 18 76.

132-12159

REYMOND SA cherche

COLLABORATEUR/ COLLABORATRICE

pour notre département Meubles de bureau.

Connaissances de la branche souhaitées.

Lieu de travail: Cornaux.

Faire offre écrite avec documents usuels à:

Reymond SA
Département meubles de bureau
2087 Cornaux

A l'attention de Mme R. Schmid.

28-246

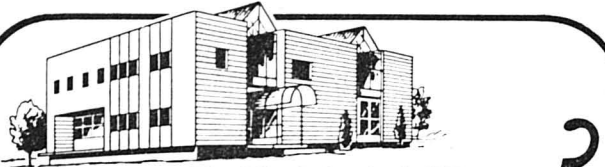
IMMOBILIER

A louer
grand studio
avec cuisine agencée
et entrée séparée.
Fr. 980.- plus charges.
Gérance Nyffenegger
063/76 23 01
9-500470

A louer à
La Chaux-de-Fonds
3½ pièces
avec cuisine agencée
grande et confortable.
Fr. 1200.- plus charges.
Gérance Nyffenegger
063/76 23 01
9-500470

Nous louons à
La Chaux-de-Fonds
**bureau
de 50 m²**
avec entrée séparée.
Fr. 880.- plus charges.
Gérance Nyffenegger
063/76 23 01
9-500470

**L'annonce,
reflet vivant
du marché**



Le Palais de la Forme ?
c'est pour votre mieux être

PISCINES polyester

Economiques et rapidement réalisées

Comparez nos prix

(équipement de filtration et frais de livraison compris)

Dimensions:
7,5 x 3,5 m **Fr. 15700.-**
8 x 4 m **Fr. 17640.-**
9 x 4 m **Fr. 18910.-**
10,1 x 4 m **Fr. 22790.-**

... et beaucoup
d'autres
possibilités.

multi pompes
2053 cernier
tel. 038-53 35 46
fax 038-53 35 57
28-1342/4x4

Unique en Suisse
Visitez notre exposition
Prenez de préférence
rendez-vous

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX



LIPO
MÖBELPOSTEN



REINACH/BL
sortie autoroute Reinach sud
chez Migrol deux fois à gauche.
Tram 10, 11, BLT bus 64.
Am Bruggrain 1 (tel. 061/711 66 44
lundi 13.20-18.30
mardi-vendredi 8.00-18.30 sans interruption
samedi 8.00-16.00 sans interruption)

9 x en Suisse:
REINACH/BL
DIETRICHEN/ZH
TIVOLI SPREITENBACH/AG
FRAUENKAPPELEN/BE
WILSGU, LITTAU/LU
ARTWIL/SO
EGERKINGEN-SO
PFAFFIKON/SZ

LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX LIPO PULVERISE LES PRIX

IMMOBILIER

A louer dès le 15 novembre 1991
à l'avenue Léopold-Robert 31a
2300 La Chaux-de-Fonds

Local commercial/ Magasin env. 51 m²

Loyer y comprises les charges:
Fr. 1199.-

Pour visiter: M. Robert (conciierge)
039/23 64 26

Pour renseignements et location:
DEVO, société immobilière
et de gérances SA, Seidenweg 17
3000 Berne 9. 031/24 34 61
5-1622

A louer ou à vendre
Rue du Collège
La Chaux-de-Fonds

Surface commerciale et industrielle

600 m² divisibles. Avec grandes
vitrines. Rez-de-chaussée.

039/28 83 33
Natal 077/37 39 38
132-12209

A louer à Bevaix, SURFACE COMMERCIALE

pour cabinet médical, bureaux,
industrie légère, artisanat,
690 m² à Fr. 105.- / m² / an, frac-
tionnable 165, 172 et 216 m²,
avec ascenseur, places de parc à
disposition.
Tél. 038/24 77 40.
28-127

Nous louons à La Chaux-de-Fonds APPARTEMENT

entièrement rénové
de 3½ pièces
Cuisine habitable.
Tapis tendus.
Libre tout de suite.

Loyer:
Fr. 1040.- + charges.
Pour tous renseignements
032/91 17 77
6-17055



CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds

STUDIOS

Dès Fr. 600.-, plus charges.

APPARTEMENT 2½ PIÈCES

Fr. 800.-, plus charges.
Libre tout de suite ou à convenir.

Renseignements et visite:
Le Château
2034 Peseux, 038/31 78 03

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIER EN IMMEUBLES
450-628

Littoral neuchâtois Propriété à vendre à La Béroche

5½ pièces sur un niveau. Surface
habitable: 152 m². Située sur une
colline avec vue imprenable et
unique sur le lac et ses rives de la
Tène à Yverdon. Aucune construc-
tion n'est visible dans un
large périmètre. Le terrain, d'une
surface de 4549 m², se compose
d'une magnifique surface d'agrè-
ment arborisée et fleurie, d'un
verger avec arbres fruitiers et
d'un jardin potager.

Prix: Fr. 1 985 000.-

Ecrire à Vauvillers, A.-Ribaux 9,
2022 Bevaix. Tél. 038/46 13 88
28-127



À VENDRE

La Chaux-de-Fonds

Locaux multifonctionnels

Soit: entrepôts, caves, garages,
bureaux et appartements. Situation
favorable par rapport aux voies de
communications routières
et ferroviaires.

Nombreuses possibilités
d'aménagement et d'utilisation.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87, 039/23 78 33
470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la liquidation de la faillite de
M. Martial VUILLAUME, Saint-Sulpice, l'admini-
strateur recevra des offres pour:

UN IMMEUBLE LOCATIF ET COMMERCIAL SIS À LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Jaquet-Droz 6 et 6a
Parcelles No 3579 et 3580, folio 15

Comprenant:

- Magasins au rez-de-chaussée
- Bureaux au 1er étage
- 2 appartements de 1½ pièce
- 4 appartements de 2½ pièces
- 3 appartements de 3½ pièces
- 1 appartement de 7½ pièces

Parcelle No 3579, surface totale 188 m²
Bâtiment, surface construite 159 m²
Places-jardins 13 m²
Trottoir 16 m²
Parcelle No 3580, surface totale 150 m²
Bâtiment, surface construite 101 m²
Places-jardins 9 m²
Trottoir 40 m²
Cube réel 5706 m³

Estimation assurance incendie: Fr. 2 412 000.-.
visite: jeudi 7 novembre 1991, de 8 à 10 heures.
Remise des offres dans un délai fixé au 30 novem-
bre 1991.

à M. Roland Lavanchy,
administrateur de la faillite
p.a. Intermandat S.A. Société fiduciaire
Petit-Chêne 38 - 1001 Lausanne
22-7296

DIVERS

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi: **Jeudi 12 heures**
pour l'édition du mardi: **Vendredi 12 heures**
pour l'édition du mercredi: **Lundi 12 heures**
pour l'édition du jeudi: **Mardi 12 heures**
pour l'édition du vendredi: **Mercredi 12 heures**
pour l'édition du samedi: **Jeudi 12 heures**

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds
Place du Marché
Case postale 2054
Tél. 039/283 476
Téléfax 039/284 863

Le Locle
Rue du Pont 8
Tél. 039/311 442
Téléfax 039/315 042

A LOUER

Centre ville
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS NEUFS DE 2½ ET 3 PIÈCES

Conçus avec originalité et qualité.

Cuisine agencée, salle de bains, WC, cave,
chambre-haute, réduit, tout confort, ascenseur.

Libre: de suite ou à convenir.

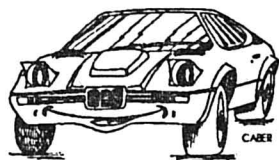
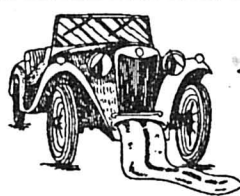
Loyer: dès Fr. 870.- + charges.

Sécurité des loyers garanti selon un plan
d'échelonnement d'une durée de 5 ans.

Notice de location à disposition.
132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE SNGCI

VOTRE VOITURE MÉRITE VOS MEILLEURS SOINS!



REDONNEZ-LUI LE SOURIRE
AVANT L'HIVER ET PROTÉGEZ
EFFICACEMENT VOTRE CAR-
ROSSERIE DES AGRESSIONS!

Avec le nouveau

STAR Polymer Car Clearcoat

vous bénéficierez d'une protec-
tion durable contre les agres-
sions

- Chimiques
(pollution, sel, oxydation,
insectes)
- Mécaniques
(tunnel de lavage,
gel, poussières)

IL AGIT COMME UN
VERNIS PROTECTEUR
ET DONNE UN ÉCLAT
EXCEPTIONNEL

Offre de lancement **Fr. 79.50**

(jusqu'au 16.11.91)
au lieu de 85.-

Dès le 18 novembre
Fr. 85.-

132-12866

Eugenio Beffa SA

Vernis et couleurs

Serre 28, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 08 33

Draizes 2, Neuchâtel
Tél. 038/31 20 50

Ou en retournant le bulletin de commande chez Eugenio Beffa, Serre 28, La Chaux-de-Fonds

Je commande un set du Star Polymer Car Clearcoat au prix de 79.50 (prix de
lancement valable jusqu'au 16.11.91)

Je joint un chèque de Fr. 83.- (y. c.Fr. 3.50 de participation aux frais d'expédition)

Je réglerai la somme contre remboursement au prix de Fr. 79.50 + 8.50 de frais,
soit Fr. 88.-

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NPA Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

Réserve de la Vieille-Thielle

Pour la protection du vanneau huppé

La réserve de la Vieille-Thielle a été créée en 1974 pour assurer principalement la protection du vanneau huppé. Ce pluvier a tout de même disparu de la région il y a deux ans et l'association responsable de la réserve veut y recréer un milieu plus favorable à son établissement.

Une touffe de plumes longues, pointues et recourbées vers le haut, les parties postérieures essentiellement vertes aux reflets pourpres ou violets, la bande noire de la poitrine et le culeron fauve distinguent le vanneau huppé non seulement des autres pluviers, mais aussi de tous les autres oiseaux européens.

De plus, pour compléter la description du plumage des adultes chez les deux sexes, les côtés du dos et du croupion, ainsi que la moitié basale de la queue sont blancs alors que la moitié apicale de la queue et le bec sont noirs. Enfin, les pattes sont de couleur chair. Un très bel oiseau, donc...

LA PRESSION DE L'AGRICULTURE

Or, pour le malheur de tous les amoureux de la nature (comment peut-on ne pas l'être?) le vanneau huppé a progressivement disparu de l'Entre-deux-



Réserve de la Vieille-Thielle

Une île de verdure à protéger avec encore plus de rigueur. (Impar-Galley)

Lacs, malgré les efforts de la Société faïtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois qui a déjà beaucoup travaillé

pour maintenir l'espèce dans la réserve de la Vieille-Thielle.

M. Fritz Gehringer, conservateur adjoint du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel,

responsable de la réserve, implique deux facteurs dans cette disparition: le manque de discipline du public et la pression de l'agriculture.

Les 16 hectares de la réserve sont effectivement très attractifs pour la population de la région (et doivent le rester, précise M. Gehringer). Ils forment par ailleurs une île de verdure entourée de cultures intensives.

NOUVELLES MESURES

Lundi dernier, la Société faïtière a pris la décision d'agir sur le public et le terrain pour recréer un milieu propice à la nidification du vanneau huppé. Elle va donc inviter les visiteurs de la réserve à suivre certains itinéraires et à ne pas s'en écarter.

Par ailleurs, elle espère engager les propriétaires de chiens à tenir leur animal en laisse dans ce secteur, ce qui semble ne pas avoir été déjà compris par certains...

La réserve de la Vieille-Thielle comprend une grande prairie régulièrement fauchée dans laquelle le vanneau huppé devrait normalement se plaire. Cette prairie sera dorénavant fauchée à un rythme convenant mieux aux mœurs de l'oiseau. Elle sera par ailleurs labourée, puis laissée en friche, par endroits.

Si le public s'astreint à ne pas batifoler dans cette zone, le terrain humide et la végétation basse devraient engager le vanneau huppé à se reproduire à nouveau dans l'Entre-deux-Lacs. Sa présence y était autrefois très fréquente. Aujourd'hui, il n'en subsiste que de rares couples dans la région du Fanel. A.T.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Bôle

Impôts

Modification «technique» pour adapter le barème communal après la décision cantonale d'englober les taxes dans l'échelle fiscale. L'adaptation à l'ordre du jour a été adoptée sans encombre lundi soir par le Conseil général de Bôle. Une naturalisation, deux nominations et la séance était bouclée... Le conseiller communal André Aubry, socialiste, siègera désormais au Grand Conseil comme représentant du district de Boudry. La nomination du Boudrysan Denis Pieren à la tête des prisons neuchâteloises le privant de son mandat de député. (ao)

Neuchâtel

Visite japonaise

Mardi dernier, une délégation japonaise forte d'une vingtaine de hauts fonctionnaires et de représentants de communes ont rencontré le responsable de la promotion économique du canton, Francis Sermet. Cette délégation, en tournée en Europe, s'est arrêtée deux jours en Suisse, à Berne puis à Neuchâtel. Point d'achoppement de la visite en terre neuchâteloise: la revitalisation régionale et l'organisation politique, administrative, industrielle et économique du canton. (ms)

Neuchâtel

Témoins de Jéhovah

Le premier congrès de langue anglaise organisé par les Témoins de Jéhovah de Suisse s'est tenu samedi et dimanche à Neuchâtel. Il fut placé sous le thème «Portons notre charge, assumons nos responsabilités». Cette assemblée a réuni 372 personnes dont 3 saisirent l'occasion de se vouer à Dieu par le baptême. (sp)

AGENDA

Le Landeron

Cours de musique

«La Cécilienne», du Landeron, propose aux jeunes musiciens de suivre un cours de solfège avec son directeur René Bourquin. Pas besoin d'avoir un instrument, la société en met à disposition. Cours: le vendredi soir, à la salle du château. Ils débuteront le 8 novembre à 18 h. (at)

Paris-Match fait les yeux doux à Neuchâtel

Une publicité (presque) gratuite

Le canton de Neuchâtel à l'honneur dans Paris-Match! Inter-Médi, la régie publicitaire qui gère les suppléments spéciaux économiques et touristiques de Paris-Match International, a décidé de promouvoir l'image performante du canton de Neuchâtel au travers de sa publication diffusée dans 88 pays. Une opération à but publicitaire appuyée par le Département de l'économie publique.

Il s'agit bel et bien d'une bonne opération publicitaire puisque les suppléments encartés dans l'édition internationale de Paris-Match voient le nombre de leurs pages varier de 12 à 24 selon le volume de publicité, nous a confirmé l'agence parisienne Inter-Médi.

Pour l'heure, la date de parution de cet encart tiré à 700.000 exemplaires n'est pas encore définie, mais ce sera vraisemblablement en janvier ou février 1992.

Le dossier de ce «Spécial

Neuchâtel» a été envoyé la semaine dernière aux principales entreprises du canton, une lettre d'explication accompagnée d'un sommaire et d'un message d'encouragement, signée du conseiller d'Etat Pierre Dubois.

«Nous avons été approchés par la régie publicitaire de cet hebdomadaire à grand tirage qui nous a expliqué sa démarche et nous a aussi demandé de collaborer en rédigeant divers articles de présentation du canton. Nous avons évidemment saisi cette opportunité, connaissant très bien les limites des moyens financiers mis à notre disposition pour faire la promotion touristique et économique de notre canton...»

ATTRAIT

Malgré les très incertaines retombées économiques d'une telle parution, Pierre Dubois reste persuadé que plus on parlera de Neuchâtel à travers le monde, mieux cela sera: «Ce genre de dossier peut au moins

donner envie de passer dans notre canton, un premier pas qui peut parfois déboucher sur d'autres types de contacts.»

Le dossier sera introduit par Pierre Dubois, alors que le volet économique a été confié à Francis Sermet, le délégué à la promotion économique et au directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie Claude Bernoulli; le Haut ne sera pas oublié, on lira, entre autres, les messages des maires Iclois et chaux-de-fonnier Jean-Pierre Tritten et Charles Augsburger.

PUBLI-REPORTAGES

Si le canton est dégagé de toute contribution financière dans l'opération, huit pages d'annonces, au minimum, seront vendues aux grandes entreprises du canton qui auront ainsi droit à un publi-reportage.

Qu'est-ce que 26.000 francs pour une page couleur lorsque l'on s'adresse à un public international de 2,5 millions de lecteurs?.. M.S.

Systemique: cours universitaire ouvert à tous

Entrez dans la boucle!

La systémique consiste en une approche globale, «en cercle», de l'univers et de ses problèmes. Vous pouvez en savoir plus en suivant cours et/ou colloques à l'Université de Neuchâtel.

Le cours d'«introduction à la pensée et à l'actions systémique», donné par le physicien Eric Schwartz, se déroulera à l'Université de Neuchâtel, le jeudi de 12 h 15 à 14 h (dès le 31 octobre 91) sur deux semestres, ouvertes aux étudiants des quatre facultés dès la 3e année, aux enseignants, chercheurs et personnes intéressées.

L'approfondissement aura lieu au sein de séminaires. Les

colloques – qui peuvent être suivis individuellement – apporteront des éclairages plus ciblés. Ils se tiendront tous les 15 jours, le mercredi à 17 h 15, salle D 63, avenue du 1er-Mars 26.

M. Schwartz évoquera le 6 novembre «la société et ses mythes. Les civilisations sont-elles autopoïétiques?». Les orateurs aborderont «système-ment» leur domaine. Henri Charles Tauxe, micro-psychanalyste à Corseaux, le 20 novembre. René Chopard, du centre d'études bancaires de Lugano, le 4 décembre. Xavier Arreguit et Pierre Marchal, du Centre suisse d'électronique et de microtechnique, à Neuchâtel,

le 18 décembre. Alberto Munari, de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, le 15 janvier. Thiebaut Moulin, de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées, Paris, le 29 janvier. Jean-Jacques Wunenburger, philosophe, du Centre Gaston Bachelard, de l'Université de Bourgogne, le 12 février. Le cycle bouclera avec Vincent Gibiat, du laboratoire ondes et acoustique de l'Université Paris VII, le 26 février. (ao)

● Renseignements: Eric Schwartz, Université de Neuchâtel, 038/25 38 52 (int.22) ou 038/33 29 73.

Première assemblée générale à Boudry

Mamans de jour et de toujours

L'activité avait démarré avant même la création de l'Association. Pas surprenant dès lors que la première assemblée générale permette d'annoncer que «les mamans de jour» prennent un essor considérable sur le district de Boudry.

Le 1er juillet 1990, Claudine Burri était engagée comme animatrice de la future association des Mamans de jour du district de Boudry. Les statuts étaient adoptés le 12 mars 1991, à l'Hôtel de ville de Boudry, où se tenait hier la première assemblée générale.

Créées sous l'impulsion de Pro Juventute, trois associations régionales de «Mamans de jour» – Boudry, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds – fonctionnent. Une association cantonale les représente auprès de l'Etat, qui les soutient financièrement.

Les mamans de jour sont rémunérées selon un barème commun. Leur statut dépend de l'Office cantonal des mineurs et des tutelles: elles doivent obtenir une autorisation de garde des enfants. Actuellement, une vingtaine ont été agréées pour le district de Boudry.

Nombreuses à Boudry et Bevaix, enfin présentes à Colombier, Peseux, Corcelles, Comondrèche, elles manquent encore sur la Béroche. Une dizaine de demandes sont encore en cours.

Ces mamans répondent aux demandes d'une vingtaine de «parents placeurs». Les demandes augmentent régulièrement et elles seront encore relancées par une campagne promotionnelle cet automne ou au printemps prochain. Il s'agissait d'abord de mettre les structures en place.

Après la partie administrative et la conférence qui a suivi, une verre a permis de faire connaissance. Elle devait aussi servir à désigner les membres de l'Assemblée des parents, sur laquelle le comité devrait pouvoir s'appuyer. AO

● Si l'Association vous intéresse, écoutez RTN 2001 ce soir à 20 h. Et si vous souhaitez adhérer - comme maman de jour ou parent placeur, vous pouvez téléphoner au 038/42 38 39.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Jive Aces (jazz, swing)
Plateau libre
22 h.

Charlélie Couture
La Rotonde
20 h.

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 21 h. Ensuite 25 10 17.

MONTÉZILLON

● MUSIQUE
Concert de musique de chambre avec trois clarinettes
L'Aubier
20 h 15.



MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Jeune dame cherche heures **MÉNAGE, REPASSAGE**, escaliers, bureaux. ☎ 039/38 05 37 132-502488

Effectue **PETITS TRAVAUX D'ENTRETIEN** tels que fenêtres, vitrines, escaliers. Ecrire à P. Risi, Forges 3, 2300 La Chaux-de-Fonds 132-502966

LABORANTINE MÉDICALE, 9 ans d'expérience, cherche travail à temps partiel. Ouverte à toutes propositions. Ecrire: Michèle Ammon, Les Ravières 2, 2400 Le Locle. 28-900597

JEUNE HOMME au chômage, CFC employé spécialisé photo. Ouvert à toutes propositions. Ecrire sous chiffres E 132-710767 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Jeune fille, avec formation PTT, cherche emploi de **TÉLÉPHONISTE-RECEPTIONNISTE**, employée de bureau. Etude toutes propositions. Faire offre sous chiffres P 132-710819 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

● offres d'emploi

Je cherche **PERSONNE** avec permis de voiture pour conduire pour livraisons le matin de bonne heure. Suisse ou permis C. ☎ 038/55 12 72 470-100238

● chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, confort. Centre La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 38 81 132-500913

● à acheter

Particulier achète **TRAINS** électriques, mécaniques ou à vapeur, époque 1900-1955. ☎ 039/31 33 82, midi et soir. 28-900343

● divers

Particulier cherche **MONTRES**. Bas prix. ☎ 039/23 85 44, après 18 heures. 132-502882

ORGANISTE anime mariages, soirées, anniversaires, bals, banquets. ☎ 038/33 35 78 470-106

CULTIVEZ L'AMITIÉ PAR LE CHANT. Joignez-vous à notre chœur mixte tous les lundis à 20 heures, au Locle. ☎ 039/28 17 26 ou 039/31 59 30 132-501884

PARENTS! Avez-vous un problème éducatif? Parents-Information écoute et renseigne. Lundi 18-22 h, mardi, mercredi 9-11 h, jeudi 14-18 h. ☎ 038/25 56 46 28-890

● marché de l'occasion

A vendre **BUS VW**, aménagement camping, 89000 km, 1972, non expertisé, pneus neufs. Fr. 1900.-. ☎ 039/23 10 51, soir. 132-502768

A vendre **OPEL KADETT CARAVAN 1600i**, 1991, 9000 km, gris métallisé, ABS, radio, toit ouvrant, accessoires. Fr. 17900.-. ☎ 039/91 40 64 ou 91 10 40 (prof.) 132-502956

Urgent, de particulier: **PORSCHE 944 S2, ALFA ROMEO 75 TS, ALFA ROMEO 33 16V**. Bas prix, à discuter. Cause imprévue. ☎ 038/45 10 49 (privé) Natel 077/37 31 12 132-502973

● à vendre

PENDULE NEUCHÂTELOISE, ancienne. ☎ 039/53 38 78 132-502965

4 PNEUS NEIGE sur jantes, Fr. 120.-, pour Peugeot 309. **PORTE-BAGAGES**, neuf, Fr. 30.-. ☎ 038/53 38 67 132-502947

● immobilier

Au Locle. **3 PIÈCES** avec cuisine agencée, balcon. ☎ 038/51 18 96 450-101045

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 1100.-, charges comprises. ☎ 039/28 05 88; soir. 132-502953

A louer **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, rez-de-chaussée, libre 1er décembre. ☎ 039/23 16 87 132-502963

A louer **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, rénové, agencé, balcon, jardin. Fr. 1270.-, charges comprises. ☎ 039/23 28 60 132-502964

A louer tout de suite, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 2 PIÈCES (HLM)**. Fr. 508.-. ☎ 039/26 86 10, midi, soir. 132-502952

A louer au Locle, **APPARTEMENT 4 PIÈCES**, cuisine agencée, cheminée. Fr. 1260.-, charges comprises. ☎ 039/31 12 96 132-502937

Le Locle. **ATTIQUE 3 PIÈCES**, à louer tout de suite. Fr. 980.-, plus charges. ☎ 038/57 25 30 28-501572

A louer **3 PIÈCES** dès le 15 novembre, centre ville. Fr. 600.-. Téléphoner le soir: ☎ 039/23 68 54 28-505302

A louer, La Chaux-de-Fonds, **3 PIÈCES**, cuisine agencée. Fr. 878.-. Tout de suite ou à convenir. ☎ 039/23 98 34 132-502962

A louer, Doubs 5, rez-de-chaussée, **2 PIÈCES**, mi-confort, chauffage à compteur individuel, cave, galetas. Loyer raisonnable. Convientrait à retraités. ☎ 038/25 90 20 132-502946

A louer au Locle, 1er novembre ou à convenir, **DUPLEX 5 1/2 PIÈCES**, tout confort, 160 m², cheminée, machine à laver, séchoir dans immeuble, conciergerie. Fr. 1660.-, tout compris. ☎ 039/31 75 71 28-900605

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier calme de l'Abeille, **STUDIO NEUF**, 35 m², grande cuisine agencée, salle de bains. Libre tout de suite ou à convenir. Renseignements à Pesoux: ☎ 038/31 81 81 28-1389

A louer au Locle, 1er novembre ou à convenir, **GRAND 4 PIÈCES**, 135 m², 2 salles de bains, cuisine agencée, cheminée de salon, balcon, cave, galetas, lave-linge et séchoir. ☎ 039/31 55 84 28-900606

Le Locle. A louer **APPARTEMENTS 3 ET 4 PIÈCES**. ☎ 039/23 33 77, heures bureau. 132-502619

Particulier vend studio cabine **CAP D'AGDE**, bon état, meublé. Entre mer et port de plaisance. FF 240000.-. ☎ après 19 heures. 0033/81 53 20 49 132-502891

Cherche à acheter, région Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel ou environs, **GARAGE OU HANGAR OU MAISON**. état indifférent. ☎ 039/31 17 86 132-502892

Cherchons **VASTE APPARTEMENT**, chaleureux, simple, même à rénover. Enfants et chiens acceptés. La Chaux-de-Fonds ou environs. Jardin si possible. ☎ 039/28 26 83 132-502758

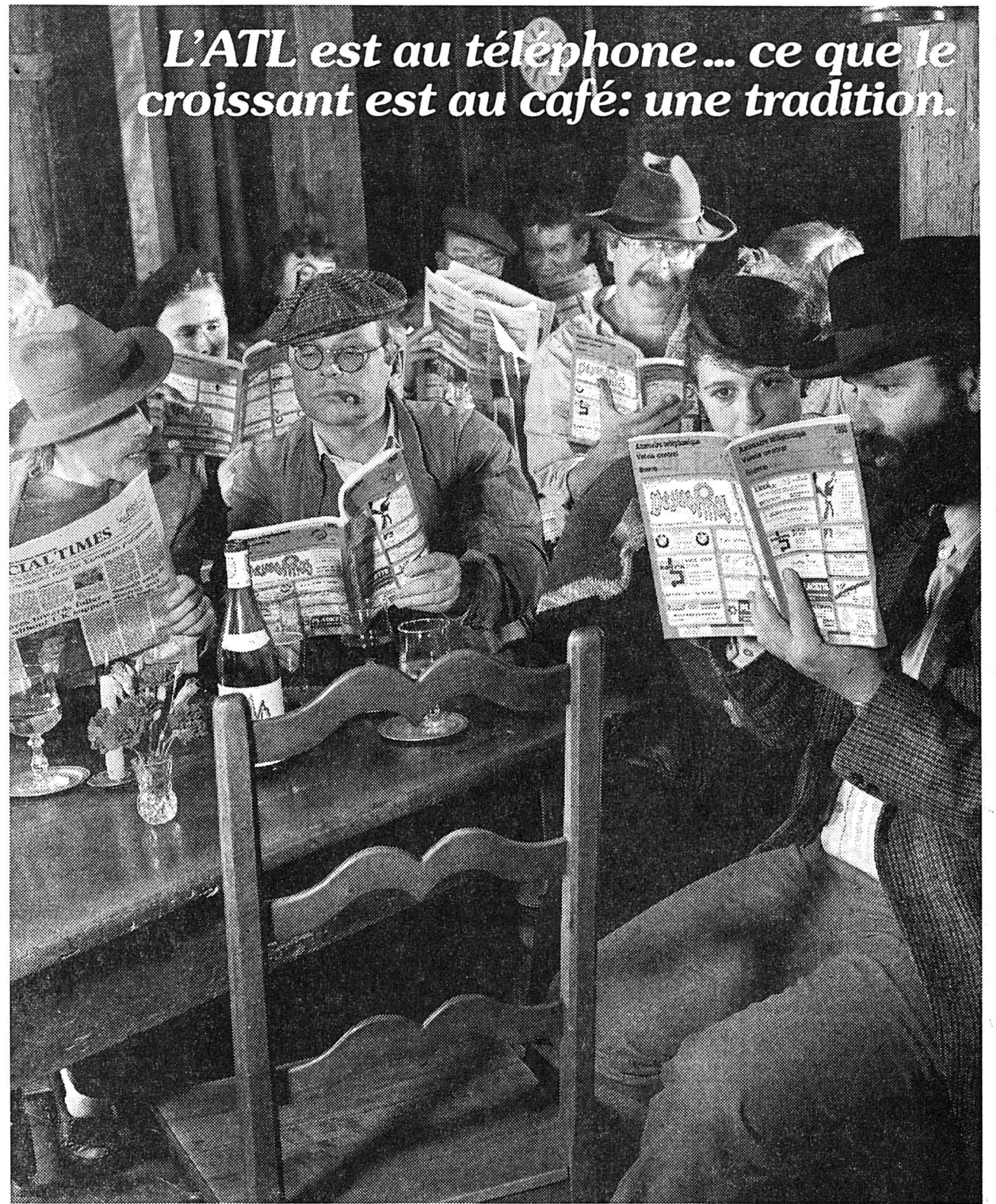
Urgent! A louer à St-Imier, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, rénovées, cuisine agencée. Libre de suite ou à convenir. Pour visite et renseignements téléphoner le soir dès 19 heures au 039/41 53 21. 132-502945

● nos amies les bêtes

A placer **1 CHIENNE DE CHASSE** de 2 ans, couleur blanc/noir, affectueuse. SPA, Le Locle, ☎ 039/31 81 34 28-900584

Tarif 90 ct le mot (min. Fr. 9.-)
Annonces commerciales exclues

L'ATL est au téléphone... ce que le croissant est au café: une tradition.



Pratique, actuel, complet. L'ATL sera distribué dans les prochains jours gratuitement à tous les ménages de votre région.

NOUVELLE IMPRIMERIE **IGN**
COURVOISIER

Annuaire Téléphonique Local SA
ATL

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

Antonietti

RÉGIE IMMOBILIÈRE

A LOUER à Dombresson
Situation tranquille et ensoleillée
APPARTEMENT 5 1/2 pièces
dans petit immeuble résidentiel de 6 unités,
balcon, garage et places de parc. 450-112

038 24 25 26

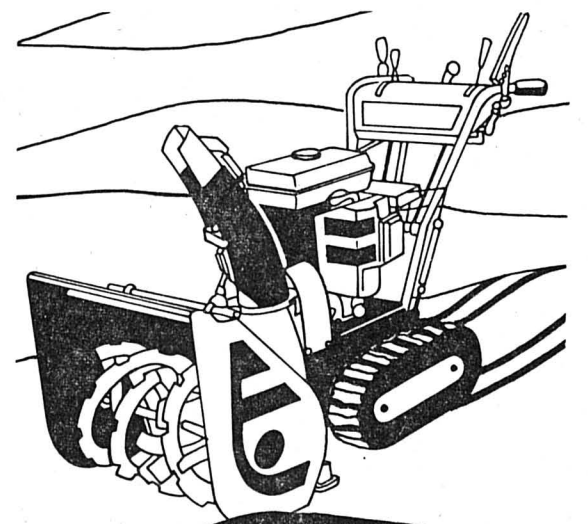
APPARTEMENTS DE 3 et 4 PIÈCES

Rénovés, avec cuisines agencées.
Situation: quartier ouest de La Chaux-de-Fonds.
Pour tous renseignements, s'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA, Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

SNGCI

132-12057

DIVERS



EXPOSITION FRAISES À NEIGE

Dans nos locaux
vendredi 8 et samedi 9 novembre 1991

Programme complet de fraises à neige:
Yanmar, Aebi, John-Deere, Trejon
et occasions de toutes marques

Tracteurs compacts

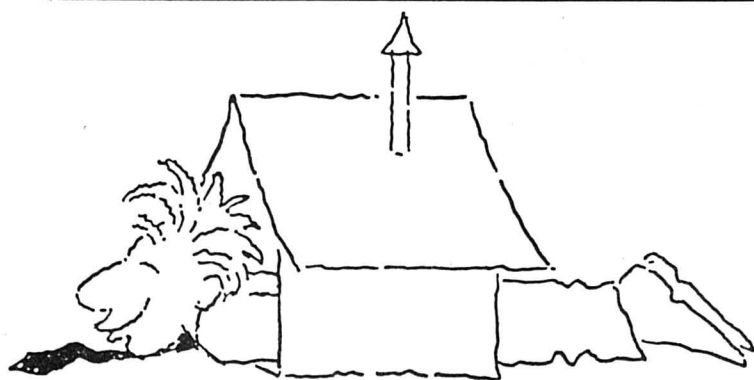


Ballmer s.a.

agence agricole

marais 22 - ☎ 039/28 35 35
2303 LA CHAUX-DE-FONDS

470-479



La petite annonce. Idéale pour trouver un toit à votre mesure. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

IMMOBILIER

A vendre au Val-de-Ruz
SUPERBES VILLAS MITOYENNES
directement du constructeur
Choix des finitions au gré du preneur
Prix très attractif
Ecrire sous chiffres
F 028-714365, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1

A louer dès le 15 octobre 1991 ou à convenir, à la rue du Locle 38 La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
au 13e étage avec balcon, complètement rénové. Loyer: Fr. 1364.50, charges y comprises. Pour visiter: Mme Miranda (conciergerie), ☎ 039/26 46 06.
Pour renseignements et location: DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9. ☎ 031/24 34 61 5-1622

A LOUER
Parking des Tourelles
La Chaux-de-Fonds

Places de parc

dans garage collectif.
Libres: 1er novembre 1991.
Loyer: dès Fr. 115.- 132-12083

GECO GÉRANCIA ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 SNGCI

Ski 4 Vallées
Mayens-de-Riddes
chalet moderne,
700.-/semaine. (Noël
2 semaines), rabais
janvier et mars.
☎ 021 312 23 43, Lo-
gement City, 300 lo-
gements vacances!
18-1404/4x4

L'annonce,
reflet vivant
du marché

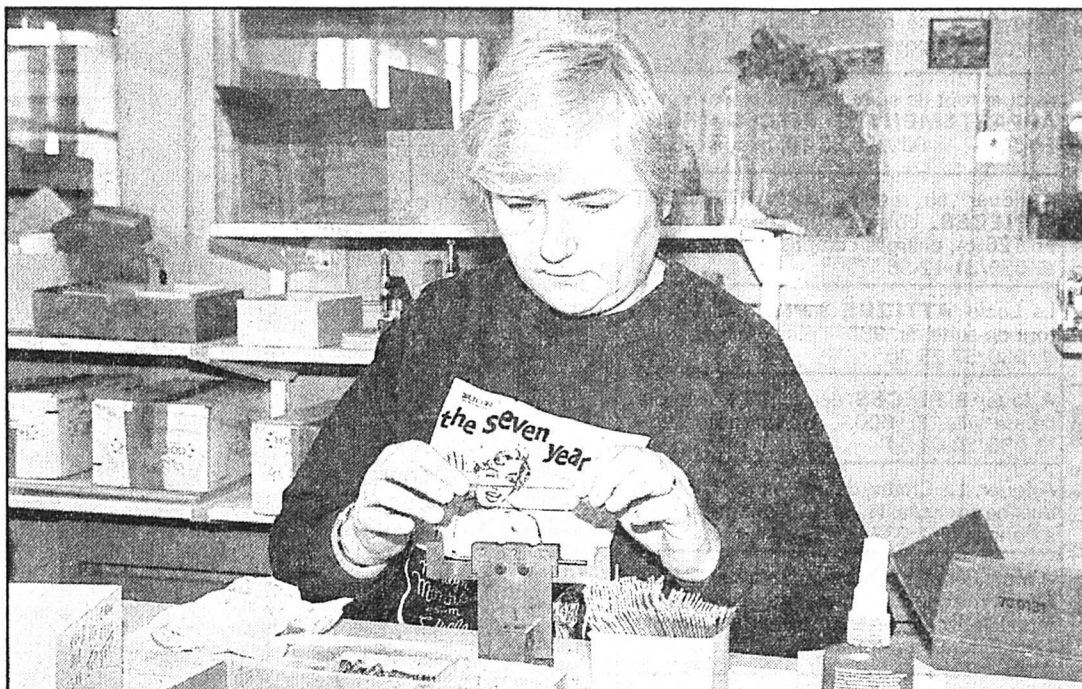
Val-de-Travers: l'atelier du centre ASI à Travers fête ses dix ans

Handicapés et travailleurs

L'atelier pour handicapés du Val-de-Travers fête ses dix ans. Des portes ouvertes, samedi 9 novembre, marqueront l'événement. Le centre ASI de Travers occupe aujourd'hui 35 personnes au bénéfice de rentes ou de mesures AI. Mécanique, menuiserie, montage et conditionnement sont autant d'activités proposées aux infirmes.

Ouvert en décembre 1981, l'atelier accueille sept handicapés et un moniteur. Occupés uniquement à des tâches de conditionnement. Quatre ans après, le personnel handicapé s'élève à 25 personnes, encadrées par un directeur et deux maîtres d'atelier. La menuiserie et le montage de composants électriques viennent compléter les activités.

Actuellement, 35 personnes fréquentent l'atelier. A des degrés divers. Certaines travaillent à plein temps, d'autres ne font que quelques heures par semaine. Selon la nature et l'importance de leur handicap. Un troisième moniteur et un secteur



Atelier pour handicapés.

Mécanique, menuiserie, montage de composants électriques et conditionnement constituent les activités du centre ASI de Travers. (Impar-De Cristofano)

de mécanique sont venus étoffer les rangs.

SOCIALEMENT CONSIDÉRÉ

Le centre ASI vise un double but. D'une part, permettre aux infirmes d'avoir une activité et,

d'autre part, favoriser la réinsertion de certaines personnes dans la vie professionnelle. Deux l'ont été l'an dernier, deux autres sont encore en stage.

«Faire partie du monde du travail permet d'être socialement considéré. Un élément im-

portant», estime Marcel Graf, directeur de l'atelier traversin.

SOUS-TRAITANCE

En outre, l'indemnité reçue apporte un complément à la rente de l'assurance invalidité. Le centre ASI travaille presque

essentiellement en sous-traitance et réalise 60% de son volume de commande dans le district. «Nous sommes assimilés à une entreprise et, d'ailleurs, nous militons pour faire partie du tissu économique de la région», ajoute M. Graf.

La recherche de clients est une des tâches dévolues au directeur. Il faut des séries, mais pas trop importantes; des travaux qui peuvent être décomposés et répartis en fonction des affinités de chacun; des «travaux pour les petites mains», encartage ou mise sous enveloppe, etc... Il est nécessaire d'assurer une activité régulière.

RAPIDITÉ ET SOUPLESSE

«Nous sommes vulnérables avec la sous-traitance et, surtout, nous devons répondre aux normes de l'industrie, rapidité et souplesse. Pas toujours évident avec des handicapés.»

Si la situation n'est pas mauvaise, on nourrit quelques soucis pour l'avenir. Parmi les donateurs d'ordres, certains ont introduit le chômage partiel. Les portes ouvertes permettront donc de fêter le dixième anniversaire de l'institution, mais aussi de faire connaître les secteurs d'activité de l'atelier. Et si des clients potentiels sont de passage... MDC

Rédaction
du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Daniel SCHOUWEY

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Législatif de Valangin Confusion de personnes

Dans le compte rendu de la séance du Conseil général de Valangin, paru dans notre édition d'hier, une regrettable confusion de personnes est à relever. Les propos tenus concernant le crédit de 1.200.000 fr pour la création d'un abri de protection civile sont de Philippe Waelti et non de Bernard Tschanz, comme indiqué par erreur. Ce dernier, chef local de la PC et instigateur du projet, s'est d'ailleurs prononcé contre le renvoi du rapport pour une étude complémentaire. (paf)

Couvét Coopérative en assemblée

Ce soir, les membres de la Société coopérative immobilière (SCI) de Couvét se retrouveront en assemblée extraordinaire. Une séance importante. Les coopérateurs devront se prononcer sur l'achat, pour 13,6 millions de francs, des actions de la société immobilière Dubied, en liquidation. L'enjeu est de taille. Si les coopérateurs acceptent la transaction, la SCI deviendra propriétaire de 212 appartements répartis dans 28 immeubles à travers toute la localité. Soit rue Jules Baillois 1-3, 9-11 et 13-15; Chemin des Prises 4 et 6; Grand-Rue 14, 34, 36 et 36b (y compris l'immeuble du Picotin); Saint-Pierre 5 et 7; Parc 5-7 et 9-11; Hôpital 15-17; Fontenelle 1-3; Flamme 1-3, 12-14 et 20 et au numéro 40 de la rue du Quarre. De quoi faire de la SCI le plus important propriétaire immobilier de la commune. (mdc)

Tribunal de Môtiers Chien et chat

Mardi, le tribunal de police du Val-de-Travers à Môtiers a acquitté la propriétaire d'un chien. Son protégé avait échappé à sa surveillance et traversé la route. Pas de chance, un automobiliste survenant au même instant envoya valser l'animal 25 mètres plus loin. Le tribunal a considéré que la maîtresse du chien n'avait pas laissé errer son animal. Elle ne payera pas les 50 fr d'amende requis par le ministère public. En effet, le chien n'avait pu résister à l'envie de courir après un chat. (mdc)

Législatif de Noiraigue

Nominations à la pelle

Vendredi soir, les élus de Noiraigue sont convoqués pour une séance du Conseil général. Face à eux, un exécutif au complet. Le gros morceau de la soirée sera consacré à diverses nominations.

Tout d'abord au législatif en remplacement de Muriel Bovay et Bernard Hamel, parti radical, qui viennent d'entrer au Conseil communal.

Ensuite au sein de différentes commissions, naturalisations, services industriels, travaux pu-

blics, urbanisme et bâtiments. Les autres points de l'ordre du jour concernent des ventes de terrains au lotissement du Champ-de-la-Pierre.

D'une part 22 (!) m² afin de poser une clôture, d'autre part, une parcelle de 1104 m², rachetée récemment par la commune à son premier propriétaire.

Quant aux comptes 1990, pas encore présentés, ils le seront à la dernière séance de l'année, agendée pour le 13 décembre. (mdc)

Législatif de Couvét: réfectoire et terrains au vote

Les miettes de l'empire Dubied

Jeudi soir, le législatif de Couvét aura la possibilité d'acquiescer quelques miettes de l'empire Dubied. Non sans importance, puisqu'il s'agit du réfectoire et de terrains. En outre, l'assemblée devra se prononcer sur la création d'un poste d'administrateur communal.

En novembre 1989 déjà, la commune de Couvét achète à l'entreprise Dubied en liquidation le terrain de football, le parking attenant à l'est et le jardin anglais. Elle pourrait récidiver demain. Le réfectoire et le parc ad-

jaçant, sont vendus 640.000 fr. Les intentions du conseil communal sont de conserver l'immeuble et le parking (à louer en semaine), d'assurer à long terme des locaux aux sociétés locales et de collaborer avec des privés pour la gestion du lieu. La charge annuelle prévue est de l'ordre de 70.000 francs et des rénovations devront être apportées à plus ou moins brève échéance.

Quant aux terrains, près de 98.000 m² de terres agricoles et 14.400 m² en zone à bâtir, ils sont proposés pour 760.000 fr.

L'exécutif considère cet achat comme un investissement intéressant pour l'avenir de la commune.

Couvét est la seule commune du canton à ne pas avoir un administrateur ou un chancelier. Elle se contente d'un chef du service administratif. Ses fonctions et les pouvoirs qui s'y rattachent sont mal définis. Le titulaire ayant fait valoir ses droits à la retraite anticipée, on souhaite saisir l'occasion pour créer un poste d'administrateur, véritable bras droit du Conseil communal. (mdc)

Fontainemelon à l'heure du solaire

Une première cantonale

Extérieurement parlant, cet immeuble de la rue de la Promenade 11 à Fontainemelon ne semble pas être différent des autres. Et pourtant, il présente une caractéristique particulière du point de vue énergétique. Il est équipé de panneaux solaires pour le chauffage de l'eau sanitaire spécialement bien intégrés à l'esthétique générale du bâtiment. Une première dans le canton.

En matière d'énergie renouvelable et non polluante, les techniques employées se perfectionnent toujours davantage. Les créateurs de ce type d'installations travaillent d'arrache-pied pour mettre au point des systèmes sophistiqués et rentables. L'exemple de Fontainemelon figure parmi ceux-ci. Au lieu d'être placés sur le toit ou dans le jardin, les 31,5 mètres carrés de capteurs solaires sont posés sur la façade sud.

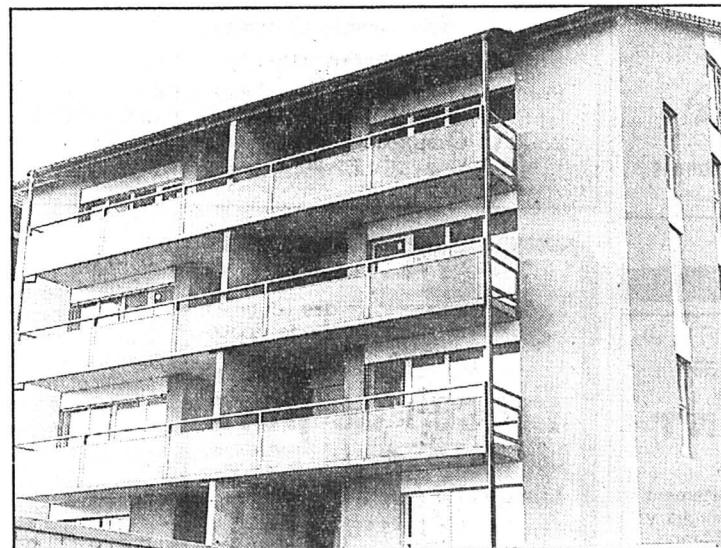
INTÉGRATION PARFAITE

Ils constituent plus précisément les parapets des balcons. Pour des questions d'intégration à la bâtisse, ils sont donc posés à 90 degrés. 45 degrés serait l'angle optimal, mais impossible à réaliser dans ce cas. De l'eau antigel, actionnée par une pompe, circule dans les panneaux. Un échangeur transmet sa chaleur à

l'eau sanitaire contenue dans un réservoir de 1500 litres pour un total de 24 locataires (huit appartements). Selon des statistiques calculées en fonction des zones d'ensoleillement, l'économie est de 38% (environ 11.600 Kwh) ou de 1300 litres de mazout. Une chaudière à gaz est utilisée en guise de complément.

Le coût au kwh - investissement et amortissement compris - est certes plus élevé. Sont ce-

pendant à prendre en ligne de compte dans cette démarche tous les aspects de la protection de l'environnement. Ce genre d'installation bénéficie de subventions cantonales, pour autant qu'elle ait été, d'une part, cautionnée par la commune et, d'autre part, préavisée favorablement par l'Etat. La première de ces instances doit se prononcer sur des questions d'esthétique et d'urbanisme. (paf)



Panneaux solaires

Mais où sont-ils donc? Tout simplement sur les parapets des balcons! (Schneider)

Cernier: audience du Tribunal correctionnel

«Action» sur le haschich

Consommateurs, revendeurs, ils commerçaient dans le haschich, en gros, «pour obtenir de bons prix». Le Tribunal correctionnel du district du Val-de-Ruz a tendu, hier, la toute dernière perche, à deux récidivistes L.V. et J.M. prévenus d'infractions à la loi sur les stupéfiants et de recel.

Ils avaient, comme point commun, des problèmes familiaux. Ils s'entendaient comme larrons en foire, faisaient bourse commune lorsqu'ils commerçaient ensemble ou séparément, recevaient en paiement quelques grammes de cocaïne ou des vêtements qu'ils savaient avoir été volés. Auparavant, agissant en bande et par métier, ils ont quelques casses à leurs dossiers, en rapport avec la drogue.

L'un et l'autre font des efforts pour quitter le «milieu», se sortir de la toxicomanie. L.V. de son propre chef est allé voir un médecin. La prison, aujourd'hui - J.M. a récidivé durant un délai d'épreuve - réduirait à néant le chemin parcouru. Mais la fragilité des deux prévenus est réelle.

L.V. placé dès l'adolescence, après le divorce de ses parents, fait une névrose, il est en proie à des sentiments d'abandon: instable, il compense dans la délinquance.

Le droit pénal vise aussi à protéger la société: «Il leur faut un «corset orthopédique» afin qu'ils ne retombent plus» dit le ministère public. Le réquisitoire, outre la révocation des sursis antérieurs, est de 15 mois d'emprisonnement, peine à suspendre, dans les deux cas, au profit d'un traitement ambulatoire spécifique.

Le Tribunal a suivi le ministère public. Les prévenus devront de plus s'acquitter des frais de la cause, arrêtés à 2.989,60 francs et 2.631,90 fr. des honoraires dus aux avocats. D. de C.

● Composition de la Cour: président Daniel Jeanneret; jurés: Marie-Claire Chassot, Francis Besançon; ministère public: Daniel Blaser; substitut du procureur général: greffier: Patrice Philott

VAL-DE-TRAVERS

COUVÉT

● HÔPITAL
maternité et urgences:
* 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE
PHARMACIE
en cas d'urgence / 111
ou gendarmerie / 24 24 24.

SALON SUISSE DU CARAVANING BERNE

31 octobre - 4 novembre 1991

Heures d'ouverture:
du jeudi au lundi 09.30 - 18.00 h

Présentation des nouveaux modèles: caravanes, caravanes pliantes, mobilhomes, accessoires et motorhomes.



05-1158/4x4

Voulez-vous entreprendre une nouvelle et brillante carrière?

VITA importante compagnie suisse d'assurances cherche **collaborateurs** afin de les former comme inspecteurs en assurances.

Nous offrons:

- Salaire garanti dès le début
- Revenu supérieur à la moyenne
- Formation complète
- Importante clientèle existante
- Avantages sociaux d'une grande compagnie
- Soutien de vente avec ordinateur portatif

Nous demandons:

- Age minimum 25 ans
- Suisse ou permis C
- Excellente présentation
- Habitant dans la région Neuchâteloise ou Jura
- Facilité dans les relations avec autrui
- Ambitieux et dynamique

Téléphoner sans tarder au **038 31 30 54** ou écrivez à:

ROGER GREMAUD, Chef de Vente
VITA Prévoyance familiale
Rue Grise-Pierre 26, 2006 NEUCHÂTEL

Nous cherchons dans votre région **REPRÉSENTANTE**

Formation pour débutante. Salaire de base, frais, commissions, gratifications.
☎ 037/243 212. 17-4136

Cherchons tout de suite **secrétaire qualifiée** à mi-temps sachant tenir une comptabilité, pour petite entreprise au Locle.

☎ 039/31 19 05 ou 039/31 19 04 28-800183

Cabinet médical cherche: **secrétaire ou assistante médicale** accueillante, disponible, responsable, rapide, organisée et bonne dactylographe. Temps partiel à complet. Ecrire sous chiffres P 132-710777 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Votre avenir nous passionne

Les voyages forment la jeunesse **horloger itinérant** est recherché pour collaborer auprès de différents points de vente en Suisse. Vous êtes jeune, indépendant, horloger qualifié. Vous aimez le contact et les voyages? Olivier Riem attend votre appel.

470-584

OK PERSONNEL SERVICE Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

COMMUNE D'AUVERNIER

Mise au concours

La Commune d'Auvernier met au concours un poste de

CONCIERGE RÉSIDANT

au collège d'Auvernier.

L'intéressé devra, en plus du service de conciergerie du collège et de la salle polyvalente, assurer un service de piquet lors de manifestations à la salle polyvalente.

Nous demandons:

- sens des responsabilités et esprit d'initiative;
- disponibilité;
- facilité de contact.

Nous offrons:

- place stable;
- traitement et prestations sociales selon le statut du personnel de l'Etat;
- appartement de service.

Entrée en fonction: 1er mai 1992.

Le statut du personnel communal et le cahier des charges peuvent être consultés au bureau communal.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du directeur des bâtiments, M. Emile Amstutz, ou de l'administrateur communal.

Les offres de service doivent être adressées au Conseil communal, case postale, 2012 Auvernier, avec la mention «Postulation» jusqu'au 15 novembre 1991.

Conseil communal
28-505286

Cherchons **HOMME** avec CFC et permis de conduire.

Veillez contacter: **Technoglass SA**, Le Locle. ☎ 039/31 44 22 28-800056

Vous êtes dynamique, organisée, aimez le contact avec la clientèle, vous désirez vous réaliser dans un domaine varié et passionnant dans votre région. Alors, vous êtes **la collaboratrice** que nous recherchons. Prenez contact avec nous au **038/21 15 81**.

Nous vous offrons d'excellentes conditions de salaire ainsi qu'une possibilité de véhicule de société. 22-3594

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la recherche d'une nouvelle situation? Pour une entreprise régionale, nous souhaitons rencontrer un **mécanicien régleur**

- vous avez une expérience en tournage/fraisage
- vous maîtrisez le domaine CNC et/ou une formation CNC peut vous intéresser
- un horaire d'équipe (5 h 30 à 13 h 40 et 13 h 30 à 21 h 40) pourrait vous convenir

Alors, n'hésitez pas! Prenez contact avec M. Dougoud pour de plus amples renseignements. 450-176

Tél. 039/23 22 88

OFFRES D'EMPLOI

Notre cliente, une entreprise allemande de premier plan dans le domaine de l'électronique, cherche pour assurer le développement de sa filiale suisse

UN RESPONSABLE

qui sera en particulier chargé de:

- la planification des achats et de la production
- le développement des relations avec les clients suisses et des pays limitrophes à la Suisse

Si vous disposez d'une formation technique, de quelques années d'expérience dans la conduite du personnel ou dans la gestion d'un centre de profit, ainsi que d'une parfaite connaissance écrite et parlée des langues française et allemande, veuillez alors soumettre vos offres écrites à l'adresse suivante:

ASM - Active Sales & Marketing
Jambe-Ducommun 6a, 2400 Le Locle. ☎ 039/31 64 82

ASM garantit la plus stricte confidentialité dans le traitement des dossiers de candidature.

28-14235

Votre avenir nous passionne

Nous engageons **FERBLANTIER** sachant travailler de manière indépendante. Contactez-nous rapidement. 470-584

OK PERSONNEL SERVICE Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Votre avenir nous passionne

Nous désirons rencontrer en vue d'un engagement fixe:

UNE EMPLOYÉE DE FABRICATION

- préparation de dossiers de fabrication, de pièces, etc;
- bonnes connaissances de la dactylo et de l'ordinateur.

Veuillez contacter G. Forino. 470-584

OK PERSONNEL SERVICE Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds Rue Jardinière

- APPARTEMENTS RÉNOVÉS DE 2 ET 3 PIÈCES

Libres tout de suite.
Loc. 2 pièces: Fr. 940.- + charges.
Loc. 3 pièces: Fr. 1020.- + charges.
☎ 038/33 14 90 450-052

A louer à La Chaux-de-Fonds Centre ville

- 1 APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES Fr. 1050.-
- CHAMBRES MEUBLÉES à jeunes filles

☎ 039/26 97 60 470-661

A vendre ou à louer aux Geneveys-sur-Coffrane, à mi-chemin de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, à proximité des commerces et de la gare CFF, magnifique vue sur les Alpes

villas neuves

5 pièces, cuisine agencée, 2 salles d'eau, parc couvert, réduit, jardin d'hiver.

Pour tous renseignements:

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31 28-486

A vendre à SAINT-IMIER, plein centre

terrain de 1134 m²

pour construction locative.

Renseignements: tél. prof. 038 3186 86 ou 038 3186 87 ; privé 038 3183 95 (de 19 h à 22 h). 28-593-10/4x4

A vendre ou à louer

Hôtel - Restaurant

complètement rénové. Nombreux avantages. Tél. 077 37 34 42. 14-502125/4x4

A louer **cti** gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel. Tél. (038) 24 22 44

A louer tout de suite ou date à convenir à Fiaz 38-40 La Chaux-de-Fonds

STUDIOS MEUBLÉS OU NON

Dès Fr. 510.-

Pour tous renseignements, s'adresser à la gérance

SNGCI
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIÈRES 28-152

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 80 La Chaux-de-Fonds

LOCAL de 125 m²

5 pièces au 5e étage. Complètement rénové. Convientrait comme bureau, administration, cabinet médical, etc. Loyer: Fr. 1350.-, charges y comprises.

et LOCAL de 92 m²

4 pièces au 4e étage. Convientrait comme cabinet médical, bureau, etc. Loyer: Fr. 1272.15 par mois, charges y comprises.

Pour visiter: M. Schaefer, concierge ☎ 039/23 93 40 (vers le soir)

DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9. ☎ 031/24 34 61 5-1622

DIVERS

tout pour la vue... **novoptic**

Le Locle
D.-JeanRichard 23
☎ 039/31 15 05 132-12385

VIDÉO **Fr. 790.-**

SANYO
4/8 heures
4 têtes
Super ralenti

dubois

Ph.-H.-Mathey 3
La Chx-de-Fonds
☎ 039/28 21 40 132-12059

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos exigences! Pour une entreprise horlogère renommée de la ville, nous souhaitons rencontrer un **horloger rhabilleur ou horloger complet**

- excellente maîtrise des complications et des quantités
- expérience des chronographes
- place stable au sein d'une entreprise dynamique de réputation mondiale

N'hésitez pas à prendre contact avec M. Dougoud pour une entrevue d'information. 450-176

Tél. 039/23 22 88

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

COMMUNE DE TRAVERS

Mise au concours

La Commune de Travers met au concours le poste de

cantonnier

Place stable et prestations sociales étendues.

Traitement correspondant à la classe 13-12 de l'échelle cantonale.

Entrée en fonction: au plus vite, ou à convenir.

- Les candidats à ce poste doivent être en possession d'un permis de conduire catégorie B.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au Conseil communal jusqu'au 8 novembre 1991.

Conseil communal
450-101063

NOUS RECHERCHONS

Concierge à temps partiel

Pour les immeubles Léopold-Robert 51 et 53 à La Chaux-de-Fonds

Entrée en fonction: dès le 1er avril 1992.

Appartement de 4 pièces à disposition

Préférence sera donnée à un couple dont l'épouse ne travaille pas à l'extérieur.

Faire vos offres à Mille Troger. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 SNGCI

Demain et pour quatre jours à Tramelan

L'EX-TRA prend son envol

Véritable miroir du commerce et de l'artisanat local, l'EX-TRA prendra demain son envol pour terminer son parcours dimanche soir. Invitées d'honneur, les communes de Grimentz et d'Orvin se présenteront aux nombreux visiteurs attendus à cette occasion.

L'EX-TRA est une des expositions les plus grandes, les plus attractives et les plus fréquentées parmi celles du Jura bernois.



Du 31 octobre au 1er novembre donc, la salle de La Marelle accueille 45 exposants qui tous rivaliseront pour présenter leurs dernières nouveautés. Cette exposition est aussi le rendez-vous de toute une région puisque chaque année une commune (cette année Orvin) est présente en qualité d'hôte d'honneur. Le

Val d'Anniviers sera aussi représenté avec sa station de Grimentz.

C'est sur un plateau que les 45 exposants se présenteront au grand public dans une salle fonctionnelle et accueillante. Durant quatre jours les exposants suivants animeront cette 25e EX-TRA: Boulangerie Albert; Association des restaurateurs; Garage Alouette; Banque Cantonale Bernoise; Plâtrerie, tissus peinture S. Bichsel; Buerigi-Menoud boucherie-traiteur; Menuiserie Bühler, Garage Le Château, Coop Assurances, Quincaillerie Cuenin; Dépraz librairie, jouets; Roland Droz, Vins eaux minérales; Garage Jean Dubail, FADIV, société coopérative horlogère; FTMH Tramelan; Rudolf Geiser Charpente; Meubles Geiser S.A.; Germiquet et Habegger électricité, téléphones; L'Impartial; Journal du Jura; Lauber menuiserie, cuisines; P. A. Mailler serrurerie, créations d'art; Garage Francis Meyrat; Mobilière Suisse assurance; Sandro Monti architecte, Nationale Suisse assurances, J. C. Nicolet ferblanterie; Optique Paratte; Paratte-Vins; Paerli Sanitaires, chauffages; Bijouterie Pelletier; Mercerie Au Picot; Pro-Voyages S.A.; Laiterie Pierre Romang;



EX-TRA à Tramelan

La montgolfière de «L'Impartial» sera de la fête. (Henry-a)

P.-A. Rossel ferblanterie; Roy sanitaires; Stolz TV, HiFi, vidéo; Schnegg TV, radio, HiFi, vidéo; Stalder & Zürcher chauffages, agencements; Stalder & Zürcher chauffages, déo; radio; R. Stolz «Au troussseau Moderne», Tschanz boucherie, charcuterie; Zaugg, dro-

guerie, parfumerie; ZMO J. Zürcher, machines, outils.

L'EX-TRA VUE D'EN HAUT AVEC «L'IMPARTIAL»

«L'Impartial» sera de la fête durant ces 4 jours et vous propose diverses animations. Il vous réserve une belle surprise samedi après-midi. Durant les 4 jours, on pourra contrôler son habileté au tir à l'arbalète. Concours doté de plusieurs prix dont un vol en montgolfière. (vu)

● Salle de La Marelle de Tramelan, du 31 octobre au 1er novembre. Ouverture: jeudi 19 à 22 h, vendredi 16 à 22 h; samedi 14 à 22 h, dimanche 10 h 30 à 18 heures.

Au programme

Défilés de mode par Geiser Sport S.A. et R. Stolz S.A.: vendredi à 19 h et samedi à 17 h.

Soirées dansantes: vendredi dès 22 h avec Hystéria disco mobile. Samedi dès 22 h avec l'orchestre Combo. Restaurant ouvert jeudi jusqu'à 23 h 30; vendredi et samedi jusqu'à 3 h, dimanche jusqu'à 19 h. Concours gratuit, plus de 3500 francs de prix.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLER

BRÈVES

Berne-Jura
15 postes
de pasteurs supprimés

La décision du canton de Berne de supprimer quinze postes de pasteurs est «injustifiée et irresponsable», a déclaré hier le Conseil synodal de l'Union réformée évangélique Berne-Jura. L'Union conteste en outre vivement le projet de ne plus repourvoir un poste vacant sur cinq. Les deux propositions, visant à assainir les finances bernoises, devront encore recevoir l'aval du Parlement cantonal.

Sport-Toto
La part bernoise

La part du canton de Berne au bénéfice net du Sport-Toto, pour 1990, s'élève à 5,86 millions de francs. 2,4 millions sont affectés au sport scolaire, tandis que 2,93 millions alimentent le Fonds du Sport-Toto, qui sert à subventionner des associations et des installations sportives. (oid)

Exposition du Chardonneret à Tramelan

Nombreux sujets de satisfaction

L'exposition d'oiseaux mise sur pied par la société du Chardonneret de Tramelan et qui a connu son succès habituel, a eu le mérite de mettre en évidence le travail de nombreux éleveurs.

Une très grande variété d'oiseaux a été présentée durant les deux jours d'exposition au restaurant du Régional. La tâche des juges M. Serge Bernard d'Etoy et M. Daniel Sommer de Porrentruy, n'a pas été aisée.

Malgré une année moyenne pour l'élevage, on a constaté tout de même une excellente qualité des sujets soumis à la pu-

pille des juges, ce qui démontre le sérieux des éleveurs tramelots.

Il faut à nouveau souligner le travail d'un membre d'honneur, M. Paul Müller, qui avec un merveilleux décor, sous le thème de la protection, a récolté de nombreuses éloges.

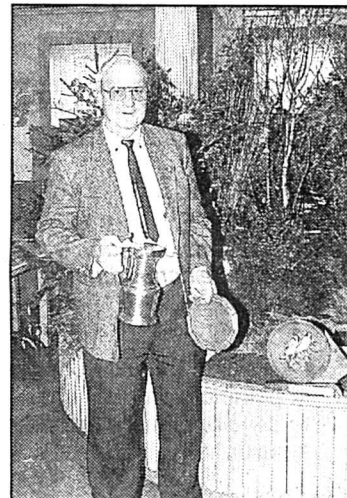
Afin de promouvoir l'élevage et récompenser ceux qui consacrent de nombreuses heures à améliorer la qualité de leurs protégés, différents challenges ont été mis en jeu. Ont reçu un challenge: Yves Theurillat (canari mélanine); Yves Theurillat (canari lipochrome); Claude Rossé (indigène); Felice

Bocella (hybride); Patrik Slezak (exotique non domestiqué); Yves Theurillat (paire indigène). Meilleures collections: 1. Patrik Slezak; 2. Claude Rossé.

LES CHAMPIONS

Canaris de forme, collection et isolé: Roland Stähli (gloster 351 pts, gloster 90 pts). Lipochromes, collection: Yves Theurillat (ivoire jaune 354 pts). Paire: Yves Theurillat (Albino récessif 178). Isolé: Claude Rossé (jaune intensif 90). Mélanines, collection, paire et isolé: Yves Theurillat (Isab. pastel jaune 356, Isab. rouge mos. 177, Ag. opale blanc 90). Indigènes collection: Claude Rossé (Tarin

des Aulnes 359). Paire: Yves Theurillat (Bouvreuil 179). Isolé: Yves Theurillat (Bouvreuil 90). Hybrides a sang canari, collection, paire et isolé: Felice Bocella (356, 177 et 89 pts). Exotiques domestiques isolés: Jean-Claude Voirol (moineau du Japon 88). Exotiques non domestiqués, collection, paire et isolé: Patrik Slezak (Pape de Nouméa 359, pape de Nouméa 180, diamant goutt. 92). Grandes perruches et agapornis, paire: José Trillo (croupion rouge 180). Isolé: Patrick Slezak (Fischeri); Perruches, collection et paire: Roland Stähli (Vert clair 349, Gris vert 176). Isolé: Vania Baconat (Lutino 90). (vu)



Tramelan
Nombreux premiers rangs pour Yves Theurillat. (vu)

PUBLICITÉ

3. La Suisse au cœur de l'interconnexion Un matin de janvier, par moins quinze...

Plusieurs téléphones, une dizaine d'ordinateurs et une grande paroi couverte de tableaux chiffrés; ce centre de télécommande de la société «Electricité de Laufenbourg», sur les bords du Rhin, est le cerveau du plus grand système international d'échange d'énergie. On y contrôle la production de 50 000 centrales d'Europe qui alimentent près de 300 millions de consommateurs.

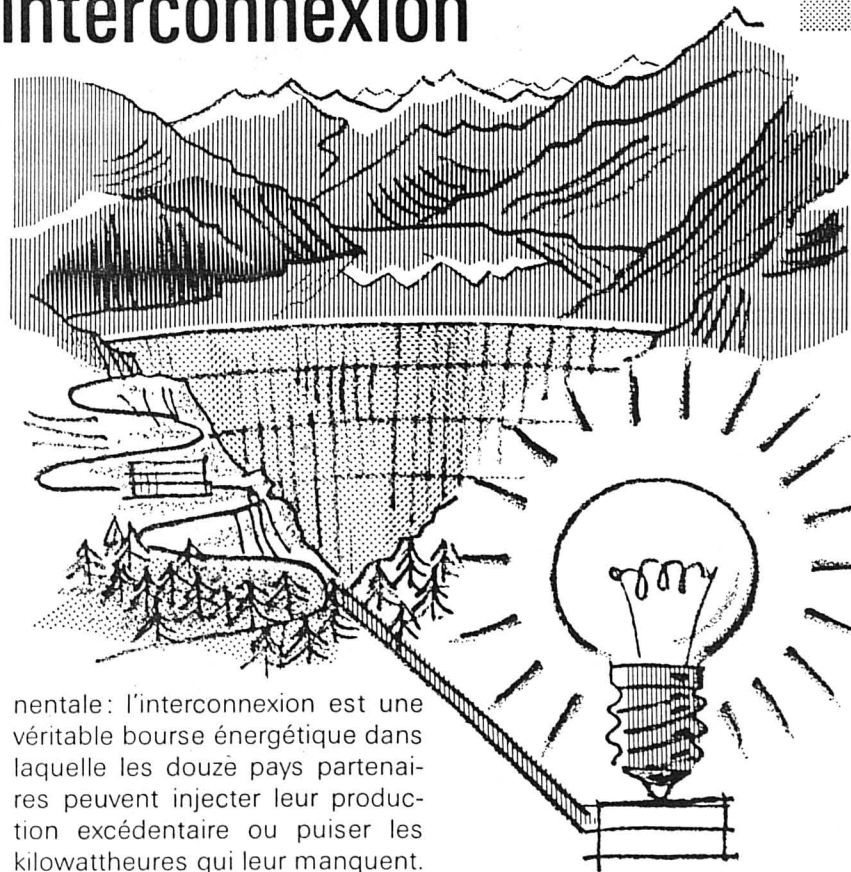
Ce matin d'hiver, le ciel est couvert et la température flirte avec quinze sous zéro. Pour les entreprises d'électricité, la journée s'annonce difficile. Les usines du pays tournent à plein rendement. Des milliers de petits chauffages d'appoint sont enclenchés: la consommation est en passe de battre tous les records.

Une bourse énergétique

Or, à cette époque, il ne coule qu'un filet d'eau dans les rivières de la plaine. Heureusement qu'il

nous reste les réserves de nos barrages. Mais cela ne suffit plus. Certains jours, la Suisse doit importer des millions de kilowatt-heures pour faire face à la demande. Elle peut le faire sans problème grâce à l'interconnexion des réseaux. Car il y a longtemps que l'électricité ne connaît plus de frontières. Dans ce domaine, l'intégration européenne est chose faite. Et la Suisse y joue un rôle central.

Les forces hydrauliques de notre pays sont au cœur d'une gigantesque toile d'araignée conti-



nentale: l'interconnexion est une véritable bourse énergétique dans laquelle les douze pays partenaires peuvent injecter leur production excédentaire ou puiser les kilowatt-heures qui leur manquent.

Pollution réduite

Grâce à ses ressources en eau, l'été venu, la Suisse produit beaucoup plus de courant qu'elle n'en consomme. D'autres pays, pauvres en force hydraulique, tirent

leur électricité de centrales à pétrole et à charbon. C'est le cas de l'Italie. «Pourquoi, se sont dit nos voisins, ne pas acheter à la Suisse son trop-plein d'énergie en été, quitte à lui en fournir en hiver?

Electricité-info

C'est une possibilité de réduire l'activité de nos centrales polluantes.»

Cet exemple le montre bien: l'interconnexion est un système d'échange. Ce que tel pays prélève un jour, il doit être en mesure de le restituer ultérieurement. Chacun est donc tenu de construire chez soi les centrales nécessaires pour couvrir ses propres besoins futurs. Telle est la condition du bon fonctionnement d'un système qui exerce une action favorable sur les coûts de production et sur la protection de l'environnement.

Votre fournisseur d'électricité

Vous désirez en savoir plus sur l'origine, la production, la consommation ou les économies d'énergie? Ecrivez à votre distributeur de courant, ou à Electricité Romande (OFEL), case postale, 1000 Lausanne 9.

Canton de Berne: nouvelle hausse du chômage en septembre

Jura bernois: la moyenne suisse

Le taux de chômage a subi une nouvelle hausse, le mois dernier dans le canton de Berne: de 0,71% à 0,79%. L'augmentation proportionnelle a été moins sensible dans le Jura bernois, où un taux de 1,38% correspondait à la moyenne suisse du même mois et demeurait nettement inférieur aux taux annoncés par l'OFIAMT chez ses voisins jurassien (2,3) et surtout neuchâtelois (2,8).

On comptait donc très exactement 3422 chômeurs - dont 2770 personnes privées totalement d'emploi - en septembre sur l'ensemble du canton. Voilà qui correspond à une augmentation de 181,9 % par rapport à l'automne 1990...

FEMMES «EN TÊTE»

Contrairement à ce qui s'était produit en août, le chômage des hommes (+ 8,6%) a augmenté de manière plus marquée que celui des femmes. Pourtant, par rapport à la population féminine effectivement active dans le monde professionnel, ces dernières demeurent encore davantage touchées, puisque le taux de chômage des femmes atteint

0,94%, contre 0,70% pour celui des hommes.

Dernière statistique séparée par sexe, l'augmentation du chômage par rapport à septembre 1990: 203% pour les hommes, 157 pour les femmes.

Comme ce fut déjà le cas durant l'été, les principales hausses du chômage, en chiffres absolus, ont touché les groupes «administration, bureau, commerce» (449 chômeurs), «industrie des métaux, machines» (391) et «hôtellerie, restauration, économie domestique» (358).

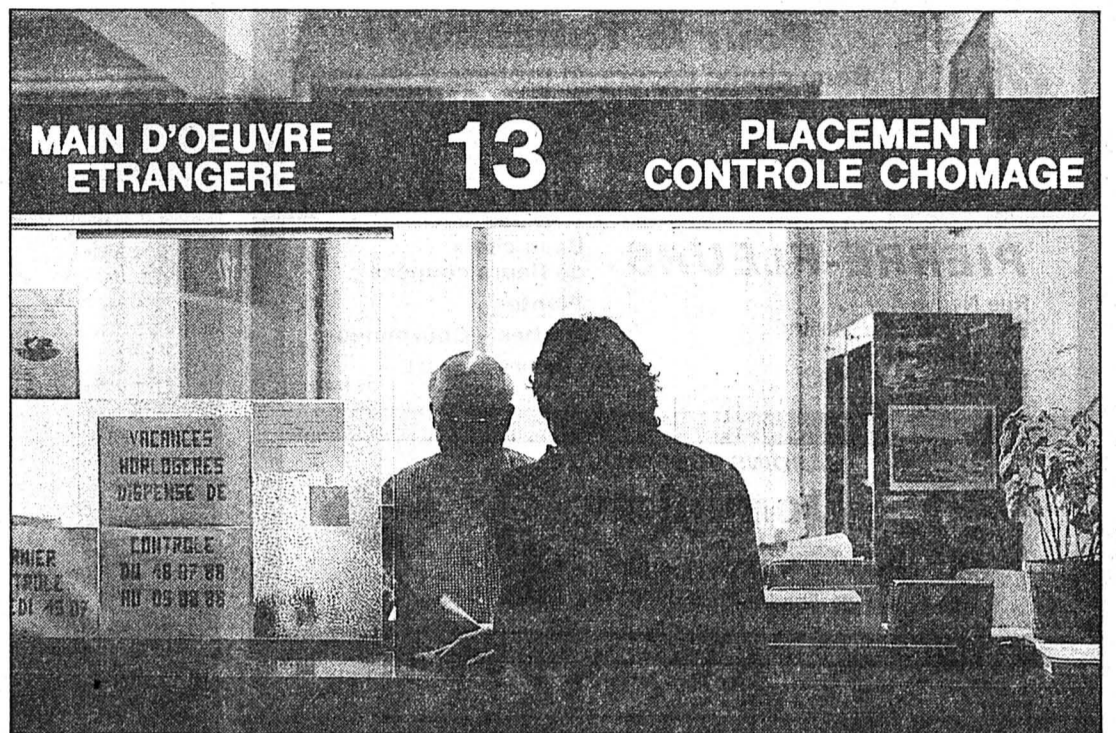
BIENNE-SEELAND: COURBE FOLLE

Par région cette fois, on constate que les plus fortes hausses, comparativement à la situation de l'automne 1990, ont été enregistrées dans les zones Bienne-Seeland, Berne-Mittelland et Haute Argovie-Emmental, dans l'ordre décroissant.

De surcroît, la région seelandaise a vu son taux passer de 1,19% en août, à 1,36% en septembre; elle se rapproche dès lors considérablement du Jura bernois, où le taux général a subi une hausse moindre durant la même période: de 1,32 à 1,38%.

District par district enfin, les chiffres de septembre (et d'août):

District de Courtelary: 129 (128) chômeurs, dont 105 (106) personnes privées totalement d'emploi et 24 (22) chômeurs partiels; ce qui équivaut au taux



Front du chômage

3422 personnes ont bien dû se présenter à de tels guichets, le mois dernier dans le canton de Berne.

le plus bas de la région francophone, soit 1,20%.

District de Moutier: 171 (154) chômeurs, dont 143 (136) complets et 28 (18) partiels; le taux de la région prévôtise atteint 1,55%.

District de La Neuveville: 34 chômeurs (37), dont 31 (32) complets et 3 (5) partiels; taux de 1,40%.

RHT: EN BAISSÉ

Quant à la réduction de l'horaire de travail (RHT), les statistiques de l'OFIAMT révèlent qu'elle a sensiblement diminué, dans le canton de Berne, le mois dernier. 1762 travailleurs étaient effectivement touchés par la RHT en septembre, soit 418 de moins qu'en août. Le nombre

des heures ainsi chômées a passé de près de 183.000 à moins de 83.000.

Variation saisonnière enfin pour les emplois vacants annoncés spontanément aux offices du travail: 571 (contre 532 en août), dont 537 (491) emplois à temps complet et seulement 34 (41) emplois à temps partiel. (de-oid)

BRÈVES

Route Renan - Les Convers
Centre-Jura persévère
Centre-Jura a réuni les représentants des communes de Courtelary à La Chaux-de-Fonds, pour une séance qui avait pour but de faire le point de la situation concernant la route Renan - Les Convers et de définir les actions futures.

Le Conseil exécutif bernois représentera le dossier au Grand Conseil dans le courant de l'année prochaine. Centre-Jura continuera, en étroite collaboration avec les partenaires concernés, ses efforts de sensibilisation à la nécessité de cette route pour le développement régional. Cette nouvelle route intéresse l'ensemble de la région et notamment La Chaux-de-Fonds, puisqu'elle joue aussi le rôle de route d'évitement de la ville. (comm)

Corgémont
Record de squash

Le 3e Tournoi de squash de Corgémont, d'un excellent niveau, a connu une participation record, 30 joueurs dont 10 femmes; les finales viennent de se jouer. Alexia Matter s'est imposée devant Florence Prêtre, tandis que Pierre-Yves Graber a obtenu son 3e titre face à Yves Guerry. (gl)

Moutier
Déficit record

Le Conseil de ville (légal) de Moutier a accepté lundi un budget 1992 prévoyant un déficit de quelque 800.000 francs. C'est que les conseillers ont refusé la hausse de quotité - un dixième - que proposait l'exécutif. Le dernier mot à l'électorat bien sûr. (de)

Timbres et cartes à Saint-Imier

Un bon demi-millier de visiteurs



La 3e Bourse timbro-cartes du Club philatélique et de la Société de cartophilie imériens, qui s'est tenue dimanche aux halles de gymnastique, a attiré un bon demi-millier de visiteurs, dont les plus «mordus», collectionneurs passionnés, se pressaient à l'entrée avant même l'ouverture...

Très satisfaits de ce succès, les organisateurs soulignent que les locaux, accueillant cette année la manifestation, se prêtent par-

ticulièrement bien à ce genre de rencontre, aux niveaux de la lumière et de l'espace surtout. Un espace qui avait d'ailleurs permis la présentation d'une vaste exposition, de cartes essentiellement, qui a visiblement intéressé les visiteurs.

De plus, la grandeur des locaux avait rendu possible l'ouverture à un autre domaine, en l'occurrence, le gobelet.

(Texte et photo de)

Renan

Tous accrochés

Ambiance joyeuse, samedi dernier à la halle de Renan, avec le divertissement musical de l'Accroch-cœur de Saint-Imier. Une chorale en verve qui interprète des chansons de Boris Vian, Marguerite Monnot, Patricia Kaas, Leni Escudero, Yves Montand, pour ne citer qu'eux.

En solistes: Patrik Brand, une fouge et une voix... un talent certain, Michel Meyer et Heinz Grunig, autant dire qu'une harmonie entraînante et chaleureuse se dégage de chaque interprétation.

Jean-René Achermann dirige en accompagnant au piano, figole les arrangements, avec un enthousiasme contagieux.

Pour conduire le spectacle de bout en bout sans qu'aucune fois le fil ne casse, Simone Graber et Mariette Delacour, déclament des textes de leur cru ou des poèmes de Prévert ou Boris Vian, avec un égal bonheur.

Pour terminer, la sérénade de Berthold Vuilleumier, de quoi émouvoir tous les Renanais, dont certains d'entre eux l'ont chanté sous sa direction, il y a 35 ans à peine. (hh)

Le «Sextett Art Ensemble» à Moutier

Un concert pour un CD!

Des musiciens heureux? Ça existe! Dans la région en tous les cas, où ils sont six à vivre une fantastique expérience commune: Vincent Bouduban, Serge Kottelat, Alexandre et Olivier Nussbaum, Mathieu Schneider et Alain Tissot, le «Sextett Art Ensemble» in copore, qui fête la sortie de son premier Compact Disc.

Pour marquer l'événement, le Centre culturel de la Prévôté a invité le groupe à se produire en fin de semaine: une excellente occasion, dès lors, de découvrir ou re-découvrir ce groupe de

jazz-rock qui manie l'électronique aussi audacieusement que l'impro. A relever une initiative originale des organisateurs: la mise sur pied d'un pré-concert, par le même groupe et le même jour, mais en fin d'après-midi, destiné aux plus jeunes. Tous les écoliers intéressés pourront demander leur billet, gratuit, au Centre culturel de la Prévôté, chaque jour entre 14 h 30 et 18 h. (de-comm)

● Moutier, Aula de Chantemerle, samedi 2 novembre, à 20 h 30 (pré-concert à 17 h).

SERVICES

SAINT-IMIER

● MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.

● PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.

● HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

● MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

SONCEBOZ

● MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

CORGÉMONT

● MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

TRAMELAN

● MÉDECINS
Dr Graden, ☎ 97 51 51.
Dr Meyer, ☎ 97 40 28.
Dr Geering, ☎ 97 45 97.

● PHARMACIES
H. Schneeberger, ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

● PATINOIRE
13 h 30-16 h (patinage).

SPECTACLES - LOISIRS

JEUDI 31 OCTOBRE 1991 dès 18 h 30
! Fête des galeries d'art !

DEUX EXPOSITIONS CONCERTÉES

Galerie de Manoir: Jean-Luc Froidevaux, Olivier Hutter
Fritz-Courvoisier 25a, présentation des artistes par Pierre Zurcher à 19 h 30

Galerie de l'Encadreur: Paul-André Miéville

Numa-Droz 23, présentation de l'artiste par Jean-Claude Etienne à 19 heures

! FAITES LES GALERIES D'ART !

132-502960

FINANCE

Notre prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner

Banque Procrédit ☎ 039 - 23 16 12
Av. L.-Robert 25
2301 La Chaux-de-Fonds
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
solde de dette, frais administratifs et commissions. 03-4325

Paysagistes
Fleuristes

La main verte



Pour la Toussaint !
Beau choix: décors en mousse d'Islande
chèques

G. Wasser
Fleurop-Service Serre 79 - ☎ 039/23 02 66
28-12065

PIERRE-FLEURS

Rue Neuve 4
Entrée place du Marché
☎ 039/28 49 80
La Chaux-de-Fonds

Beau choix
de fleurs coupées
Plantes
Gerbes - Couronnes
(Herbes à chats)

28-12330



JARDINS SUSPENDUS

Dominique hug

Entreprise de parcs et jardins
La Chaux-de-Fonds - Recorne 37 - ☎ 039/26 08 22
28-12724



IMMOBILIER

A vendre à CORGÉMONT

appartement de 4 1/2 pièces

très spacieux, dans petit immeuble neuf situé dans un endroit très tranquille.

Deux salles d'eau, cuisine agencée, grande terrasse, garage pour deux voitures.

Fonds propres: Fr. 43 176.-.
Coût mensuel avec l'aide fédérale de Fr. 1259.- à Fr. 1475.- sans les charges et suivant votre revenu.

Tél.: 038 31 86 86 et 038 31 86 87 (de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30); tél. privé: 038 31 83 95 (de 19 h 22 h).

28-593-10/4x4



GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

A louer pour le 31 décembre 1991

TRÈS BEAUX APPARTEMENTS
de 4 1/2 pièces, dans immeubles entièrement rénovés. Cheminée de salon, cuisine agencée. Quartier de l'Abeille. Places de parc couvertes à disposition.

STUDIO MEUBLÉ

dans immeuble moderne au centre de la ville. Ascenseur, conciergerie, tout confort.

MAGASIN

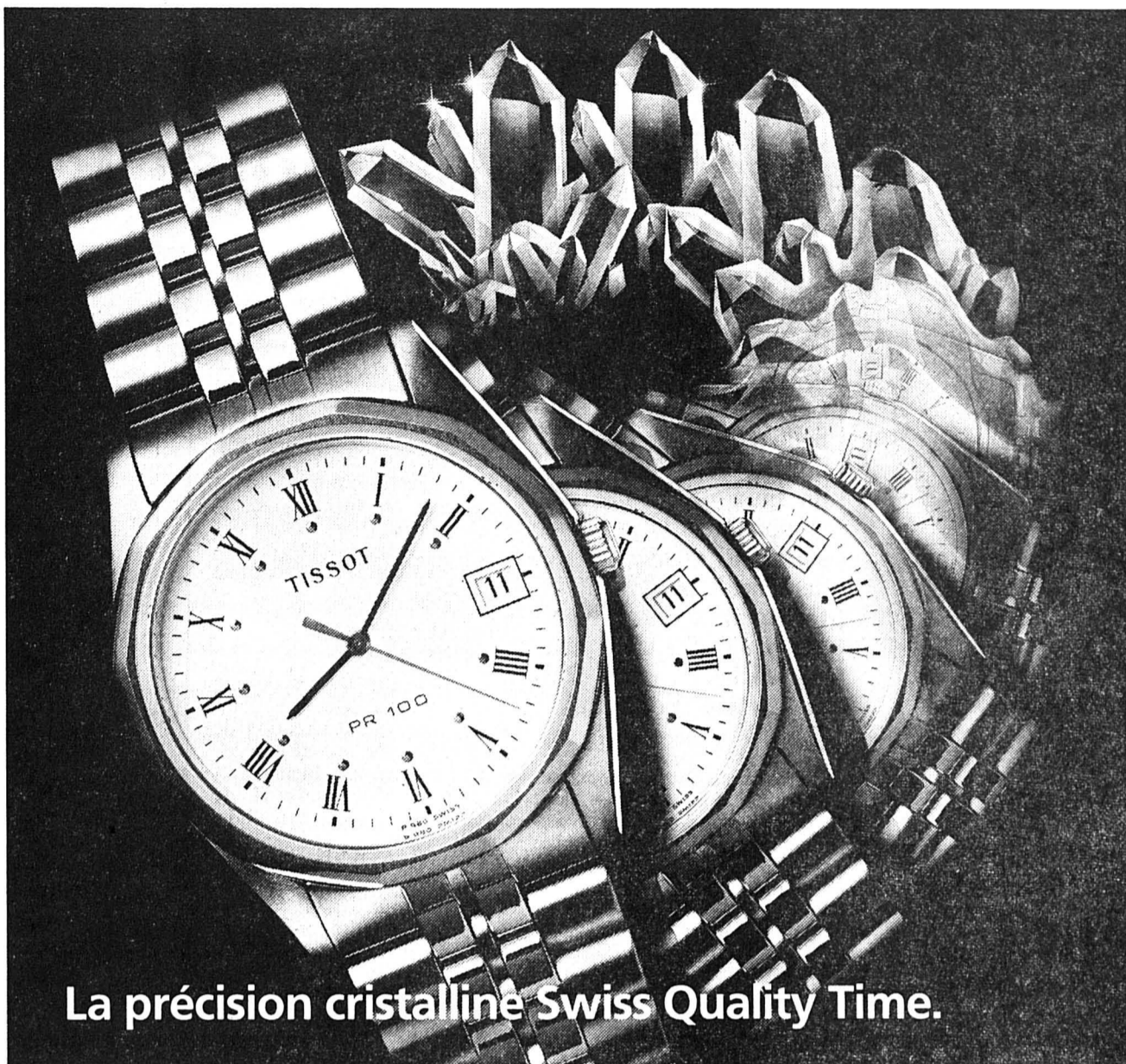
avec arrière-magasin, vitrine.
Rue Daniel-JeanRichard.

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 2 1/2, 3 et 4 pièces, dans immeuble en rénovation au début de l'avenue Léopold-Robert. Tout confort, cuisines agencées.

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS



La précision cristalline Swiss Quality Time.

Le mouvement suisse de TISSOT doit sa précision aux cristaux de quartz comme ceux, qui brillent au cœur de nos montagnes. Le saphir, un autre minéral, rend le verre de la PR100 inrayable. La PR100 de TISSOT: la montre suisse robuste et sportive, résolument moderne, élégante et fonctionnelle. Elle existe en plusieurs modèles, pour dame et homme, et tous avec le Swiss!!!Pack: verre saphir inrayable, indication de fin de vie de la pile, étanche à 100 m. TISSOT PR100 - La précision au poignet. A partir de Fr. 275.-. Modèle illustré Fr. 340.-.

La Chaux-de-Fonds:

Mayer-Stehlin

Av. Léopold-Robert 57

P. Matthey

Rue D.-JeanRichard 31

Von Gunten

Av. Léopold-Robert 23

St-Imier:

P. Jobin

Rue Francillon 28

Le Locle:

E. Jossi

Rue D.-JeanRichard 1

TISSOT
PR 100

44-8444

DIVERS

Je m'abonne

Je m'offre les privilèges de l'abonné:
100% d'information, plus de 50% d'économie

- 12 mois à Fr. 203.- (et bénéficie d'un mois gratuit)
- 6 mois à Fr. 106.-
- 3 mois à Fr. 57.-
- 1 mois gratuitement à l'essai

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement. L'abonnement se renouvelle tacitement pour cette durée jusqu'à révocation écrite.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

NP/Localité _____

Signature _____

Date de naissance* _____ Tél.* _____

* Facultatif

A retourner à:
«L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds



L'Impartial



En tous points profitable:
l'abonnement!

IMMOBILIER

A louer à Villeret

LOCAL COMMERCIAL

110 m². Peut convenir comme petit atelier, bureau, institut.

☎ 039/41 48 08, après-midi, soir

132-502955

A louer au Val-de-Ruz

BAR / CAFÉ équipé

avec patente alcool, 40 places et terrasse.

Ecrire sous chiffres X 28-714927 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.



GÉRANCE
CHARLES BERSET

Une aide efficace pour la location ou la vente de votre bien immobilier

- appartements
- villas
- résidences secondaires
- locaux commerciaux et industriels
- terrains

Visitez-nous à notre stand 317 à Modhac

470-119

À LOUER

dans garage collectif:
places pour voitures
places pour véhicules utilitaires

Freiburghaus
«Le pro du pneu»
Collèges 68
2300 a Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 67 33

132-12352

A vendre à Saint-Imier, rue Paul-Charmillot 56

appartement de 3 pièces

rénové, environ 75 m².
Fr. 219 000.-. Avec aide fédérale payez moins qu'un loyer en achetant. Fonds propres à verser: Fr. 22 500.-. Coût mensuel de votre appartement suivant votre revenu de Fr. 655.- à Fr. 767.- par mois.

Renseignements: tél. prof. 038 31 86 86 et 038 31 86 87 (de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30); tél. privé 038 31 83 95 (de 19 h à 22 h).

28-593-10/4x4

La Chaux-de-Fonds

quartier agréable et ensoleillé

à louer magnifiques 3 pièces mansardés

tout confort.
Dès Fr. 1300.- + charges.

Renseignements pour rendez-vous 038/25 94 95.

28-440

A vendre à Reconvilier, Bellevue 13

3 appartements de 5 1/2 pièces

dont un libre tout de suite.
Achat avec l'aide fédérale. Fonds propres à verser (environ) Fr. 37 500.-. Coût mensuel suivant votre revenu de Fr. 1094.- à Fr. 1282.- par mois, sans les charges.

Renseignements: tél. 038 31 86 86 ou 31 86 87 (de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30); tél. privé: 038 31 83 95 (de 19 h à 22 h) et 026 31 34 07.

28-593-10/4x4



Jacob-Brandt 8

La Chaux-de-Fonds

appartement de 3 1/2 pièces entièrement rénové

Comprenant: 1 grand living, 2 chambres, cuisine agencée avec lave-vaisselle et vitrocéramique, 1 salle de bains, 1 W.-C. séparé, dépendances, tout confort.

Loyer: Fr. 978.- + charges.

Libre: 1er novembre 1991 ou à convenir.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

SNCA

BCJ: les multiples facettes d'une activité en pleine expansion

Profession: avocate bancaire

Un avocat est un licencié en droit qui a obtenu au terme d'un examen le brevet cantonal d'avocat. Affublé du titre de «maître», il peut dès lors ouvrir une étude ou prendre un emploi dans le secteur des services: fiduciaires, assurances, banques. De nombreux avocats travaillent ainsi dans les grandes banques. L'extension constante des affaires bancaires amène des banques moins importantes à employer un avocat. Ainsi, la Banque cantonale du Jura (BCJ) a engagé il y a un peu plus d'une année une avocate jurassienne, Mme Patricia Voisard Vollmer, 27 ans, qui est attachée à la Division commerciale de la Direction générale (DG).

L'avocate de la BCJ traite sous l'angle juridique les dossiers importants qui dépendent de la DG, ce qui détermine, le plus souvent l'importance des montants en jeu. Elle veille au respect de la législation bancaire et de toute autre législation dans les transactions - crédits, prêts, placements - qui sont en cours de préparation.

En étroite collaboration avec les succursales, qui ne disposent pas d'un juriste attiré, elle exerce une surveillance sur les dossiers du contentieux. Ceux-ci concernent les clients mis en poursuite, en faillite, en sursis concordataire ou qui font l'objet d'autres dénonciations des avances qui leur ont été faites.

L'avocate de la DG conseille les succursales dans la gestion de leur contentieux qui passe parfois sous la responsabilité de la DG, quand l'affaire est importante ou quand la procédure se complique ou s'allonge. L'expérience tendrait à montrer qu'une centralisation du contentieux à la DG pourrait constituer une solution administrativement judicieuse. Cette question fait actuellement l'objet d'un examen.

La juriste est aussi appelée à donner son avis lors de placements que la banque effectue pour son propre compte, soit dans la gestion de son propre portefeuille de titres ou d'autres placements. Vu l'importance des montants en cause, il peut se révéler utile de prendre toutes les précautions quant au respect des règles de droit.

MENUS CONSEILS

A la BCJ, l'avocate dispense aussi une formation adéquate à certains membres du personnel. C'est le cas en matière de droit de disposition - possibilités de retirer ou de verser de l'argent - à l'intention des caissiers, de transferts d'un compte sur un autre, de droit des mineurs de prélever l'avoir de leur carnet d'épargne. C'est aussi le cas dans la gestion des avoirs en ti-



Patricia Voisard Vollmer

Avocate à la Banque cantonale du Jura. (vg)

la banque, il peut devenir utile de rappeler au personnel certaines directives d'application. En matière bancaire, l'interprétation des règles légales n'est pas toujours fixée par la jurisprudence mais découle souvent de la doctrine. Le conseil du juriste est donc d'une grande utilité.

SOURCES D'INFORMATION

Au moment où les banques cantonales envisagent de se lancer dans des transactions internationales, savoir quel sera ou serait le droit applicable dans une affaire de ce type a toute son importance. A ce sujet, l'avocate peut consulter l'Institut suisse de droit comparé, l'Association suisse des banquiers, l'Union des banques cantonales suisses.

Enfin, l'intervention de l'avocate bancaire est requise lorsque la banque réclame le remboursement d'une dette qui n'est pas assortie d'une reconnaissance de dette. En cas d'opposition à la poursuite par le débiteur, le juriste intervient si nécessaire devant la justice civile lors d'une séance de conciliation.

On le voit, le rôle d'avocat(e) dans une banque de dimension moyenne recèle de multiples facettes. C'est sans doute pourquoi, au sein de la BCJ, Patricia Voisard Vollmer fait son métier avec enthousiasme et considère que son rôle ira croissant, car les moyens techniques modernes favorisent un développement des affaires bancaires en de nombreuses directions. Cela rend judicieuse, voire indispensable, la contribution de spécialistes juridiques. V. G.

Rédaction du JURA

Tél: 032/97 49 13
Fax: 032/97 41 69

Gladys BIGLER

BRÈVES

Usagers de la route Attention

A l'approche de la mauvaise saison la police cantonale rappelle quelques précautions aux automobilistes: contrôler l'équipement du véhicule (pneu, éclairage), enclencher les feux de croisement par temps sombre, l'adhérence des pneus diminue sur route mouillée, adapter la vitesse aux conditions de visibilité et de la route, faire attention à la formation de verglas. (comm-vg)

Delémont

Fermeture d'un bureau d'organisation

L'entreprise Levet, organisation de bureau et vente d'appareils informatiques, a été contrainte de fermer ses portes, en raison de difficultés financières insolubles. De ce fait, six personnes se retrouvent sans emploi. Des mesures de nature sociale sont à l'étude. (vg)

Bassecour

Faillite contestée

La faillite de la société AMS Leasing et Financement S. A. dont le siège est à Bassecour a été prononcée par le président du Tribunal de Delémont. AMS, dont l'actionnaire est M. André Schaad, entend toutefois introduire un recours contre cette décision, de sorte que la procédure de liquidation est suspendue jusqu'à droit connu à ce sujet. Selon Le Démocrate, la faillite roulerait sur plusieurs millions. (vg)

AGENDA

FRC Franches-Montagnes Troc d'automne

La Fédération des consommatrices des Franches-Montagnes organise un troc d'automne les 30 et 31 octobre à la salle de spectacle de Saignelégier. Le 30, réception des articles de 13 h 30 à 15 heures et vente de 16 h 30 à 18 h. Restitution des invendus le 31 de 19 à 19 h 30. Les vêtements d'enfant jusqu'à 16 ans sont acceptés ainsi que les souliers de ski, grands jouets, livres en état étiquetés avec prix. (comm-vg)

Motion déposée au Parlement sur le contrôleur des finances

Aussi expert judiciaire?

Dans une motion déposée au Parlement, le député Hubert Theurillat, pdc, suggère que les autorités judiciaires confient au Contrôle des finances des expertises fiduciaires qu'elles sont amenées à requérir dans des affaires de criminalité économique.

Le député constate que les affaires de ce type se multiplient. Souvent, le juge doit recourir à des bureaux fiduciaires, afin de démêler des comptabilités mal tenues ou de dévoiler des malversations. Ces expertises sont coûteuses et tombent à la charge de l'Etat si les parties sont insolubles, ce qui est souvent le cas. Ne serait-il dès lors, pas plus

avantageux d'en charger le magistrat du Contrôle des finances et ses collaborateurs? Comme la loi des finances fait l'objet d'une révision en cours, l'étude de cette question pourrait se faire de manière tout à fait opportune, souligne le motionnaire.

Indépendamment du fait qu'une telle motion a l'aspect évident d'un postulat puisqu'elle demande une étude, la justice jurassienne considère qu'elle instaurerait, dans certains cas du moins, une bonne solution. Il faudrait définir dans quels cas le juge recourrait plutôt au contrôleur des finances qu'à un expert extérieur.

Cette solution pourrait toute-

fois constituer une concurrence limitée pour les bureaux fiduciaires. Le contrôleur des finances, M. Martin Gigon, n'est en tout cas pas opposé à une telle éventualité. Celle-ci comporte aussi un aspect fiscal non négligeable. Les experts fiduciaires ne sont en effet pas tenus de signaler au fisc toute irrégularité qu'ils découvrent. Au contraire, le contrôleur des finances les signale toutes par principe, laissant le soin au fisc d'opérer les redressements éventuels. Vu tous ces éléments, la motion-postulat d'Hubert Theurillat mérite donc d'être étudiée de manière approfondie. V. G.

Incendiaire devant le Tribunal de Delémont

Par esprit de vengeance

Pour avoir bouté le feu trois fois de suite par esprit de vengeance au magasin de pompe de son entreprise, un ouvrier de chez Von Roll - Choindex comparait hier devant le Tribunal correctionnel de Delémont présidé par Pierre Lachat.

Présent à l'audience, M. Ackermann, chef du personnel de Von Roll, se portait partie civile dans cette procédure et réclamait au prévenu la somme de 11.683 francs représentant le solde des frais encourus par les dégâts et non remboursés par les assurances. La totalité des dommages se monte à quelque 80.000 francs et se rapporte à elle seule à la troisième tentative d'incendie qui fut effectivement la bonne. Les deux premières furent sans gravité.

«Mais qu'est-ce qui vous est passé par la tête?», demandait notamment le juge Lachat à cet homme réputé doux et bon tra-

vailleux, marié à une Mauricienne et père de deux petits garçons. Notre homme d'expliquer à grand peine qu'on lui avait fait promesse d'un poste au magasin de la pompe. Cette responsabilité lui ayant passé sous le nez, il décide alors, selon ses propres termes «de faire courir les pompiers!». Ils courront bel et bien. Le 12 février 91, 8 sapeurs-pompiers de l'entreprise seront mobilisés pendant plusieurs heures pour éteindre un foyer qui ravage toiture et charpente.

Résultats de ces pulsions incendiaires: l'accusé a été licencié, le bail de son logement (qui appartient à Von Roll) est résilié, et le salaire de son nouveau travail est bien maigre pour rembourser des dettes alourdies.

Suivant les conclusions écrites du procureur, le tribunal a condamné le prévenu à 15 mois de réclusion, cette peine étant assortie d'un sursis sur trois ans. P.S.

Les Breuleux

Crédits consolidés

Quatre-vingt-sept personnes ont pris part dernièrement à l'assemblée communale, présidée par Clément Saucy. Elles ont approuvé tous les points du ordre du jour.

Après présentation des décomptes des travaux de réalisation de canalisations de la route de France et d'équipement de la zone artisanale, les crédits de 438.000 fr et de 358.000 fr ont été consolidés. Même opération pour la rénovation des bureaux communaux qui se termine par un emprunt de 449.000 fr.

L'assemblée a approuvé une modification du plan de zone afin de permettre la réalisation de bâtiments locatifs sur l'emplacement de l'ancienne scierie Boillat détruite par un incendie.

L'octroi d'un crédit de 20.000 fr pour l'établissement d'un plan directeur communal a été contesté par les milieux agricoles. Mais il a finalement été accepté par 56 voix contre 29. (y)

Interventions parlementaires

Banque de données demandée

Parmi les nombreuses interventions parlementaires déposées récemment, Michel Cerf, pdc, demande par un postulat l'instauration d'une banque de données sur les bâtiments qui faciliterait le travail des experts chargés d'estimer la valeur officielle et la valeur d'assurance incendie immobilière. Ces experts dépendant d'instances diverses, l'évaluation est souvent faite à partir d'expertises différentes, au risque que ce travail soit accompli à double. Le recours à une banque de données éviterait ce cumul coûteux. Le Gouvernement est prié d'étudier avec l'Assurance immobilière la création d'un groupe d'experts qui échaufferait ladite banque de données.

Le groupe démocrate-chrétien demande aussi au Gouvernement de mener une enquête auprès des services sociaux et des familles en vue de formuler une proposition de contrat d'insertion, qui permette à certaines personnes d'acquérir une formation minimale durant un laps de temps donné, sans être freinées par des problèmes financiers liés à l'acquisition d'une telle formation.

Alors que deux interpellations concernent l'avenir de la ligne Delle-Belfort menacée de fermeture du trafic des voya-

geurs par la SNCF, J.-M. Misez, ps, demande dans une question écrite d'étudier la suspension des activités de la Protection civile durant un an, le temps d'étudier une réorientation de ces activités dans un sens plus rentable et plus immédiatement utile aux collectivités publiques.

J18: QUEL FUTUR TRACÉ?

Dans une interpellation, le groupe chrétien-social constate que de nombreux travaux de réfection routière ont lieu dans plusieurs villages francs-montagnards sur le tracé de la route cantonale J18.

Comme il n'est pas certain que ces travaux s'inscrivent dans un plan global de réaménagement de cette route, une fois qu'elle sera intégrée dans le réseau des routes principales, le pcsi demande au Gouvernement s'il est tenu compte de ce plan global dans les aménagements ponctuels en cours et si la suppression des passages à niveau des Emibois et du Noirmont est prévue.

Il souhaite enfin que les Conseils communaux soient informés des plans globaux et que ceux-ci soient discutés avec les autorités communales concernées. V. G.

SERVICES

SAIGNELÉGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
51 12 03.

● HÔPITAL maternité: 51 13 01.

● AMBULANCE
51 22 44.

● MÉDECINS
Dr Boegli, 51 22 88.

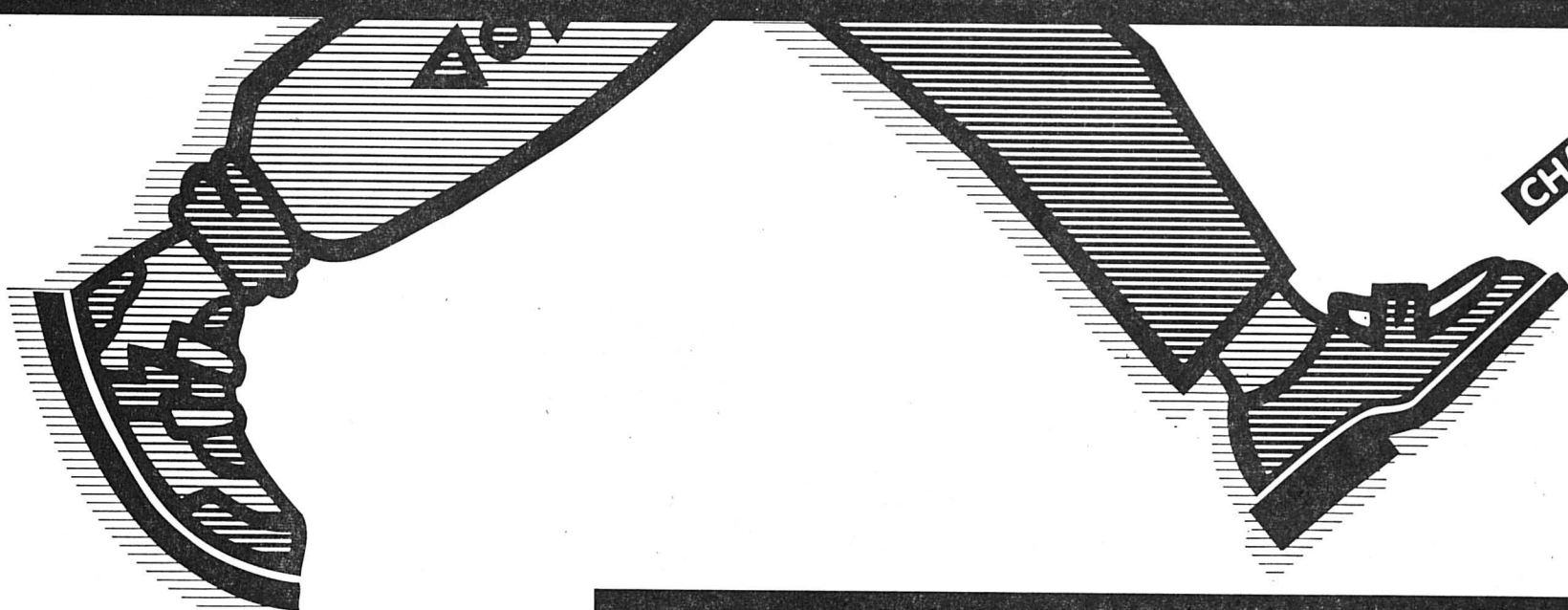
Dr Bloudanis, 51 12 84.
Dr Meyrat, 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS
Dr Baumeler, 53 11 65.
Dr Bosson, 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, 54 17 54.



Je vais au magasin populaire

DE LA CHAUX-DE-FONDS Avenue Léopold-Robert 36

mp A 20 ANS!!!

Venez fêter avec nous cet anniversaire
les mercredi 30 et jeudi 31 octobre
 Un grand **cadeau-surprise** vous attend
 Profitez de ces deux jours exceptionnels!

22-14032

DIVERS

Grande action d'automne!

Notre cadeau:
 Double chèques remboursés au magasin dans le délai d'une année.

Nouveaux produits, nouveaux parfums, nouveaux foulards, nouveaux parapluies, nouveaux bijoux...

Double chèques

INSTITUT DE BEAUTÉ
PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE
 132-12404

Publicité intensive, Publicité par annonces

SPECTACLES - LOISIRS



Salle de la Marelle - Tramelan
31 octobre au 3 novembre 1991

Ouverture:

Jeudi 31 octobre: 19 à 22 heures
 Vendredi 1er novembre: 16 à 22 heures
 Samedi 2 novembre: 14 à 22 heures
 Dimanche 3 novembre: 10 h 30 à 18 heures

ANIMATION - RESTAURANT
Vendredi et samedi:
DANSE
GRAND CONCOURS GRATUIT

175-12901

DIVERS

Hôtel-Restaurant
Chalet Mont-Crosin
 2610 Mont-Crosin
 ☎ 039/44 15 64
Vendredi 1er novembre
JASS
AU COCHON
 Famille N. Augsburger
 470-140

Q.I. testé

L'Eglise de scientologie offre, pour une période limitée, des tests d'intelligence et de personnalité gratuits. Votre Q.I., votre personnalité et vos aptitudes déterminent votre futur. Connaissez-les!

Eglise de scientologie de Lausanne
 Rue de la Madeleine 10
 1003 Lausanne
 ☎ 021/23 86 30 ou 021/23 00 86
 238-884975

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: (BOT) pointe acérée et allongée, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 31

S	E	T	A	L	R	A	C	E	E	T	N	A	H	C
T	M	I	L	I	E	U	S	U	G	C	I	E	U	O
N	U	I	G	S	U	T	I	G	N	N	M	C	E	E
A	R	B	L	O	O	R	A	N	A	O	A	R	E	U
L	E	E	A	L	L	E	L	A	H	B	T	H	N	R
B	I	R	I	R	E	O	L	C	C	P	E	A	C	E
U	L	I	V	I	D	E	I	E	E	U	M	L	M	E
O	B	R	I	S	U	R	E	C	R	L	A	I	O	D
R	A	C	R	E	T	E	S	C	O	T	S	D	R	U
T	T	E	T	T	I	R	D	N	S	T	A	R	E	
R	P	U	N	N	T	I	A	U	O	A	S	E	S	O
A	E	E	E	U	R	N	M	L	L	S	T	S	M	E
M	C	R	E	U	S	E	E	R	I	E	A	S	T	E
E	T	R	O	E	N	E	I	U	E	I	F	R	I	D
S	E	C	E	T	T	E	C	E	R	T	E	R	P	D

- | | | | |
|------------------|------------------|----------------------|------------------|
| A Autre | E Dolman | L Livide | Smille |
| B Brisure | E Ecangue | L Louer | Sociologie |
| C Cent | Ecarlate | M Marseillais | T Tablier |
| Chant | Echange | Meute | Termite |
| Cœur | Ecrire | Milieu | Tramés |
| Courir | Emettre | P Prêtre | Trente |
| Creusé | Emissole | R Recette | Trichome |
| Cuadro | Essai | Rechange | Trivial |
| Cuissard | Etre | Récit | Troène |
| D Danse | F Fé lure | S Sceptre | Troublant |
| Distance | G Gabelou | Situer | Tubard |

VACANCES - VOYAGES

WITTWER VOYAGES - EXCURSIONS

NOS VOYAGES DE FIN D'ANNÉE

5 - 7 décembre 1991
STUTTGART, Marché de Noël
 3 jours: Fr. 285.- par personne

13 - 15 décembre 1991
NUREMBERG, Marché de l'Enfant Jésus
 3 jours: Fr. 415.- par personne

22 - 26 décembre 1991
LA PROVENCE, Noël des Bergers
 5 jours: Fr. 748.- par personne

26 décembre 1991 au 4 janvier 1992
ZERMATT, Vacances de ski - détente
 10 jours: Fr. 1050.- par personne
 (Réveillon à l'hôtel compris)

27 décembre 1991 au 2 janvier 1992
ROSAS - COSTA BRAVA
 7 jours: Fr. 895.- par personne
 (Réveillon à l'hôtel compris)

28 décembre 1991 au 2 janvier 1992
LIDO DE JESOLO, Visite de Venise
 6 jours: Fr. 785.- par personne
 (Réveillon à l'hôtel compris)

29 décembre 1991 au 2 janvier 1992
CÔTE D'AZUR, Menton - Roquebrune
 5 jours: Fr. 915.- par personne
 (Réveillon à l'hôtel compris)

Demandez nos programmes détaillés!
 Renseignements et inscriptions:
 auprès de votre agence de voyages

28-68

DIVERS

QUINCAILLERIE

P.-A. KAUFMANN & FILS
 MARCHÉ 8-10 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
 ☎ 039/23 10 56

QUINCAILLERIE
 notre personnel qualifié...
 à votre écoute

Outils électriques, machines et accessoires
 132-12191

L'annonce, reflet vivant du marché

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

A propos du gaz naturel



Nous avons lu et analysé les deux articles suivants, parus dans «L'Impartial» avec le même contenu: «A propos du mazout» sous «Tribune libre» du 23 septembre 1991, signé ARPEL. M. Alfred Oggier, Lausanne et «Le mazout pas plus nocif que le gaz» sous «Dossier énergie» du 17 octobre 1991, cette fois sous la plume de M. Alfred Oggier, Lausanne.

Les articles se réfèrent aux propos tenus par le soussigné et M. J.-J. Miserez, chef du Service de l'hygiène et de l'environnement, lors d'une interview réalisée par «L'Impartial» et parue le 4 septembre dernier.

Face aux imprécisions et erreurs contenues dans cet article, nous sommes contraints d'intervenir et:

1. d'affirmer, afin d'éviter toute polémique, que chaque agent énergétique a son rôle à jouer.

2. d'apporter un complément d'information propre à rétablir l'objectivité nécessaire à toute comparaison en matière d'énergie, principalement en ce qui concerne les émissions de produits polluants.

3. de rappeler les principaux instruments de la politique énergétique de notre ville, soit le développement du gaz naturel et du chauffage urbain, qui s'inspirent de la politique fédérale et cantonale dont fait totalement abstraction l'article précité et du prix des énergies de réseau.

Notre prise de position relative à ce dernier point paraîtra dans une prochaine édition.

1. Chaque agent énergétique a son rôle à jouer.

Les caractéristiques des différents agents énergétiques sont parfaitement connues des utilisateurs. Il n'est donc pas nécessaire de dresser ces derniers les uns contre les autres. A ce jeu-là, nous nous sentirions autorisés à parler, par exemple, des pollutions du sol ou des eaux (marées noires) provoquées lors des transports du mazout.

Nous ne souhaitons pas agir de la sorte, mais simplement démontrer le bien-fondé de notre politique.

2. Emission de matières polluantes.

Monoxyde de carbone: Environ 50g/GJ (gigajoule) pour les deux combustibles.

Bien que toxique, le monoxyde de carbone joue cependant un rôle secondaire dans la pollution de l'air. Il est en effet instable et sa teneur dans l'air ne s'accroît guère.

H₂C hydrocarbures imbrûlés: Vous dites qu'il n'y a pas de trace mesurable pour le mazout, mais, dans l'absolu, il en va tout autrement avec des émissions de 1 g/GJ pour le gaz naturel et 10 g/GJ pour le mazout EL (extra léger). Ce qui représente tout de même un facteur 10!

Suies (particules solides): Dans ce cas également, vous déclarez qu'il n'y a pas de trace mesurable, mais, dans l'absolu, les émissions du gaz naturel sont de 0,2 g/GJ et de 2 g/GJ pour le mazout EL, ce qui, à nouveau, représente un facteur non négligeable de 10 en faveur du gaz.

Gaz carbonique ou dioxyde de carbone:

Il convient avant tout de préciser que le mazout EL émet 32,8% relatif de CO₂ en plus que le gaz naturel pour la même énergie fournie. Au chapitre du CO₂: vous dites qu'une molécule

de méthane influence 30 fois plus l'effet de serre que le CO₂. Soit, mais vous omettez d'ajouter que la durée de vie d'une molécule de méthane dans l'atmosphère est de 10 ans, alors que celle du CO₂ est de 100 ans. Suite à quoi vous déclarez que les pertes annuelles du réseau en Suisse s'élèvent à 34.000 t. de méthane, qui correspondent à l'effet d'un peu plus d'un million de tonnes de CO₂.

Ces chiffres sont erronés, car les pertes de réseau représentent 0,6% + 0,2% des émissions de gaz, soit environ 7400 t. de méthane. De plus, le facteur multiplicatif de 30 que vous utilisez fait totalement abstraction des durées de vie des molécules respectives dans l'atmosphère. Il est donc faux de prétendre, comme vous le citez, que «la production réduite de CO₂ dans les chauffages au gaz, par rapport au chauffage à mazout, est plus que compensée par les émissions extrêmement fortes du gaz non brûlé.» Il convient encore de relever que le CO₂ n'est pas considéré comme un composé nocif par l'OPair, tout en constatant qu'il contribue malgré tout à l'effet de serre.

Dioxyde de soufre: Vous déclarez que les valeurs limites de l'OPair fixées pour les années nonante sont déjà satisfaites pour le mazout s'agissant de la teneur en soufre. C'est bien, mais il convient de discerner deux notions. La première, celle de la norme édictée pour un

produit à laquelle il répond, mais sans quantifier les rejets polluants, et celle de valeur absolue des rejets dans l'atmosphère qui est aussi importante dans le cadre de la protection de l'environnement, à moyen et long terme. Cette deuxième notion démontre que le gaz naturel émet 0,5 g/GJ SO₂ alors que le mazout EL en émet 89 g/GJ, ce qui représente tout de même un facteur de 178 en faveur du gaz. De ce fait, vous pouvez constater que la teneur en soufre de 0,16% dans le mazout annoncée par l'EMOA et qui représente une limite de qualité, étude totalement les valeurs d'émissions du mazout, lesquelles ont néanmoins un impact défavorable sur l'environnement.

Oxydes d'azote: Dans ce cas, à nouveau, vous citez une norme que le mazout EL peut respecter grâce aux brûleurs Low NO_x. Or, nous vous signalons que les valeurs limites d'émissions de gaz naturel sont plus sévères que celles du mazout EL (80-120 mg/m³) et que le législateur reconnaît ainsi implicitement que le gaz naturel est plus propre que le mazout, ce dernier contenant 140 mg/kg d'azote lié alors que le gaz naturel n'en renferme pas.

Vos prises de position dans «L'Impartial» sont propres à créer un climat de désinformation.

G. Jeanbourquin
conseiller communal
La Chaux-de-Fonds.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE TAG-HEUER S.A.

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur
Akram OJJEH

président et fondateur du groupe TAG

Les obsèques auront lieu à Paris,
le jeudi 31 octobre 1991.

28-1226

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ULRICH BRECHBÜHLER

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Robert PILLOT

frère de Michel, notre fidèle et dévoué collaborateur.

132-12279



2 novembre 1990 - 2 novembre 1991

La messe d'anniversaire pour notre cher défunt

Monsieur
Robert GUGLER

sera célébrée le samedi 2 novembre 1991 à 11 heures en l'église du Monastère de Montorge à Fribourg.

Le malheur de t'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur que tu m'as donné, mais quand ton dernier souffle s'est envolé mon cœur s'est brisé. Chaque jour tu es présent dans nos cœurs.

Ton épouse
et ta famille

17-1634

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

28-12079

Société éditrice
et imprimeur:

L'Impartial SA
La Chaux-de-Fonds

Rédaction
et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Tél: 039/ 211 135
Télex: 952 114
Fax: 039/285 852
Fax: 039/281 419

Tirage contrôlé REMP
31.183

Régie des annonces:

Publicitas
La Chaux-de-Fonds,
tél: 039/283 476
Le Locle, tél: 039/311 442

FAITS DIVERS

Cornaux

Motocycliste blessée

Hier, à 13 h 50, une voiture conduite par Mme G. C., de Lignières, circulait sur la route des Provins en direction de Saint-Blaise, avec l'intention de bifurquer à gauche avant de se rendre dans la zone industrielle des Prés-Bersot. Au cours de cette manœuvre, elle est entrée en collision avec la moto pilotée par Mlle E. M., domiciliée à Saint-Blaise, qui circulait sur la route des Provins en sens inverse. Suite à ce choc, la motocycliste a chuté et la moto a terminé sa course une trentaine de mètres plus loin sur le côté nord de la chaussée. Blessée, Mlle E. M. a été transportée à l'Hôpital des Cadolles par une ambulance.

Neuchâtel

Un blessé

Hier, à 7 h 50, un accident de la circulation s'est produit au carrefour du Dauphin entre deux voitures. Du lieu de l'accident, une ambulance du Service incendie secours a transporté à l'Hôpital des Cadolles M. C.H.P., de Suchy, souffrant d'une plaie au cuir chevelu.

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

● PHARMACIE D'OFFICE
Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19
h 30. Ensuite, Police locale,
☎ 23 10 17, renseignera.

● URGENCES MÉDICALE
ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.

● HÔPITAL
☎ 27 21 11.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

● CONFÉRENCE
«Tibet, pèlerinage au Mont
Kailash», avec montage au-
dio-visuel, par F. Hans
Club 44
20 h 30.

● VENTE
Vente annuelle des Paroisses
réformées de La Chaux-de-
Fonds
Maison du Peuple
14 h.

● CONTEES
Contes pour enfants, par Vé-
rène Correa
Musée paysan
14 h 30.
Contes pour petits et grands
Bibliothèque des Jeunes
(Ronde 9)
14 h.

Dieu est amour.



Les familles parentes et amies ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame
Julia GAGLIARDI

leur chère sœur, tante, marraine et amie qui s'est endormie dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 octobre 1991.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile mortuaire: Famille Eliane Michaud
Fleurs 24

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-12079

Jésus dit:

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Ce n'est pas à la manière du monde que je vous donne. Que votre cœur cesse de se troubler et de craindre.

Jean 14 : 27

Monsieur Francis Huguenin;

Madame et Monsieur Henri Gfandjean;
Madame et Monsieur Maurice Schneider-Huguenin,
à Serrières, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Anne-Marie Girard et son fils,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire du décès de

Madame
Odette HUGUENIN

leur chère et regrettée épouse, fille, belle-sœur, tante, parente et amie que Dieu a accueillie lundi, dans sa 65e année après une longue et pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 octobre 1991.

Le culte sera célébré au Centre funéraire vendredi 1er novembre à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Sophie-Mairet 9.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE STILA S.A.

ont le profond regret de faire part du décès de

Madame
Odette HUGUENIN

épouse de leur fidèle collaborateur.

132-503001

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE DENNER S.A. SUISSE ROMANDE ET TESSIN

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur ancienne gérante de La Chaux-de-Fonds

Madame
Yvette MARTIN

Ils garderont le meilleur des souvenirs de cette fidèle collaboratrice.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

22-508351

EL CENTRO ESPAÑOL DE LE LOCLE

Uniéndose al dolor de sus familiares, lamenta el fallecimiento de su estimada y fiel asociada

Doña Leontina DIAZ DE FERNANDEZ

Q.E.P.D.

28-800327

Durement éprouvée, la famille de

MONSIEUR GASTON THOMMEN

vous remercie sincèrement pour la part que vous avez prise à son grand chagrin.

Votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don, ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime que vous portiez à son cher disparu.

SONCEBOZ, octobre 1991.

6-800-641

Table with 1 column: RADIO. Includes logos for RTN and various program listings.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for FM.

Table with 1 column: Suisse romande. Includes logo for SRG.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for RTN.

Table with 1 column: RADIO. Includes logo for Fréquence Jura.

Table with 1 column: France 1. Includes logo for France 1.

Table with 1 column: A 20 h 50. Includes logo for France 1.

Table with 1 column: France 1. Includes logo for France 1.

Table with 1 column: France 1. Includes logo for France 1.

Table with 1 column: A 20 h 40. Includes logo for France 1.

Table with 1 column: France 1. Includes logo for France 1.

Table with 1 column: France 1. Includes logo for France 1.

Table with 1 column: Antenne 2. Includes logo for Antenne 2.

Table with 1 column: A 20 h 45. Includes logo for Antenne 2.

Table with 1 column: Antenne 2. Includes logo for Antenne 2.

Table with 1 column: Antenne 2. Includes logo for Antenne 2.

Table with 1 column: Antenne 2. Includes logo for Antenne 2.

Table with 1 column: Antenne 2. Includes logo for Antenne 2.

Table with 1 column: Antenne 2. Includes logo for Antenne 2.

Table with 1 column: France 3. Includes logo for France 3.

Table with 1 column: France 3. Includes logo for France 3.

Table with 1 column: France 3. Includes logo for France 3.

Table with 1 column: France 3. Includes logo for France 3.

Table with 1 column: France 3. Includes logo for France 3.

Table with 1 column: France 3. Includes logo for France 3.

Table with 1 column: France 3. Includes logo for France 3.

Table with 1 column: La Sept. Includes logo for La Sept.

Table with 1 column: A 21 h. Includes logo for La Sept.

Table with 1 column: La Sept. Includes logo for La Sept.

Table with 1 column: La Sept. Includes logo for La Sept.

Table with 1 column: La Sept. Includes logo for La Sept.

Table with 1 column: La Sept. Includes logo for La Sept.

Table with 1 column: La Sept. Includes logo for La Sept.

Table with 1 column: Fréquence Jura. Includes logo for Fréquence Jura.

Table with 1 column: Radio Jura bernois. Includes logo for Radio Jura bernois.

Table with 1 column: Allemagne 3. Includes logo for Allemagne 3.

Table with 1 column: tv5 europe. Includes logo for tv5 europe.

Table with 1 column: EUROSPORT. Includes logo for EUROSPORT.

Temps de la Toussaint

Jour des Morts: us et coutumes

Depuis la nuit des temps, l'homme a célébré le souvenir des morts: il existe une fête des morts dans le bouddhisme marquant le jour du décès de Bouddha et de son accession au Nirvana. Les ancêtres et les défunts sont également honorés en Chine et au Japon.

En Occident, croyances et usages anciens subsistent ce jour-là. On rend hommage aux êtres chers disparus, et l'on fleurit leur tombe de chrysanthèmes, une fleur d'Extrême-Orient qui s'épanouit à une époque où les autres fleurs sont rares. Selon un sondage de «Sélection du Reader's Digest», 54% des Français font une visite au cimetière et 42% ont une pensée particulière pour les défunts ce jour-là.

TABOUS

Il existait naguère certains tabous à cette période. C'est ainsi qu'il ne fallait faire ni lessive, pour ne pas risquer de laver son linceul, ni travaux dans les champs, pour ne pas faire oeuvre de fossoyeur et mettre au jour des ossements d'ancêtres. Il fallait aussi, disait-on, s'abstenir de sortir la nuit pour ne pas rencontrer d'âmes errantes. Dans certaines régions, rapporte A.

Van Gennepe («Manuel du Folklore français»), il était déconseillé de laisser des chevaux dans les prés la nuit, les morts pouvant les emprunter pour se rendre à leur destination et les laisser exténués, incapables de travailler pendant huit jours.

CROYANCES

La croyance était, en effet, que les morts, cette nuit-là, revenaient chez eux. D'où la coutume, dans certains endroits, de laisser à leur intention une table garnie et un feu allumé dans la cheminée.

Des mets étaient spécialement servis à la veillée. C'était, notamment, des châtaignes grillées en Auvergne, une bouillie de millet dans les Vosges, dont on disait que chaque grain avalé représentait une âme libérée du Purgatoire.

D'une manière générale c'était une période de deuil et de recueillement et il fallait éviter toute réjouissance. Le glas sonnait parfois. Le crieur passait dans les rues:

«Réveillez-vous gens qui dormez

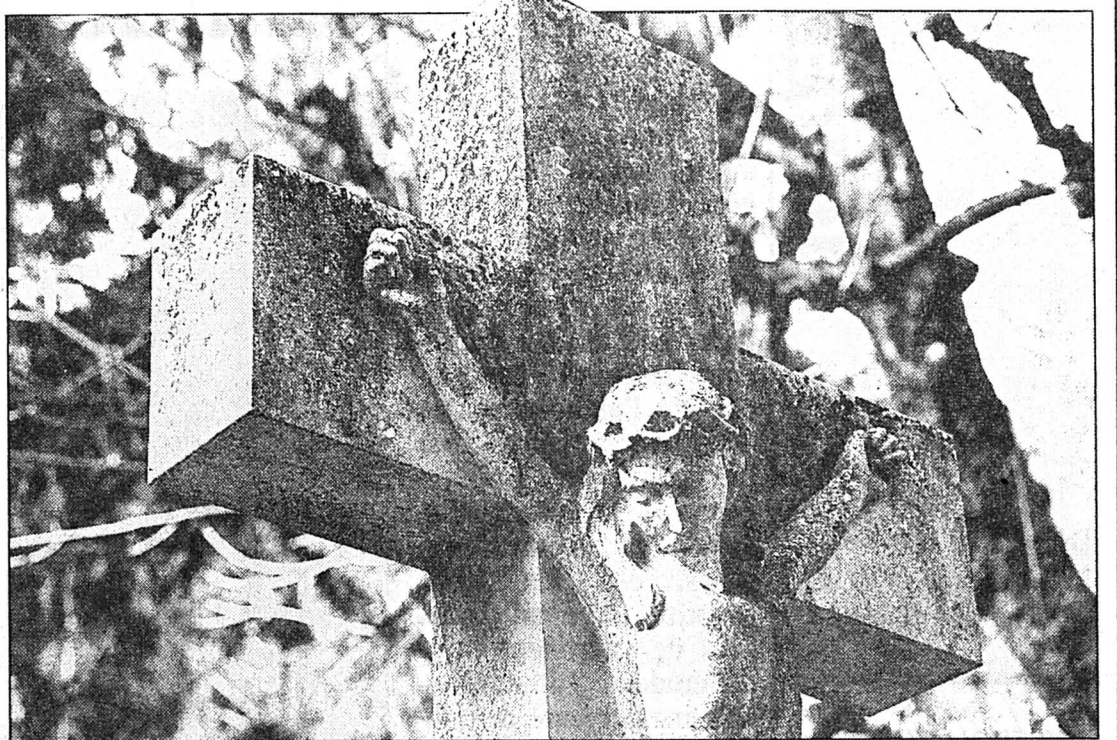
»Et priez Dieu pour les trépassés.

»On fera de même quand vous y serez.

»Requiescat in pace».

FÊTE PAÏENNE

Le 31 octobre, Halloween (All Allow's Eve- Veille de la Toussaint) est, dans les pays anglo-



Recueillement

A la Toussaint, on évoque le souvenir des êtres chers disparus.

(Impar-Gerber)

saxons, un vestige de l'ancienne fête païenne des morts, une journée qui a pour symboles la sorcière, le chat noir, le squelette, la tête de mort faite d'une citrouille évidée dans laquelle brûle une bougie, et qui est marquée de plaisanteries de plus ou moins bon goût.

C'est une époque où les travaux des champs sont terminés:

«La Toussaint venue, laisse-là ta charrue», «A la Toussaint, les blés semés et tous les fruits rendus» et où la météo passe pour être importante pour les jours suivants: «Telle Toussaint, Tel Nol, Pâques au pareil». (ap)

● NB - Historiquement, le 1er novembre est jour de la Toussaint (tous les saints) alors que le 2 novembre est le jour dédié aux morts. Dans la tradition moderne, on confond généralement les deux commémorations. A relever encore, que les protestants célèbrent à la même époque la Fête de la Réformation (premier dimanche de novembre).

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC
20 h 30, Männer im Ring (d'Erich Langjahr).

● CORSO
18 h 30, 20 h 30, Toto le héros (de J. van Dormael, avec Mireille Perrier), 12 ans.

● EDEN
15 h, 18 h 30, 21 h, Mon père ce héros (de G. Lauzier, avec G. Depardieu), 12 ans.

● PLAZA
15 h, 18 h, 21 h, Terminator 2 (avec A. Schwarzenegger), 16 ans.

● SCALA
16 h 15, 21 h, Backdraft (de R. Howard, avec K. Russel), 12 ans; 14 h 30, 18 h 45, La bande à Picsou, le trésor de la lampe perdue, pour tous.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Mon père ce héros (de G. Lauzier, avec G. Depardieu), 12 ans

● APOLLO 2
17 h 45, 20 h 15, (toutes les séances en V.O.), Urga (de N. Mikhalikov), 12 ans; 15 h, Bandits, bandits (de Terry Gilliam), pour tous.

● APOLLO 3
15 h, 20 h 45, La vieille qui marchait dans la mer (de Laurent Heynemann, avec Jeanne Moreau, Michel Serrault), 16 ans; 18 h, Accattone (de P.-P. Pasolini), 16 ans.

● ARCADES
16 h, 20 h, Istanbul, Constantinople, Byzance (Connaissance du monde).

● BIO
15 h, 17 h 45 V.O. 20 h 45, Fisher King (de Terry Gilliam, avec Robin Williams), 16 ans.

● PALACE
15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les amants du Pont-Neuf (de L. Carax, avec D. Lavant et J. Binoche), 16 ans.

● REX
14 h 30, 17 h 30, 20 h 15, Terminator 2 (de J. Cameron), 16 ans.

● STUDIO
15 h, 17 h 30, 20 h 30, Croc-Blanc (avec Klaus Maria Brandauer), pour tous.

COUVET

● COLISÉE
relâche.

SAINT-IMIER

● ESPACE NOIR
relâche.

TRAMELAN

● CINÉMATOGRAPHE
relâche.

BÉVILARD

● PALACE
relâche.

Rock City

Lombego Surfers au CAR

Amateurs éclairés de binaire à l'ancienne manière, puristes du rock n'roll intransigeants, fidèles intégristes de l'église Garage-Sixties non réformée - oyez la bonne nouvelle! Les Lombego Surfers, après avoir assuré la première partie des mythiques Fuzztones en Allemagne, officieront comme maître de cérémonie samedi 2 novembre au CAR, 12, rue de la Serre, à La Chaux-de-Fonds, pour y célébrer le culte de l'électricité et de l'adrénaline réunis. Y seront invoqués les esprits des semi-divinités de l'âge d'or, MCS, Stooges, Beatles, Who et bien d'autres encore. Un concert exceptionnel, placé sous le signe sacré du triple B: basique, brut et bouillant.

Les Lombego Surfers roulent leurs bosses carapacées de cuir sur les scènes enfumées du Vieux comme du Nouveau monde depuis 1984. Comme leurs cousins les Ramones, les Dorpedo sont une petite famille très unie: Little Anthony Dorpedo, guitare et hurlements, est né à Boston Mass, Etats-Unis, et n'a pas attendu son treizième anniversaire pour se dégoter une Gibson et claquer la porte de Ma and Pa Dorpedo. Ses trois frangins, Peter, Max et Lombego J. Dorpedo, alignent eux aussi des biographies pour le moins honorables: depuis la fin des années soixante, tous ont joué dans une kyrielle de combos locaux que les anciens ne se remémorent jamais sans une certaine émotion. Les Surfers viennent de Bâle, ce sont des vieux routards du rock qui ont su garder intacte la flamme de leur début. Rare.

Avant eux. Brutal Mississippi se chargeront d'assouplir vos tympans et de chauffer vos muscles auditifs. La nuit promet d'être chaude. Seuls les absents le regretteront.

L.K.

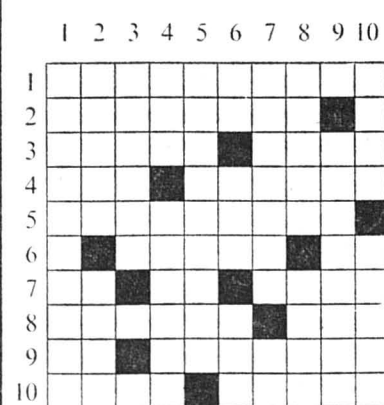


Electricité et adrénaline

Les «Lombego Surfers», maître de cérémonie au CAR. (sp)

MOTS CROISÉS

No 187



Horizontalement: 1. Gercées. 2. Élément d'un récepteur téléphonique. 3. Baudroie. - Robe d'avocat. 4. Ses frontières sont mouvantes. - Une affaire de tension! 5. Convaincues. 6. Différent. - Fin de mode. 7. Possessif. - Ancienne mesure chinoise. - Assaisonna. 8. Espèce de chicorée. - Après vous. 9. Rigolé. - Vraiment dépassée (est...). 10. Dévidoir. - Elargit le haut.

Verticalement: 1. Congratulera. 2. Bâtiment scolaire. - Plante avec laquelle on fait le pastis. 3. Consignera. 4. Fut obligé. - Fleur... de Hollande. 5. Répétitive. 6. Largeur d'une étoffe. - Allure. - Des siècles et des siècles... 7. Taquine une femme. - Quatre... romain. 8. Usé par le temps. - Fit porter ses sentiments sur... 9. Mousselines imitant la guipure. 10. Transpirer. - Frôlée.

Solution No 186

Horizontalement: 1. Peintre. - Mu. 2. Accoutrées. 3. Tôt. - Alors. 4. Iléon. - Sise. 5. Sir. - Toiser. 6. Sées. - Pot. 7. Ri. - Rainais. 8. Est. - In. - Loi. 9. Colère. 10. Sa. - Cerises. **Verticalement:** 1. Pâtisseries. 2. Ecoliers. 3. Ictère. - Te. 4. Nô. - Sr. - Oc. 5. Tuant. - Aile. 6. RTL. - Opiner. 7. Erosion. - Ri. 8. Eristales. 9. Messe. - Io. 10. Us. - Erosifs.

SAC À MOTS

Un drôle de champignon

L'amanite tue-mouches, vous connaissez? C'est ce champignon qui sort de terre complètement enveloppé dans une fine pellicule blanche. Cette dernière se déchire au fur et à mesure que le chapeau rouge orangé prend de l'ampleur. De cette pellicule ne subsistent alors que des points blancs qui parsèment le chapeau et qui sont caractéristiques de ce champignon. Pourquoi le nom tue-mouches? L'étymologie la plus courante prétend que le nom vient des propriétés insecticides du champignon. Un chercheur anglo-saxon¹ présente une autre hypothèse, nettement plus étrange.

L'amanite tue-mouches est connue pour ses propriétés hallucinogènes. Elle était (est?) très appréciée des Koriaks et des Tchoukchis, peuples nomades de Sibérie, où elle était consommée pour le plaisir, mais aussi, parfois, pour entrer en contact avec les esprits et le monde sacré.

Selon Wasson (qui avance des «preuves» qu'il serait trop long de détailler ici), les propriétés hallucinogènes de l'amanite tue-mouches sont connues depuis plusieurs milliers d'années et sur un très grand territoire.

Pour les anciennes sociétés traditionnelles, ce champignon qui fait accéder au monde sacré au cours de transe, de crises de folie, joue certainement un rôle important.

UN SYMBOLE DE LA FOLIE

Le mot mouche doit plutôt être mis en rapport avec la folie justement et, pour asseoir son hypothèse, l'auteur mentionne plusieurs expressions

linguistiques qui mettent en rapport un insecte et un comportement plus ou moins anormal, plus ou moins révélateur de crise.

En français, il y a: *Avoir une araignée dans le plafond et piquer la mouche.* En anglais *to have the skiing bug* signifie être fou de ski (bug: insecte en américain).

En tchèque, on dit *avoir une mouche dans le cerveau* (être un peu dérangé) et en norvégien *mettre une guêpe sur quelqu'un*, c'est lui mettre une idée fixe dans la tête.

Le nom de l'amanite tue-mouches est *muscaria* en latin, *moscario* en italien, *fliegenpilz* en allemand, *muchomor* en russe et *fly-agaric* en anglais.

Chaque fois, c'est le mot mouche qui donne son nom au champignon, sans qu'il y ait l'idée d'insecticide, comme en français. Cette appellation est d'ailleurs récente dans cette langue, elle n'a pas plus de deux siècles et ce n'est qu'au XVIII^e siècle que l'on rencontre pour la première fois la mention de ses propriétés insecticides. Tout cela fait dire à Wasson que le nom tue-mouches est une rationalisation moderne, rationalisation qui rejette ce symbole des forces obscures et démoniaques que sont les insectes.

Notre culture aurait-elle conservé dans son inconscient le souvenir indo-européen des transe chamaniques? *Se non è vero è ben trovato...*

Marinette MATTHEY

¹ Richard Gordon Wasson *Soma, the Divine Mushroom of Immortality*. La Haye, Mouton, 1968.

² Du grec «amanités».

Extension de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (VII)

Microbiologie: la traque des maladies infectieuses

Discipline par définition peu spectaculaire, la microbiologie se situe néanmoins au cœur d'une médecine moderne et efficace. Bactéries, champignons et virus constituent son champ de recherche dans la perspective de l'élaboration du diagnostic médical, par l'examen de prélèvements tels que sang, urine, expectorations, selles, etc. En 1990, l'Institut a ainsi traité près de vingt-sept mille demandes d'analyses, soit une moyenne de quatre-vingts par jour!

DEMAIN:
les Indiens
Mapuche du Chili

UNE ÉVOLUTION PERMANENTE

A l'image de son champ d'activité, l'Institut neuchâtelois de microbiologie est en évolution permanente. Le domaine de la microbiologie médicale est perpétuellement remis en question, tant au travers des agents pathogènes que des techniques d'investigation.

Une adaptation constante est donc impérative, qui doit être attentive à de multiples facteurs. D'une part, il s'agit de tenir compte de l'évolution épidémiologique due à la modification des caractères microbiens (mutations, apparition de résistance aux antibiotiques et désinfectants), à l'apparition de nouveaux germes infectieux, à l'importation de maladies «exotiques» à la suite de voyages. D'autre part, l'augmentation de patients «à risques», c'est-à-dire dont la résistance aux infections est amoindrie (accroissement de la population âgée, SIDA, etc.) plaide également la cause d'une perpétuelle remise en cause.

NOUVELLES MÉTHODES D'ANALYSE

La microbiologie ne saurait par ailleurs demeurer éloignée des nouvelles méthodes d'analyse qui, sur le plan international, connaissent un développement prometteur, le recours aux sondes génétiques plus particulièrement.

L'automatisation partielle et possible de certaines étapes de l'analyse bactériologique, susceptible de raccourcir dans certains cas l'obtention du résultat et de l'antibiogramme, fait partie du processus d'évolution auquel est soumis l'Institut. De même, enfin, que l'introduction de systèmes informatiques permettant une gestion des résultats et l'élaboration périodique de statistiques à l'usage de la clientèle.

AUTONOMIE FINANCIÈRE

Autant d'adaptations qui nécessitent un grand investissement de la part de cette Fondation, qui n'a pas reçu jusqu'à présent de subventions de l'Etat et fonctionne de manière autonome sur le plan financier: ses frais d'exploitation doivent en effet être couverts par le prix des analyses facturées selon le tarif arrêté par l'Office fédéral de la Santé publique (OFAS).

Par
Pascal BRANDT

L'Institut neuchâtelois de microbiologie, installé dans les nouveaux locaux de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, a célébré ses vingt ans d'activité en mai dernier.

Spécialisé dans l'étude des bactéries pathogènes pour l'homme, il effectue également des recherches parasitologiques. Fort de vingt-cinq collaborateurs dont certains à temps partiel - la plupart sont laborantins et laborantines spécialisés - l'Institut est au service des patients des hôpitaux (les trois quarts de son activité) et des médecins privés, principalement dans le canton de Neuchâtel.

LARGE RAYON D'ACTION

Son rayon d'activité dépasse cependant les frontières du canton, puisque les établissements hospitaliers des cantons de Berne et du Jura recourent également à ses compétences.

Des institutions spécialisées telles que homes médicalisés et Dispensaire antituberculeux figurent encore au nombre de ses clients.

Cette fondation de droit privé, créée à l'initiative de l'Etat de Neuchâtel, des hôpitaux du canton et de la Société neuchâteloise de médecine, a été inaugurée en mai 1971.

Composé de cinq membres, son comité est actuellement présidé par M. Charles-Henri Augsburger, président de la Ville de La Chaux-de-Fonds et responsable de l'hôpital de la cité.

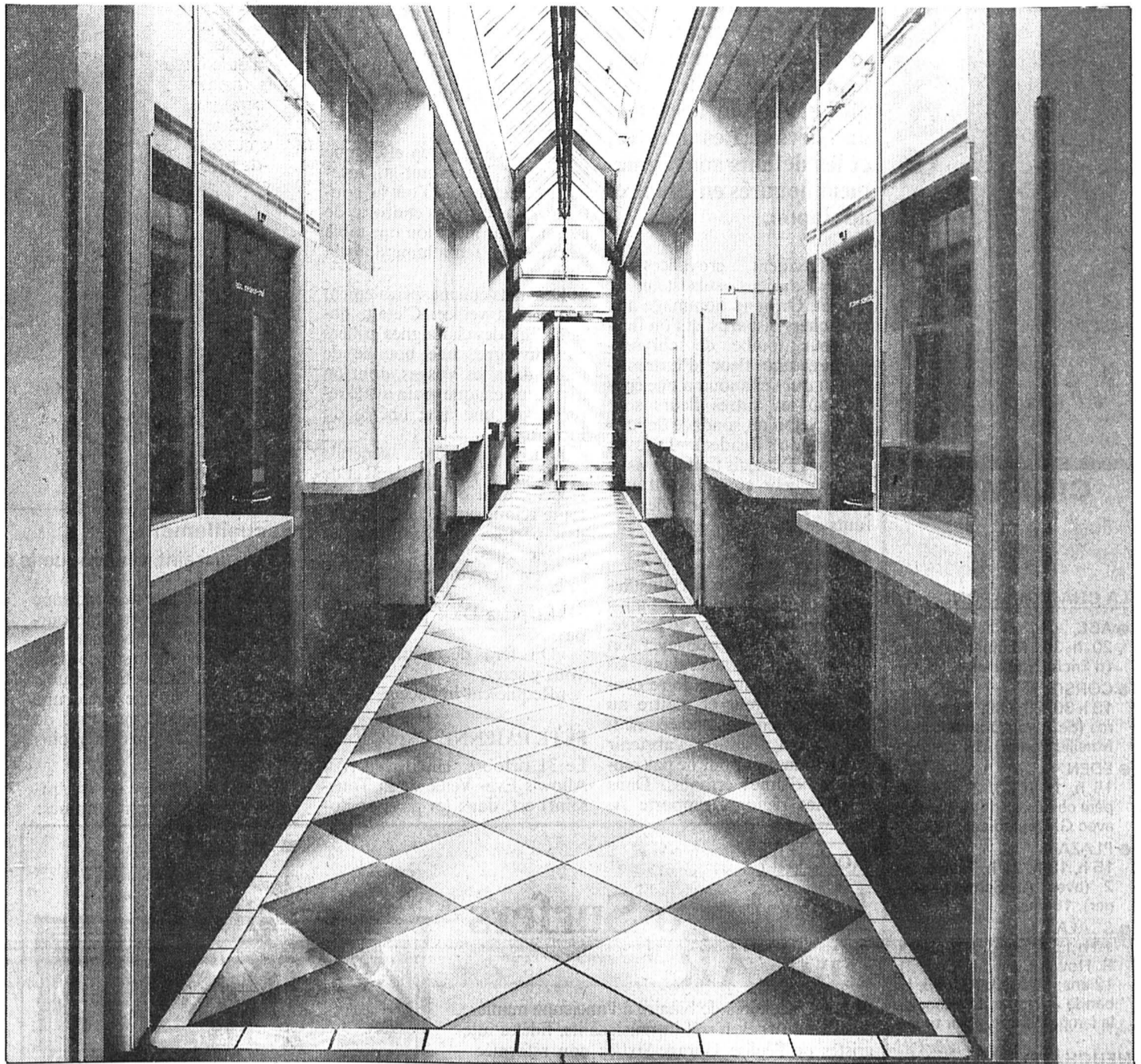
COMBLER UN VIDE

La création de l'Institut comblait l'absence en terre neuchâteloise d'un laboratoire de bactériologie. Elle répondait en outre aux exigences des législations fédérale et cantonale sur les maladies transmissibles.

En 1968, le département de l'Intérieur a chargé l'actuel directeur de l'Institut, le Dr H. Modde, de jeter les bases du futur Institut neuchâtelois, en étroite collaboration avec le service de la Santé publique. Il convient de souligner que l'Institut est dirigé par un médecin-diplômé, ce qui n'est pas toujours le cas des instituts suisses analogues, faute de spécialistes.

L'ANCIEN HÔPITAL D'ENFANTS

Dès mars 1970, le Dr Modde a dirigé les travaux d'aménagement du futur laboratoire dans les deux étages de l'ancien hôpital d'enfants de La Chaux-de-Fonds. Ce laboratoire, qui répond aux besoins de la microbiologie hospitalière, a fonctionné dans ces locaux jusqu'au milieu de l'année 1990.



L'accès au Service de microbiologie

Dans les salles situées de part et d'autre du couloir, les locaux au cœur desquels s'effectue la traque aux bactéries pathogènes.

Leur reconversion en home médicalisé a amené l'Institut neuchâtelois de microbiologie à emménager dans de nouveaux locaux, à la faveur de l'agrandissement de l'Hôpital.

Depuis juillet 1990, laboratoires modernes et rationnels abritent les activités de l'Institut, situé en ouest de la plate-forme médico-technique et au-dessus d'un centre opératoire protégé.

L'«Administration commune des Institutions médicales spécialisées» prend en charge les tâches administratives de l'Institut, comme elle le fait pour deux autres fondations à caractère para-médical (Institut neuchâtelois d'anatomie pathologique et Centre psycho-social neuchâtelois), ainsi que pour trois écoles.

UN RÔLE DE DIAGNOSTIC

Le diagnostic des maladies infectieuses résume la mission de l'Institut. Sous ce constat d'apparence évident se dissimule dans les faits un très vaste spectre d'activités, qui peut aller d'une banale infection urinaire à une septicémie ou une méningite des plus graves, en passant par la détection d'une tuberculose, de maladies vénériennes, de salmonelloses ou d'autres intoxications alimentaires.

La détection de maladies parasitaires telles que malaria ou amibiase relève encore des tâches de l'Institut. Les méthodes de détection font appel à la microscopie, à la culture sur différents milieux en bouillon ou solides, à des tests bio-chimiques, immunologiques, enzymatiques, etc.

Une fois l'agent pathogène isolé par culture, il s'agit aussi de déterminer quels antibioti-

ques sont efficaces pour l'éradiquer (antibiogramme).

A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

L'Institut neuchâtelois de microbiologie ne demeure pas en reste des ultimes découvertes en matière technologique. C'est ainsi qu'il offre désormais la possibilité d'identifier certains organismes sur la base directe du prélèvement.

L'usage de sondes nucléiques permet, en travaillant sur la carte d'identité cellulaire (le code génétique) de détecter l'ARN spécifique à certains germes. Cette technique, issue de la biologie moléculaire dite «d'hybridation protégée», en rendant la culture inutile, autorise des résultats immédiats qui rendent du même coup le diagnostic plus précoce.

ÉTAPE TRANSITOIRE

Mais ce n'est là qu'étape transitoire: d'ici à deux ans, l'Institut sera équipé d'une technique encore plus affinée, la «Polymérase chain reaction».

Ces procédés orientent l'Institut de microbiologie vers les techniques d'avenir, qui demeurent des compléments à la microbiologie classique.

La qualité du travail de diagnostic est soumise non seulement à un contrôle interne permanent, mais encore à de fréquents contrôles effectués sur les plans tant national qu'international.

TÂCHE DE SURVEILLANCE

L'une des tâches importantes incombant à l'Institut consiste en la surveillance de diverses entreprises de denrées alimentaires afin de rechercher et d'éliminer certaines bactéries dangereuses.

L'examen des personnes de l'entourage d'un malade (dans le cas de méningite épidémique ou de scarlatine dans une caserne ou une crèche, par exemple) relève également de ses compétences.

Un certain nombre de maladies infectieuses, telles que les salmonelloses, les méningites ou les listérioses, doivent être déclarées aux offices cantonal et fédéral afin de permettre une surveillance épidémiologique, aux termes de la loi.

Périodiquement, l'Institut est appelé à contrôler la stérilité de certains locaux hospitaliers (salles d'opération, etc) ainsi que des liquides de perfusion fabriqués dans la pharmacie de l'hôpital. L'hygiène hospitalière constitue d'ailleurs l'une des perspectives d'avenir de la microbiologie.

ENSEIGNEMENT

Les tâches de l'Institut neuchâtelois de microbiologie ne s'arrêtent cependant pas là. Il est chargé de l'enseignement de la microbiologie médicale à l'Ecole cantonale de laborantines et laborantins médicaux à Neuchâtel. C'est ainsi qu'il reçoit en permanence quatre stagiaires pour une période de six mois.

Quant au personnel, il participe, lui, régulièrement à des stages ou des séminaires de perfectionnement. Une importante bibliothèque offrant ouvrages de référence ainsi que revues spécialisées est en outre à sa disposition.

NOMBREUX TRAVAUX DE RECHERCHE

Au chapitre des tâches scientifiques, de nombreux travaux de

recherche appliquée sont réalisés par l'Institut, qui ont donné lieu à différentes publications dans la presse spécialisée au cours des vingt dernières années. La recherche fondamentale incombe pour sa part aux instituts universitaires.

CONTRÔLE RÉGULIER

La manipulation journalière de produits pathologiques exige de la précision et un sens aigu des responsabilités. Un contrôle de santé est périodiquement effectué en raison du danger professionnel d'infection auquel le personnel est exposé.

Les maladies infectieuses ne connaissent ni dimanches, ni jours fériés. C'est pourquoi l'Institut n'interrompt pas ses activités durant ces périodes, de manière à pouvoir répondre aux urgences. Les transports des prélèvements des hôpitaux de Neuchâtel, de Landeys et du Locle sont assurés quotidiennement, sept jours sur sept.

Quant aux résultats des analyses, ils sont communiqués par téléphone ou par téléfax au médecin ou à l'hôpital dans les cas d'urgence. Ensuite, ils sont toujours confirmés et communiqués par écrit.

L'Institut est représenté au sein de nombreux organismes spécialisés par le médecin-directeur, la Fondation entretient en outre une étroite collaboration avec ses homologues d'autres cantons.

Cette page met un terme à notre série de reportages sur l'agrandissement de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Une monographie réunira ces textes.